

EN

# "POLICE COURT"

## DU MÊME AUTEUR

---

| | | |
|---|---|---|
| Le Roman du curé . . . . . . . . | 1 | vol. |
| L'Homme qui tue. . . . . . . . . | 1 | » |
| L'Amour au pays bleu. . . . . . . . | 1 | » |
| Le Péché de sœur Cunégonde.. . . . . | 1 | » |
| Marie-queue-de-vache . . . . . . . | 1 | » |

DANS LA BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

| | | |
|---|---|---|
| Les Va-nu-pieds de Londres (3e mille) . | 1 | » |
| Les Nuits de Londres, la pudique Albion (5e mille) . . . . . . . . . . | 1 | » |
| Sous le Burnous (2e mille). . . . . . | 1 | » |
| L'Armée de John Bull. . . . . . . . | 1 | » |
| Sac au dos à travers l'Espagne (2e mille). | 1 | » |

*En préparation :*

Les Français à Londres.
La Fille du Christ.
Monaco.

---

HECTOR FRANCE

---

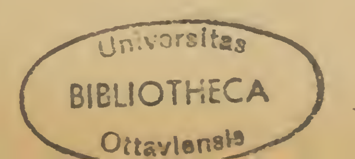
# EN
# "POLICE-COURT"

— MŒURS ANGLAISES —

---

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
11, RUE DE GRENELLE, 11

1891



A MON COMPATRIOTE ET AMI

VICTOR COURTOIS

Avocat à la Cour d'appel de Nancy

Je dédie ces scènes de mœurs judiciaires si differentes des nôtres. Elles n'ont d'autre mérite que celui d'avoir été fidèlement copiées d'après nature dans les prétoires de la métropole britannique.

HECTOR FRANCE.

# AVANT-PROPOS

Je ne sais quel est le solennel prud'homme qui lança dans la circulation moderne l'étrange mot *pornographe* inventé par Rétif de la Bretonne, et qui n'a qu'un tort, celui d'être appliqué fort mal à propos.

L'auteur du *Paysan perverti* le prit comme titre d'un volume paru en 1769, et faisant partie d'une bizarre collection qui sous le nom de *Idées singulières d'un honnête homme* réformait la religion, le gouvernement, les lois, les mœurs, l'éducation des deux sexes, le théâtre, etc. Il y avait le *mimographe*, le *gynographe*, l'*andrographe*, le *thermographe*, enfin le *pornographe*, qui signifie simplement, écrivain traitant de la prostitution. On voit s'il est bien employé par nos graves et vertueux journalistes, toujours empressés de l'octroyer à un confrère !

Parent Duchâtelet, qui le premier fit un livre sérieux et bourré de documents sur la prostitution, — car on ne peut appeler sérieux celui de Rétif de la Bretonne, — et avant lui Sabatier,

Beraud, Ryan, Gasparin puis Alexandre Dumas, le Dr Tardieu, Esquiros, Maxime du Camp, Dufour, et en dernier lieu Achille Morin, Léo Taxil et Yves Guyot, sont d'après la signification exacte du mot les seuls écrivains ayant droit à ce qualificatif de *pornographe* auquel s'est attachée une sorte d'idée injurieuse, puisqu'on l'applique dans notre Société si hautement morale à tout écrivain ou artiste, auteur de sujets grivois ou simplement légers et poursuivis par ce seul fait pour délit *d'outrage aux mœurs.*

Mais *pornographe* est bientôt dit et le délit *d'outrage aux mœurs* fort élastique. Où commence-t-il? où s'arrête-t-il? Les promoteurs de la loi de 82 ont cru faire œuvre pie, mais ils ont laissé l'application de leur monstrueux décret à l'interprétation arbitraire, partiale et souvent inintelligente des gens de justice, toujours disposés à frapper les hardis et à confondre Flaubert avec le marquis de Sade.

Aussi quelles singulières billevesées dans la plupart des jugements rendus, et comme on voit que Tartufe siège à côté de Perrin Dandin sur les fauteuils du prétoire, dans tous ces procès ridicules autant qu'odieux intentés aux plus consciencieux et aux meilleurs de nos

écrivains, depuis les poursuites contre *Madame Bovary*, jusqu'à la condamnation *d'Une maudite*, plaidoyer aussi éloquent qu'humanitaire du maître styliste Léon Cladel !

On poursuit tel journal ou telle revue pour la publication d'un dessin dit *obscène*, et ce dessin n'est cependant que la reproduction ou l'imitation *affaiblie* d'une photographie ou d'un tableau exposé à toutes les vitrines. — « Ah ! dit le parquet, c'est que dans ce dernier cas c'est une œuvre d'art ! »

Les scènes les plus lascives, les femmes et les hommes les plus nus et dans les postures les plus variées, s'étalent devant tous. « C'est œuvre d'art, » dit le parquet. — Très bien. Mais pourquoi poursuivez-vous l'artiste qui dans une petite brochure hebdomadaire montre vu de dos un monsieur déshabillé. — « C'est une caricature, dit le parquet, ce n'est plus œuvre d'art. » Imbéciles ! Suivant que le même sujet est traité à la brosse ou au crayon, à la photographie ou à la plume, il est ou n'est pas indécent.

Et de même en littérature. On donne aux lycéens Horace et Suétone. Les traductions interlinéaires courent les rues et les collèges, mais qu'un moderne s'avise de dire en français ce que son fils transcrit du grec ou du latin

il sera poursuivi pour outrage aux bonnes mœurs.

Certes, nous ne demandons pas qu'on mette Horace, Ovide, Tibulle et Pétrone entre les mains des petites pensionnaires, auxquelles cependant, s'il faut en croire Albert Cim et quantité d'autres écrivains, ces livres, y compris l'*Ane d'or* d'Apulée, ne pourraient rien apprendre de neuf, mais puisque vous les faites lire à leurs frères, pourquoi trouver immoral qu'ils se délectent de *Faublas* ou de *Charlot s'amuse*, romans infiniment plus moraux.

Outrages aux mœurs? Pourquoi ici et pas là! Eh! dignes archontes, il faudrait pourtant vous montrer logiques.

Pas un livre de l'école naturaliste, qui, suivant ce système, ne pourrait au gré du premier substitut arrivé de Pont-à-Mousson être saisi et condamné comme outrageant les mœurs.

Cette farce n'est pas nouvelle.

De tout temps de puristes fanatiques se sont levés pour proscrire le sel gaulois et la gaîté nationale.

Bayle, dans son dictionnaire, cherche gravement comment on pourrait dire devant une *très honnête* femme qu'une fille est enceinte, sans blesser sa pudeur. « On pourrait lui dire : *Elle*

*a eu le malheur de devenir grosse ; quelqu'un a joui d'elle ; il a eu sa compagnie ; ils se sont vus de près ; ils ont eu commerce ensemble ; il en a eu la dernière faveur ; elle lui a accordé ce qu'elle avait de plus précieux ; les suites le témoignent ; on ne peut dire honnêtement ce qui s'est passé entre eux, les oreilles chastes en souffriraient ; elle est obligée à faire réparer son honneur.*

Tout cela n'est-il pas idiot et Bayle avec raison ajoute :

« On pourrait trouver plusieurs autres phrases mieux enveloppées pour répondre à la question de l'honnête femme, mais elles iraient toutes peindre dans son imagination, aussi fortement que Michel-Ange l'eût pu faire sur la toile, *l'action sale et brutale* qui a produit la grossesse de cette fille. »

Ce ridicule purisme que Molière a si bien bafoué fait hausser les épaules à tout homme de bon sens, et du reste, conclut Bayle « de quelque façon qu'on dise ou qu'on écrive qu'une fille est grosse, le tribunal du préteur ou l'intendant de la police n'a que faire là. »

Je sais bien que ce n'est pas l'avis des Parlements croupions qui nous régissent puisqu'ils votent des lois qui mettraient aujourd'hui Molière et le sage Bayle lui-même à la prison

de la *Santé* en compagnie des escrocs et des voleurs. Il est vrai qu'ils y trouveraient nombreuse société de criminels : Rabelais serait là, à perpétuité sans nul doute, avec Bonaventure des Periers, Théodore de Bèze, Ambroise Paré, Agrippa d'Aubigné, le grave Mézerai qui donna des détails qu'on ne manquerait pas d'appeler *pornographiques* sur Marguerite de Valois ; elle y serait aussi la belle et spirituelle reine, et Louis XI et Brantôme et *tutti quanti* et Lafontaine et Voltaire et Diderot, et les deux Rousseau. Je ne parle pas des écrivains grecs, romains et juifs qu'on y fourrerait en masse à commencer par Moïse, ni des docteurs de l'Église, saint Paul, saint Augustin, saint Ambroise, et saint Chrysostôme, pornographes avérés.

Il y aurait un livre bien curieux et bien édifiant à faire sur la vie privée de ces bons défenseurs de la morale, professeurs ex-mœurs publiques à la caboche de bois, comme les appelait si justement Charles Tabaraud, qui veulent éteindre dans la vieille Gaule le vieux rire gaulois.

On verrait que ce sont ceux qui ont les mœurs les plus impures, ceux dont la jeunesse s'est souillée aux plus sales contacts, les éreintés et les vidés d'entrailles, qui poussent les

clameurs les plus indignées, et l'on pourrait hautement dire de ces Gitons devenus graves et de ces pudibonds satyres, ce que disait Mascarille des *Précieuses* de Molière : que leurs oreilles sont la seule partie chaste de leurs corps.

Tout héros a sa tare, tout politicien son cadavre, tout dieu son Ganymède, tout Socrate son Alcybiade, tout illustre écrivain son petit manuscrit secret où il s'est amusé en un jour de canicule ou de cantharide à déverser sa surabondance phosphorique. Et c'est seulement, de son vivant, les copains, les fidèles, et après sa mort le petit tas des bibliophiles et des curieux qui sont initiés aux élucubrations grivoises du grand homme admiré, et savourent en gourmets ces gouttes capiteuses, précieuse décoction de fleurs que Baudelaire appellerait les *Fleurs du mal.*

— « Quoi ! s'écrie le philistin, abaisser son talent à de pareilles œuvres ! »

Eh ! Rabelais n'en a créé qu'une qui l'a rendu immortel ; les religieuses qui gardaient le corps de Molière ont fait main basse sur un mystérieux manuscrit que le merveilleux génie cachait en un tiroir ; le doux et pieux Racine avait en un coin, connu de lui seul, un gros cahier polisson qu'il détruisit à son lit de mort,

et ce qui restera de Voltaire, c'est encore ses contes grivois et cet admirable poème si anti-chauvin, mais si parfait.

Que de singuliers et étonnants écrits enrichiraient la chronique des mœurs et les rayons des bibliophiles si des héritiers dévots et prudes ne les avaient fait disparaître, ou si à la veille du suprême voyage, le grand homme harcelé par le confesseur ou tourmenté par le scrupule n'avait anéanti les pages naturalistes où sans poser devant le public il déversait en riant le fonds de son sac.

Victor Hugo a-t-il livré toute son œuvre ? le dieu de Mendès n'a-t-il pas dissimulé en quelque retrait de son Olympe derrière les décors, un petit paquet de ces friandises illicites qui faisaient la joie de nos pères, lesquels nous valaient bien. Qui oserait affirmer le contraire et prétendre qu'il fut plus pudibond que ses devanciers et ses contemporains, que Musset, que Gautier, que Dumas, que Baudelaire, qu'Alphonse Karr, que George Sand !

Et combien d'autres noms illustres et respectés font la gloire des Parnasses érotiques de ce XIX^e siècle !

Tous pornographes ! Tous ! Tous ! C'est qu'on aura beau dire et beau faire, condamner, saisir et emprisonner, on ne tuera jamais chez nous

le vieil esprit gaulois, essence même de la nation, que nous envient sourdement les lourds Allemands et nous reprochent les Anglais hypocrites, et qui fait qu'en dépit des coups d'assommoir des grotesques politiciens, de l'éteignoir des tartufes, des persécutions des robins, il restera narguant les sots et les prétendus vertueux qui ne sont au fond que de simples fumistes.

Mais de tous les *pornographes* il n'en est peut-être pas de plus osés que les magistrats et les gens de loi de la Grande-Bretagne. Dans les procès d'adultère et de divorce, les cas d'enlèvenent et de séduction de mineures, les scènes les plus risquées de viol et d'*assault* sur les filles impubères, ils exigent des témoins et des victimes un luxe de détails et se complaisent à des questions à faire rougir les Dragons de la Reine ; et comme les débats sont publics, que le huis-clos n'existe pas, même dans les causes les plus grasses, les chercheurs de documents humains peuvent y puiser d'amples études pour l'histoire des mœurs du temps.

J'ai dû, bien entendu me limiter, me borner à quelques affaires retentissantes ou curieuses, j'ai dû surtout atténuer la note et supprimer des incidents que les feuilles anglaises,

d'ordinaire si prudes, n'hésitent pas, étrange contraste, à donner tout au long dans leurs comptes-rendus, mais j'ai autant que possible conservé la physionomie, les personnages, les traits caractéristiques et bien saillants qui se sont déroulés sous mes yeux dans l'antre de la Themis d'Albion.

HECTOR FRANCE.

EN

# « POLICE COURT »

## MŒURS ANGLAISES

Comme introduction à ces documents de mœurs britanniques peut-être n'est-il pas inutile d'inscrire la proclamation vertueuse de la vieille dame qui préside aux destinées de l'Angleterre. C'est l'antique cliché qu'elle modifie de temps en temps pour le présenter à l'ouverture des quatre sessions trimestrielles des cours et tribunaux.

« Nous, Victoria, reine, considérant le plus religieusement et le plus sérieusement, que notre devoir indispensable est d'apporter nos soins à préserver, au-dessus de toutes choses, la morale en même temps qu'à faire progresser le respect et l'honneur qui sont dus au Dieu tout-puissant, à poursuivre et supprimer tout vice, profanation, débauche, immoralité, qui

déplaisent tant à Dieu et sont si préjudiciables à notre gouvernement ;

Chargeons par le présent, et commandons à nos sujets que cela concerne, d'être très vigilants et stricts dans la recherche, la poursuite et la punition de toute personne qui se rendrait coupable d'actes dissolus, immoraux ou de pratiques contraires au bon ordre et aussi de prendre des mesures efficaces pour supprimer tous les mauvais lieux et maisons de débauche. »

Cet ukase moralisateur, inspiré par la plus pure tartufferie protestante, dit Jean de Montmartre, montre bien dans son jour la sottise de ceux-là qui se prétendent investis du droit de protéger et de surveiller leurs semblables, et aussi la folie des peuples qui supportent si aisément les lisières qu'on leur impose et le fouet dont les menacent leurs mentors couronnés.

# CHAPITRE PREMIER

## OUVERTURE DES COURS DE JUSTICE.

Après trois mois de vacances, le 25 octobre les cours de justice de Londres sont solennellement ouvertes par le lord chancelier, avec la pompe traditionnelle, et c'est vraiment un curieux spectacle que cette « procession » des juges revêtus de costumes d'un autre âge, passant comme une évocation d'un monde qui n'est plus au milieu de la société moderne. Et par le fait, dans cet immense palais d'architecture étrange, ces perruques à frimas, ces visages rasés et sévères qui semblent détachés de vieux cadres d'ancêtres, ces rabats, ces robes à queue, ces souliers à boucles paraissent véritablement à leur place, et c'est au contraire la cohue des profanes, les hideux chapeaux noirs et les redingotes étriquées qui détonnent laidement dans cette somptuosité théâtrale de jadis.

Bien avant l'arrivée du cortège, avocats, avoués, greffiers, huissiers, clercs, tout ce qui touche de près ou de loin aux lois et à la chicane, gens de robe, de sac et de corde, se

pressent dans la *hall* de l'immense palais, ville dans une autre ville, comme disait Charles de Mery ; lieu fréquenté exclusivement par ceux qui défendent leur bien ou qui veulent s'emparer du bien d'autrui.

« Diogène, avec sa lanterne, n'y trouverait pas deux amis ni un homme content. Les procureurs ou avoués qui sont en troupes dans toutes les villes de France, se trouvent ici par milliers. Il semble que les gouvernements ne les souffrent qu'afin d'entretenir une sorte de guerre civile parmi les gouvernés, persuadés que si ceux-ci ne passaient leur vie à demander justice pour ce qui leur appartient, et à usurper ce qui ne leur appartient pas, leur autorité serait en danger par leurs intrigues et leurs agitations. Leur robe est longue et noire, pour faire voir combien elle est funeste à tout le monde. Ils portent sur la tête un bonnet ou mortier, à la manière des prêtres, et en cet équipage ils conduisent leurs parties, comme autant de victimes à l'hôtel de Thémis. »

Pour le défilé attendu du dehors, un passage est ouvert dans la foule. Il est bordé de siéges où se prélassent, dans des attitudes de poupées de Nuremberg, les échantillons variés des beautés et des laideurs qui partagent la couche légitime des *lawyers* de la Grande-Bretagne. Je dois dire que les laiderons sont en

majorité ; la raison en est simple, il faut ici beaucoup d'argent aux disciples de Thémis, et ce sont les plus laides filles qui d'ordinaire, apportent les plus grosses dots.

De l'argent, oui, il en faut, car la concurrence est immense. Nous sommes au pays par excellence des longues et coûteuses chicanes, au royaume béni des procédures sans fin dont parlait Jonathan Swift, et tous viennent à la curée.

« Le nombre de ceux qui s'adonnent parmi nous à la jurisprudence est infini et surpasse celui des chenilles... Ils ont appris, dès leurs premières années, l'art merveilleux de prouver par un discours entortillé que le noir est blanc et que le blanc est noir. »

Il s'est écoulé un siècle et demi et les choses sont restées les mêmes. La justice a gardé ses perruques et ses procureurs. Il est, à l'heure actuelle, plus de cent mille *solicitors* dans la Grande Bretagne, et tout cela vit grassement. Quant aux avocats, on ne les compte pas ; on ne connaît guère que ceux qui sont en renom. Les autres végètent dans des offices obscurs, attendant les clients, la fortune et la gloire.

Cinq ou six cents des notabilités du *Bar* sont rangés du côté droit, ornés de rabats et coiffées de perruques Louis XV. Quelques-uns de ces gens, au visage rasé, ont vraiment bon air ; d'autres à moustaches, ont une tête d'offi-

cier de gardes françaises, d'autres encore ressemblent à des baillis de comédie ; mais les grotesques sont ceux qui portent les favoris ou la barbe. Ces mâchoires de sapeur et surtout ces joues à côtelettes offrent, sous cette perruque à queue, le plus singulier aspect.



A gauche et habillés comme le vulgaire, qui en veston, qui en redingote, qui en jaquette, se tiennent les *solicitors,* à figure de fouine. Ils font bande à part, et les avocats les tiennent en piètre estime. L'ostracisme qui les frappe n'est que mérité, et, à la suite de voleries éhontées et d'abus de toute sorte, la corporation entière est menacée d'une prochaine destruction.

C'est d'eux que disait encore plaisamment l'auteur de l'*Histoire générale des proverbes :* « Une espèce d'hommes choisis pour dégraisser ceux qui sont trop gras et pour empêcher que les maigres n'engraissent... Leurs armes sont : la langue, la plume et la bourse. Avec les deux premières, ils défendent et ruinent leurs clients ; quant à la bourse de ceux-ci, ils la retournent et font tomber dans la leur ce qui est dedans. »



Dans l'essaim des jupes, on se montre mistress Weldon. Certes, c'est bien au Palais de

Justice qu'on pouvait s'attendre à rencontrer cette nouvelle Yolande Cudasne ; mais elle a changé d'aspect. Ce n'est plus la matrone aux cheveux gris défendant furieusement sa cause ; elle est redevenue jeune et jolie, et son front se couronne de crêpons de cheveux d'or. Il n'y a que les femmes pour avoir l'audace de ces transformations.

Mais silence ! Les huissiers font un signe, les dames se lèvent, la foule se découvre ; voici la *procession !*



D'abord six huissiers en habit noir et en culotte de soie, ceints de l'épée des gentilshommes. Puis le massier, portant sur l'épaule droite la masse d'or, emblème de l'autorité judiciaire. Un homme gros et court, coiffé d'une immense perruque blanche, dont les côtés descendent sur ses épaules en boucles symétriques, vient immédiatement après. Il est enveloppé d'un manteau noir brodé de larges fleurs d'or. Un huissier galonné en tient gravement la queue. C'est le lord chancelier, le plus haut fonctionnaire de la magistrature ; derrière lui, le *master of the rolls*, les *lords justices* d'appel, les lords d'appel, les juges du *queen's bench*, les juges de l'amirauté, les simples juges. Chaque division est hiérarchiquement séparée de l'autre par un ou plusieurs huissiers. Ces dignes magis-

trats, au chef couvert d'une immense perruque, vêtus du costume d'un autre âge, s'avançant majestueusement à la queue leu leu et à pas comptés, présentent un des spectacles les plus extraordinaires qu'il soit donné de voir à notre époque d'engrisaillement.

Ils viennent tous de faire un copieux déjeûner à la table somptueuse du grand chancelier, et il est facile de reconnaître à la mine enluminée de quelques-uns que, le vin de Champagne aidant, ils ont dû quelque peu oublier au dessert la gravité professionnelle.

Des sourires errent sur des lèvres pincées, les yeux emerillonnent, les souliers aux boucles d'argent s'appuient plus qu'il ne faudrait sur les dalles sonores.

Et voici qu'une pensée horriblement inconvenante traverse mon cerveau. Je me dis que, si tout à coup la baguette de la reine Mab faisait disparaître cette foule respectueuse et qu'éclatassent les airs guillerets du vieil orchestre du *Wauxhall*, tous ces solennels archontes entraînés par les airs diaboliques du temps où, blonds jouvenceaux, ils sacrifiaient sans vergogne à Freya et à Gambrinus, pris d'une folle envie de se reporter aux jours d'autrefois, lanceraient du même coup leur perruque et leurs jambes, et, oubliant abominablement les rangs, les hiérarchies et la morale, lord chancelier et simples

juges se livreraient comme autrefois à une gigue effrénée.

« Mais, comme l'observait lord Esher, le maître des rôles, les juges de Sa Majesté sont trop vieux pour lever la jambe. » Et c'est pourquoi ils ne dansèrent pas ce jour-là, mais allèrent, aussi gravement que le permettaient les vins bus, chacun à son tribunal, juger les iniquités des hommes.

---

# CHAPITRE II

## LES SCANDALES DE LA *Pall Mall Gazette.*

### I

On se rappelle le scandale causé tout à coup par les révélations de la *Pall Mall Gazette* sur la prostitution des mineures et le trafic des vierges à Londres, scandale qui éclata en juillet 1885. Ces faits, publiés au jour le jour en des volumes ou des articles hâtivement écrits sont encore trop présents pour que je songe à y revenir (1). Mais ce qui augmenta le tapage à Londres fut le refus du gouvernement d'exercer des poursuites. Un membre du parlement, M. Fowler, interpella le secrétaire d'État à l'intérieur, sir Richard Cross, lequel répondit qu'après minutieux examen, le gouvernement de la Reine était arrivé à cette conclusion qu'intenter un procès au directeur de la *Pall Mal Gazette* n'était pas désirable. C'était chose prévue, puisque les plus hauts personnages du

(1) Le meilleur ouvrage sur ce sujet est celui que M. Yves Guyot a compris dans ses *Études de Physiologie sociale* sous le titre : *La traite des vierges à Londres.*

Royaume Uni et même d'un État voisin, étaient accolés à côté de celui des plus célèbres pourvoyeuses de primeurs de la Métropole.

Je le disais dans une récente préface, et je le répète ici, je me suis souvent demandé ce que la souveraine de l'Empire britannique, qui a mis notre littérature à l'index comme entachée de la plus choquante immoralité, même celle de M. Ohnet, et pour rien au monde ne souillerait son auguste main au contact d'un de nos livres, a dû penser de ces révélations autrement *choquantes* que les récits les plus osés de l'école naturaliste et où le nom royal se trouvait compromis. Ces révélations, d'ailleurs, n'en ont été que pour les honnêtes dames et les jeunes et vieilles filles étrangères à la dépravation humaine, et ceux qui semblables aux aveugles et aux sourds de l'Évangile, ont des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne rien voir.

Le trafic à peine dissimulé de la traite nationale et internationale des blanches et la prostitution effrontée des impubères n'étaient mystère pour nul autre puisque des enfants de moins de 12 ans s'offraient ouvertement aux passants dans les rues les plus fréquentées de Londres.

La loi fixait alors à 13 ans l'âge où les filles de John Bull pouvaient disposer librement de leur corps, mais la légion des petites prè-

tresses de Cythère qui, dès le coucher du soleil, arpentaient deux par deux en toilette tapageuse le *Strand*, *Ludgate Hill*, *Coventry Street*, *Piccadilly*, *Pall Mall*, *Regent Street* et *Oxford Street*, n'attendait pas, pour se consacrer au culte, que sonnât l'heure légale. Bien avant l'âge officiellement nubile, elles s'étaient livrées au Minotaure, parcourant tous les degrés du vice; d'abord à six ans dans les immondes promiscuités du bouge familial, puis, affamées guenillardes, marchandes d'allumettes ou de fleurs, elles avaient essayé de joindre au commerce apparent qui ne paye guère, le travail secret qui paye un peu plus.

Venait enfin la limite prescrite, et le gourmet sérieux croyant acheter des primeurs, se trouvait indignement volé. De là, pour gens pratiques, la nécessité de l'expertise médicale et la garantie du certificat de virginité.

La loi a porté de 13 à 17 ans l'âge auquel on peut séduire sans la crainte des travaux forcés les jolies filles d'Albion, mais ce serait une erreur de croire que l'on doit ce résultat aux prétendues révélations de *William Stead* (1).

Depuis cinq ans déjà la question s'agitait; cependant ce ne fut qu'en 1883, après une

1. William Stead, rédacteur en chef de la *Pall Mall Gazette*. Ce fut lui qui de sa propre autorité commença la campagne en prenant le nom de Directeur des Investigations.

enquête sur la traite des jeunes anglaises exportées pour la prostitution continentale, spécialement pour les maisons de débauche de Bruxelles et d'Anvers, qu'on s'occupa dans les deux Chambres du *Criminal Law amendement Bill. La Pall mall Gazette* ne fit que précipiter le mouvement.

Ce fameux *bill*, destiné à rendre à la pudique Albion toute sa vertu et son prestige fortement entamés, fut accepté le 10 août 1885. Il passa par tant de phases diverses, fut si considérablement altéré et modifié en chemin, qu'il ne ressemble plus guère à ce qu'il était dès le principe ; cependant tel quel, il est suffisamment draconien et ouvre de belles perspectives à tous les entrepreneurs de chantage. Désormais lovelaces et celadons devront y regarder à deux fois avant de capter les cœurs. La loi condamne à un maximum de deux ans de travaux forcés quiconque abuse d'une femme ou d'une fille par de fausses promesses. Mais qu'entend-on par *fausses promesses ?* Arrivé à un certain moment psychologigue, l'amoureux promet tout ce qu'on lui demande et même ce qu'on ne lui demande pas, et souvent il est sincère. Il ne se ravise qu'après, lorsque la réflexion est venue.

Jusqu'ici, toute séduction d'une fille de moins de douze ans était punie de la servitude pénale à vie ; mais, on l'a vu, cette loi ne fonc-

tionnait guère. Elle s'applique maintenant et le bill élève à dix-sept ans l'âge des demoiselles.

Si le coupable a moins de seize ans, on l'incarcère dans une maison de correction, après lui avoir appliqué la peine du fouet. L'enlèvement d'une fille de moins de dix-sept ans, même consentante, et ayant pour but le mariage, est passible des travaux forcés.

On a raison de protéger l'innocence et tout cela est très bien, mais voici qui l'est moins : Bien que la loi stipule qu'un témoignage unique est nul et que deux témoins sont nécessaires, un enfant peut apporter le sien, et sa parole est valable comme celle d'une grande personne. De sorte qu'avec le système de chantage qui est ici des plus prospères, outre qu'il n'est pas de justice de paix ou de tribunal correctionnel où, pour une modique somme de deux à cinq shillings on ne puisse se procurer autant de faux témoins qu'on en désire, la réputation et la liberté du citoyen le plus honorable se trouvent à la merci non seulement de scélérats rapaces, mais des deux premières petites drôlesses venues.

Aussi pendant la surexcitation causée par ces scandales était-il dangereux de se montrer dans les rues en compagnie d'une fillette. Deux ou trois notables commerçants de la Cité, qui sortaient avec leurs enfants ont failli être

assommés par la canaille, qui criait à *l'immoral purpose*, et un gentleman d'un âge mûr, qui se promenait avec sa fille, âgée de treize à quatorze ans, fut suivi et appréhendé par deux policiers en bourgeois.

## II

Tout le monde sait maintenant que le « général Booth » de *l'armée du Salut*, fut l'investigateur de ces scandales et mit le feu à cette traînée de poudre qui fit ensuite explosion dans les grandes villes de l'Europe.

Il serait en effet profondément naïf de s'imaginer que Londres a la spécialité de ces vices communs à toutes les grandes agglomérations humaines.

Le seul côté curieux et plaisant de ce triste étalage c'est que l'Angleterre s'était toujours drapée vis à vis du continent dans son rôle grotesque de champion de la morale et de l'austérité des mœurs.

On s'est demandé quels motifs poussèrent ce barbon, qui commande à toute une armée de filles jolies et très mineures, à faire ce tapage inoui. Les splendeurs du *tabernacle* de l'apôtre Spurgeon l'empêchaient-elles de dormir, et avait-il besoin d'un demi-million de livres sterling pour se bâtir un temple qui

éclipsât celui où, chaque dimanche, le fougueux anabaptiste réunit ses dix mille sectaires.

Il s'offrit aussitôt de *sauver* et, de nourrir les six mille petites filles de Londres que la nouvelle loi privait de leur gagne-pain, demandant à cet effet des souscriptions dont il a déclaré tout d'abord qu'il ne rendrait compte qu'à lui seul. En attendant, il a engagé toutes les petites *rouleuses* dans les rangs de son armée.

L'assurance de cet évangélique personnage est d'autant plus épique qu'on ne peut ouvrir un journal sans y lire le récit de quelque acte d'immoralité, d'ivrognerie ou d'escroquerie, commis par un membre mâle ou femelle de cette extraordinaire armée, qui comprend sans doute dans ses bataillons de fort honnêtes gens, convaincus naïfs, mais nombre d'imbéciles, de farceurs ou de sacripans.

La *Pall Mall Gazette*, dont les affaires étaient loin d'être brillantes et dont le tirage ne dépassait guère 15,000 numéros, a saisi avec empressement l'occasion superbe que lui offrait « le général » de décupler sa vente. « *I am good for the game* », je suis votre homme, a dit le directeur, le vertueux William Stead, car ils sont tous vertueux là dedans. Oui, tous les anglais sont vertueux, et c'est pourquoi ils sont si profondément ridicules. Ils sont vertueux quand même, vertueux après les dénon-

ciations de la *Pall Mall Gazette*, vertueux malgré les scandaleux procès de divorce dont nous allons donner des échantillons et qui chaque semaine forment le seul côté gai de leur presse.

Donc, John Bull ne pourra plus, sans crainte des galères, séduire des filles au-dessous de seize ans, eussent-elles jeté depuis huit ans leur cotillon à la tête de leurs frères. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, disent les saintes Écritures; espérons qu'à Londres comme ailleurs celle du policeman ouvrira l'ère de sérieuse vertu.

---

## CHAPITRE III

### LA MANIFESTATION DE LA PURETÉ NATIONALE.

*Hyde Park*, la place de tant de meetings populaires, ce forum agreste d'où s'éleva si souvent le souffle formidable des réformes politiques et sociales, Hyde Park vit fin août 1885 sur ses vastes pelouses, entre ses arbres biséculaires, les ébats de la plus immense et de la plus grotesque saturnale des temps modernes Jamais, depuis 1867, où la foule furieuse brisa les grilles et se précipita tumultueuse à la suite de ses orateurs, il n'y eut plus grand rassemblement humain. Deux cents à deux cent cinquante mille personnes de tout âge, de tout sexe, de tout rang, étaient réunies, offrant un spectacle étrange et singulier. Mépris grossier des plus simples convenances, absence complètedu sensduridicule, indécentes exhibitions, charlatanisme éhonté des sectes puritaines, intolérance, débauche, imbécillité, jongleries, hâbleries et mascarades, tout s'est étalé à l'aise et sans vergogne, trois heures durant, à la face du ciel et en dépit du sens commun, au son des fifres, des tambours et des grosses

caisses, sous le déploiement des bannières excentriques et des oriflammes multicolores des sociétés de tempérance, de pureté et de répression du vice. L'enseigne : « protection des jeunes filles, » était le prétexte de cette fumisterie.

Depuis longtemps la *Pall Mall Gazette*, le *Cri de Guerre*, organe de l'armée du salut, le *Monde chrétien* et autres feuilles évangéliques avaient annoncé ce meeting, et dès le commencement de la semaine, d'immenses et stupéfiantes affiches, placardées dans tous les coins de Londres, spécialement dans les quartiers populeux, convoquaient pour samedi tous les citoyens soucieux de la vertu d'Albion. Le but de la manifestation était explicitement détaillé, et les résolutions à prendre, et votées à l'unanimité, divisées en trois parties :

*1° Le peuple de Londres exprime sa honte et son indignation des crimes révélés.*

*2° Par ce meeting, il déclare qu'il aidera et stimulera les autorités dans la rigoureuse exécution de l'acte d'amendement de la loi criminelle.*

*3° Qu'il est du devoir de tout bon citoyen d'envisager résolument les maux sociaux et moraux où ont pris racine les vices horribles dont leurs filles ont été victimes, dans le but de les extirper.*

Tout cela est très bien, mais de nouvelles

révélations étaient annoncées, criées, commentées en public du haut de la tribune, offrant un piquant attrait à la commune paillardise. L'appel ainsi fait aux curiosités malsaines, des milliers et des milliers de tout jeunes gens et de très jeunes filles se pressaient dans le parc bien avant l'heure pour prendre place aux premiers rangs.

La *Pall Mall Gazette* avait vainement essayé d'obtenir les adhésions des évêques et des archevêques ; les prélats se tinrent cois, et ceux qui parlèrent répondirent qu'ils trouvaient l'affaire indécente au premier chef. Il faut donc rendre cette justice au clergé de l'Église anglicane ; il se tint à l'écart, et, si quelques *clergymen* s'exhibèrent sur les tréteaux, ils appartenaient sans nul doute aux basses chapelles des sectaires.

Ce fut donc surtout la manifestation des puritains des différentes associations de buveurs d'eau, de celles qui font profession de pureté et de vertu, *l'armée de l'Eglise, l'armée du Ruban bleu, l'armée de la Croix blanche, l'Eglise des saints* et toutes les sociétés de tempérance, dont on comptait environ 150 bannières, et auxquelles se mêlait, pour la circonstance, les drapeaux rouges surmontés du bonnet phrygien du parti socialiste.

Il est à remarquer que l'*armée du Salut*, dont le chef, le fameux Booth, fut je le répète

le promoteur et initiateur de tout ce tapage, s'abstint de paraître, et que, bien que l'appel fût adressé spécialement aux classes ouvrières, il n'y eut pas une seule députation de *trade's unionists*.



Vers cinq heures, les bandes arrivèrent de tous côtés à la fois, mais surtout par Picadilly, d'où elles s'engouffraient dans le parc, au bruit des fifres et de la grosse caisse, devant la colossale statue d'Achille, habillé d'une simple feuille de vigne, que les dames anglaises offrirent à Wellington.

De jeunes chenapans, de ceux qui vendent aux alentours de *Charing cross* des dessins obscènes dans des cahiers de papier à cigarette, escortaient toutes les bandes, portant de grandes affiches, annonces de pamphlets idiots que, depuis les Scandales de Londres, on hurlait à chaque pas dans le *Strand* et la Cité : *Scandales de Paris. — Effroyable immoralité en France. — Le tribut des vierges à Paris. — Horrible et générale dépravation des Françaises*, tandis que sur leur chapeau s'étalait une autre affiche : *Protection des jeunes filles !*

Cette enseigne servait de couvert à toutes les petites industries qui s'épanouissent dans les grands rassemblements humains, depuis la bouquetière offrant aux messieurs des fleurs

en leur murmurant tout bas des paroles mystérieuses, jusqu'au pâle voyou leur proposant des cartes transparentes. *Protection des jeunes filles ! protection des jeunes filles !* On lisait ces mots sur les cabs, sur la coiffure des joueurs de bonneteau, des escarpes, des souteneurs, des marchands de chaînes de sûreté et de ces opuscules pornographiques qui inondent les vitrines des librairies louches et auxquelles la *Pall Mall Gazette* a donné un surcroît d'actualité.

C'est elle naturellement qui eut les honneurs du jour. Sur une bannière blanche, dont des voyous à face patibulaire portaient fièrement les hampes, on lisait, en énormes caractères : *Honneur à la Pall Mall Gazette !* et son directeur, William Stead, l'homme lige du général « Booth », juché sur un char, passa comme un triomphateur. *Long life to Stead ! long life to Stead !* Tous les échos des environs répétaient ces cris ; les chapeaux se levaient, les mouchoirs s'agitaient, les bannières flottaient, et fifres et grosses caisses faisaient rage,

> Par mille cris de joie et d'amour furieux,
> Le peuple saluait ce passant glorieux

qui répondait d'un air protecteur au populaire enthousiasmé.

Omnibus, wagonnets, voitures de maître,

camions, chariots, où s'entassait une foule bigarrée, décorée de rubans blancs, défilaient avec des bruits de fête foraine et des éclats de cantiques. D'autres véhicules suivaient, exclusivement chargés de femmes et enguirlandés, comme des catafalques, de fleurs blanches ; aspect funèbre qu'augmentait l'air morne des manifestantes vêtues de deuil.

Un groupe extraordinaire, composé de trois personnes, se tenait debout sur un chariot. On eût dit trois condamnés conduits à la potence. Au milieu, une fort jolie fille en noir ; à sa droite, une horrible vieille en lunettes, habillée de satin blanc, et à sa gauche un éphèbe esthétique à longs cheveux blonds, coiffé d'une calotte de notaire. Tous trois déclaraient sur une bannière flottant au-dessus de leurs têtes qu'ils voulaient l'égalité des hommes et des femmes, et la pureté pour tous.

Non loin de ce singulier trio s'avançait une victoria chargée d'un horrible lot de viragos sans âge, couperosées, bilieuses, débordantes de graisse ou étiques, quelques-unes moustachues ; c'est le groupe des orateurs femelles, qui, avec des gestes d'épileptique et l'écume aux lèvres, profitaient de l'occasion pour revendiquer leurs droits.

Toutes portaient sur l'épaule un bouquet de roses blanches. Hommes, femmes, enfants, fillettes, chevaux et jusqu'aux fouets des cochers

étaient parés de fleurs ou de rubans blancs, symboles de l'innocence, et aussi de lamentations de douleur et de deuil. Car c'était grande démonstration d'affliction parmi les filles de Sion, et rien que les inscriptions des bannières devaient arracher les larmes des yeux : *Hommes, protégez les filles d'Angleterre ! — Honte ! honte ! gémissons ! — Femmes de Londres, à la lutte ! — Guerre au vice ! — Seigneur, ayez pitié de nous !*



Cependant la conduite d'un grand nombre des filles de Sion répandues dans la foule n'avait rien de bien édifiant. Elles jouaient avec les garçons d'une façon à laquelle la plus indulgente matrone eût trouvé à redire, apostrophaient les porteuses de bannières virginales, leur demandant en ricanant si elles étaient bien certaines de mériter cet honneur. Des prostituées ivres suivaient le défilé ; quelques-unes, mêlées à des truands accourus de tous les bouges de *White-Chapel* et de *Seven-Dials*, essayaient d'escalader les chars de puritaines, et celles-ci se défendaient avec rage à coups de parapluie ou d'ombrelle, pointant et sabrant d'estoc et de taille, aux éclats de rire des spectateurs.

Il faut le dire, d'ailleurs, il n'y eut pas d'autre désordre. La police ne se montra pas. Les ora-

teurs, perchés sur leur voiture, traitaient de la belle sorte et les lords et le prince de Galles. Ce dernier fut accusé de tous les crimes, et par-dessus tout d'être Français!

Chaque chariot, chaque camion, chaque voiture servait de tribune. On entendit des discours épiques. La France fut solennellement et généralement accusée d'avoir corrompu l'Angleterre, et Paris dénoncé comme la sentine de tous les vices humains. Puis, tout à coup, saisis de rage religieuse, les adeptes, groupés autour de l'orateur ou juchés sur le même véhicule, entonnaient une hymne ou une antienne sur la pureté nationale. La tribune devenait chaire, la chaire chœur, le chœur orchestre forain. Et au son des roulements de tambour, des coups de grosse caisse, des airs de fifre, tous s'agitaient, gesticulaient, semblaient pris subitement de la danse de Saint-Gui.

Des hommes à cheval, avec un ruban bleu en sautoir, d'autres à pied avec des croix blanches sur le bras, comme les catholiques à la Saint-Barthélemy, parcouraient la foule, distribuant de pieuses billevesées connues sous le nom de *tracts : Une conversation avec Dieu. — Causes de la prostitution. — Marchons de concert au ciel. — Oh ! goûte et vois!* et des dames en lunettes conjuraient les passants de revenir à Jésus, tandis que tout à côté des drôles évidemment échappés de prison criaient

à tue-tête : « Le diable ! le diable ! Achetez le diable pour un penny ! » offrant un nouveau journal pornographique appelé *The Devil* où, sur la première page, trois jeunes personnes en maillot et sans préjugés étalent avec complaisance des formes rubennesques.



*Le trafic des jeunes filles. Nouvelles et terribles révélations. Nouveaux viols de mineures.* — C'est sur ce thème qu'un énergumène disserte, l'écume aux lèvres. L'élément féminin domine dans l'auditoire. Près de lui stationne un chariot chargé de petites filles de six à dix ans, tout de blanc habillées et roses blanches à l'épaule ; elles écoutent, œil étonné, oreille curieuse. On a amené ainsi deux ou trois voiturées de ces enfants, et les plus grandes tiennent des bannières où est écrite cette phrase interrogative : *Les innocents seront-ils égorgés ?* — Non ! non ! crie la foule. Honte ! honte !

Ce qui est surtout honteux, c'est de les avoir amenées là. Mais elles figurent dans la mascarade et servent de *clou* au spectacle. Non loin, une autre voiture, celle-ci chargée de vieilles filles en noir ; le deuil de la vertu d'Albion.



La vertu d'Albion ! Jamais elle ne fit si grand tapage. On l'entend sonner comme une fanfare

dans la bouche des orateurs. Elle coule comme un fleuve de lait. Vertu, pudeur, chasteté, pureté, ils en sont si gonflés, mâles et femelles, qu'ils les répandent à flots sur la foule, qui, à force d'entendre répéter ces grands mots, en paraît toute contrite et se pâme d'aise comme une dévote qui reçoit l'eau bénite à coups de goupillon.

La nuit fait cesser les harangues. Roulements de tambour, coups de grosse caisse mettent fin à la comédie, et dans les allées silencieuses des groupes s'en vont deux par deux mettre à profit les leçons tombées des lèvres des pieux tribuns.

Mais dans les splendeurs du Couchant, alors que défilaient sous la porte monumentale les manifestants, escortés des hourrahs des roughs, des cris des marchands de pamphlets obscènes, du charivari des orchestres carnavalesques, passèrent à leur tour les chariots des *Innocents*. Toutes blanches, couvertes de fleurs, les fillettes glissaient comme dans une apothéose.

Et les plus petites, rieuses et charmées de la fête, agitaient leur mouchoir et envoyaient des baisers à la foule, tandis que les grandes, plus réservées, promenaient leurs grands yeux rêveurs, semblant songer à toutes les choses entendues qui venaient de parfaire leur éducation !

## CHAPITRE. IV

### LE CAS D'ELISA ARMSTRONG.

Cette affaire scandaleuse, conséquence et dénouement des révélations de la *Pall Mall Gazette*, commença dans les premiers jours de septembre 1885 devant la *Police court* de *Bond Street* et se termina au milieu de novembre à la cour centrale criminelle de *Old Bailey*. Je donne tels quels et sans y rien changer les comptes-rendus que je publiais alors dans le *Voltaire*, sous la direction de Jules Laffitte.

### I

C'est la *great attraction* de la fin d'année et l'intérêt qu'elle excita prima pendant deux mois toutes les autres questions. Dès le premier jour les alentours de la *Police Court* sont obstrués par une foule énorme ; ce n'est qu'à coups de coude et de poings qu'on parvient à s'ouvrir un passage, et encore pour trouver la partie de la salle réservée au public presque entièrement envahie par quantité

de gens de loi et de dignitaires de l'Armée du Salut.

Beaucoup de célébrités avides de croustilleux débats sont déjà confortablement installées près du tribunal, principalement des membres influents des sociétés de moralisation. On se montre le professeur Stuart, de la Chambre des communes, qui a pris une part active dans ce qu'on appelle ici le *Mouvement de Pureté nationale*. On voit aussi M. Catlin, du *Lloyds Newspaper* à qui est en partie due l'initiative des poursuites contre le directeur de la *Pall Mall Gazette*, exemple touchant de la solidarité et de l'estime qu'ont les uns pour les autres les confrères de la presse anglaise.

Les accusés sont introduits. Voici d'abord, dans son uniforme bleu sombre chamarré de tresses noires, le chef d'état-major de l'armée du Salut, Bramwell Booth ; puis M^me^ Maury, « la dégoûtante Française », comme l'appelait la petite Elisa, M. Jacques, de la *Pall Mall Gazette*, *fidus Achates* de Stead le directeur ; mistress Combes, la sœur de Bérard, chez qui l'on envoya la petite fille pour la soustraire aux recherches, et enfin Stead, le lion du jour.

Rebecca Jarrett, *alias* Sullivan, est placée derrière eux. C'est une belle fille de trente à trente-cinq ans environ, grande, solidement bâtie. Un long ulster de couleur sombre l'en-

veloppe des épaules aux pieds, et un chapeau de paille à rubans verts couvre ses cheveux blonds. C'est la seule figure de femme intéressante. Les deux étrangères présentes, mistress Combes, une suissesse, et la sage-femme Maury, française, parfaits échantillons de laideur et de vulgarité ne font pas honneur à leurs compatriotes. On voit de ces figures grimaçantes sur les tribunes où gesticulent, l'écume aux lèvres, les champions du beau sexe. Mistress Combes, qui porte l'uniforme de l'armée du Salut, fait d'ailleurs, du haut des tréteaux évangéliques, une active propagande. Quant à M^me^ Maury, elle paraît avoir oublié dans l'étude des secrets de l'organisme ceux du bon goût traditionnel des Françaises. Sa tête est ornée d'un chapeau gigantesque, où les plumes orangées sont mêlées à des rubans rouges, bleus et verts. Sur la demande d'un avocat, on offre aux accusés des siéges pour écouter plus commodément l'acte d'accusation.

On en connaît les chefs. Quatre principaux pèsent sur eux :

1° Enlèvement de mineure ;

2° Séquestration ;

3° Attouchements indécents ;

4° Administration de narcotiques.

Le tout avec l'intention d'abuser d'Elisa Armstrong.

Disons tout de suite qu'Élisa Armstrong est une jolie fillette, à l'air résolu. Cheveux châtains, yeux très noirs, figure rondelette, nez mutin, jolie bouche et treize ans. Un morceau d'archevêque, disait-on autrefois en France. Ici, l'on dit : un morceau de la *Salvation Army.*

Aussi y eut-il grand meeting avant hier, et des prières spéciales furent-elles adressées au ciel en faveur du général Booth et de son chef d'état-major, pour que le Seigneur-Dieu les conduise triomphalement et sans éclaboussures au travers des épreuves de ce procès, et que Satan soit honteusement vaincu dans ses immondes efforts contre l'armée des Saints. C'est mistress Rébecca Jarrett, *alias* Sullivan, qui le déclare, ajoutant qu'elle est heureuse de souffrir pour sauver les pauvres petites filles d'une calamité qui fondit sur elle lorsqu'elle avait son innocence et ses quinze printemps, et qu'elle offre ses souffrances en holocauste au doux Jésus. Mais, malgré son assurance et la déclaration que l'état de son âme est superbement pur, et que Dieu est avec elle, elle perd peu à peu de sa confiance et se rembrunit à mesure que se déroulent les débats.



La façon dont elle prit possession de la jeune fille excite vivement l'intérêt de l'auditoire.

Ayant jeté son dévolu sur l'enfant, elle alla trouver une voisine de la mère Armstrong, la femme Broughton, avec qui elle avait été autrefois servante à *Claridge Hôtel*.

— Je suis mariée, dit-elle, j'ai une jolie petite maison dans un faubourg de Londres et j'aurais besoin d'une petite fille pour m'aider à frotter, car j'ai mal aux jambes et je ne puis plus me baisser.

— J'en connais deux qui feront votre affaire, répliqua la femme Broughton, très propre et très dégourdie ; l'une a dix-sept ans.

— C'est trop vieux, dit la Jarrett.

— L'autre en a seize.

— C'est encore trop vieux. Ce qu'il me faut, c'est une petite fille, une vraie petite fille. Douze ans, treize ans au plus. Vous ne connaissez rien de la sorte dans votre voisinage !

— Il y a la petite Elisa Armstrong ; elle demeure justement tout près.

On va chercher Elisa Armstrong, on lui explique la chose. La gamine ne demande pas mieux que d'aller en service : son père est pauvre, et naturellement il a sept enfants ; quant à sa mère, elle a beaucoup de mal, mais elle ne voudra pas probablement se séparer de sa fille. On appelle la mère. En effet, elle refuse ; Lizzie lui est indispensable pour prendre soin du petit dernier.

— Il n'y a donc pas de petites filles dans

votre quartier, demande-t-elle d'un air soupçonneux à Rébecca Jarrett, que vous venez en chercher si loin?

— Il y en a, dit l'autre : j'avais même une petite Française, mais elle veut retourner dans son pays. J'ai pensé à la vôtre, parce que mistress Broughton m'a dit qu'elle avait besoin de gagner son pain.

— Non, je ne veux pas, dit la femme Armstrong.

Notez que c'est le récit de l'accusation.

Stead a raconté tout cela autrement dans la *Pall Mall Gazette.*

Le lendemain, Rébecca Jarrett, qui n'est pas femme à se décourager, soutenue qu'elle est par la sainteté du but : arracher une jeune âme aux griffes de Satan, c'est-à-dire du minotaure, revient à la charge sans plus de succès. Elle y revient une troisième fois, et, devant la promesse d'habiller sa fille des pieds à la tête, la mère cède enfin, à condition qu'Élisa écrira chaque semaine et visitera ses parents tous les mois.

On habille proprement la petite et la racoleuse l'emmène d'abord en une maison d'Albany street, où l'on trouve M. Stead attendant, les pieds sous la table de thé en compagnie d'une jeune dame. Cette jeune dame, qui avec la Jarrett conduisit Élisa chez la sage-femme, on ignore son nom et l'on n'a pu retrouver

ses traces. Mais la petite Armstrong va nous raconter elle-même sa visite à la matrone.

— Mistress Jarrett frappa à la porte et une servante vint ouvrir.

— C'est madame que vous demandez ?

— Oui, c'est madame.

Nous montons, et mistress Jarrett a une longue conversation avec une dame que je reconnus être Française, parce qu'elle parlait très mal. Après qu'elles eurent parlé, mistress Jarrett et l'autre me laissèrent seule avec « madame » et passèrent dans la chambre voisine. J'étais debout à côté du lit ; alors « madame » s'agenouilla devant moi, releva mes jupes et m'examina indécemment.

— Avez-vous crié ? demande le magistrat.

— Non. J'étais trop effrayée.

— Combien de temps dura l'examen ?

— Environ deux minutes.

— Vous a-t-elle fait du mal ?

— Pas du tout. Alors elle m'a laissée, et je suis allée rejoindre mistress Jarrett dans la chambre, en lui disant que la dame française était une dégoûtante femme. C'est après cela que mistress Jarrett me conduisit dans une autre maison, et m'ordonna de me déshabiller et de me coucher.

Aussitôt qu'elle fut au lit, Rébecca Jarrett lui mit sous le nez un mouchoir en lui disant d'aspirer fortement, que c'était un parfum qui

lui ferait du bien. Élisa aspira, mais, trouvant au parfum « une drôle d'odeur », repoussa le mouchoir. A ce moment M. Stead entra et la petite fille cria le mot qui fit sensation dans les *Scandales de Londres :* « Il y a un homme dans la chambre. »

On sait que M. Stead affirme que l'expérience se borna là. Quoi qu'il en soit, mistress Jarrett ordonna à Élisa de se lever, sous le prétexte *qu'il y avait trop d'hommes dans la maison.*

On s'en alla par la nuit frapper à une autre porte, l'enfant fut remise au lit, et le lendemain matin la jeune dame inconnue, mistress Combes et Jarrett la conduisirent à la station de Charing Cross, où là encore l'on rencontre l'obstiné Stead qui la met dans le train.

Elisa Armstrong est conduite à Paris sans qu'on lui dise où on l'expédiait. C'est au quartier général de l'armée du Salut qu'elle débarque. Elle y trouve nombre de jeunes filles, les unes de son âge, les autres plus âgées. Logées, nourries, habillées, on les envoie par les rues vendre le *Cri de Guerre, En avant*, etc., organes de l'armée. Une jeune fille qu'elles appellent « le capitaine » commande l'escouade. Après trois semaines, un mentor de vingt-trois ans, neveu de mistress Combes, de l'armée du Salut, naturellement, la conduit dans le Dauphiné.

On sait que c'est à la suite des articles de la *Pall Mall Gazette* où Stead eut l'aimable audace de raconter l'enlèvement de la petite Armstrong sous le pseudonyme de *Lizzie*, diminutif d'Elisa, que les parents renouvelèrent leur déclaration à la police, et c'est alors, dans la crainte qu'on ne découvrît les traces de l'enfant, qu'on l'emmena chez un nommé Bérard, représenté dans l'acte d'accusation comme un « hautement respectable gentleman vivant à Loriol ». « Ne laissez savoir à personne, lui écrivit mistress Combes sa sœur, que la petite appartient à l'armée du Salut, et surveillez-la : il y va de mon honneur et de ma liberté. » Ledit Bérard, du reste, traita bien l'enfant, qui écrivit à ses parents qu'elle était très heureuse, sans indiquer toutefois le lieu de sa résidence. Ceux-ci n'avaient reçu encore qu'une carte postale, datée de Winchester, pour dépister les recherches. Dans la lettre adressée de Loriol, lettre probablement dictée et fort affectueuse, on trouve ces vers :

Quand j'étais au lit,
Quelques petites pensées vinrent dans ma tête,
Je songeais à un, je songeais à deux,
Mais d'abord et avant tout je songeais à vous.

C'est seulement le 1er août, c'est-à-dire deux mois après l'enlèvement, que la mère obtint l'adresse de sa fille par le chef d'état-major de l'armée du Salut, effrayé du bruit que

commençait à faire cette disparition de mineure.

Enfin après maints pourparlers, l'enfant est rendue à sa famille le 24 août, sous la promesse, expresse qu'elle ne fera rien savoir à la police et, en échange de sa fille, la mère signa la déclaration suivante, que lui présenta M. Jacques, l'*alter ego* de M. Stead : « J'ai reçu ma fille Elisa saine et sauve, et en même temps le double des gages convenus (2 livres 10 shillings). Ma fille m'affirme qu'elle a été très heureuse et très *confortable*. Les personnes chez qui elle a vécu ont été très bonnes pour elle, et je suis tout à fait satisfaite qu'elle n'ait pas subi les derniers outrages. »

Cette femme Armstrong et son époux ont des mines déplorables. On s'étonne qu'un pareil couple ait donné naissance à une si jolie fillette.

Les débats continuent.

Chantage d'un côté, débauchage de l'autre, plaignants pas plus qu'accusés ne sont dignes de sympathie.

## II

Il est vraiment extraordinaire de voir le nombre et la qualité des gens mis en campagne à propos de cette petite servante, jolie, mais fort insignifiante en somme et ignorante

comme la plupart des filles de sa condition en Angleterre, c'est-à-dire, quoique ayant appris à lire et à écrire, étrangère aux mots les plus usuels de sa langue et confondant la cave avec le grenier, et d'ailleurs fort savante au fond sur les choses défendues. Dignitaires de l'armée du Salut, journalistes, membres influents des sociétés vertueuses, hautes dames et femmes suspectes, tout s'est agité à son sujet, écrivant, télégraphiant, se compromettant, passant de Londres à Paris et *vice versa*, agissant à l'égard d'une enfant achetée ou volée avec une indifférence remarquable pour les droits du père et de la mère.

Aussi l'intérêt de cette affaire, loin de diminuer, s'accroît au fur et à mesure des débats.

Disons d'abord que la famille Armstrong, outre qu'elle est des plus pauvres, est de celles qui s'éloignent le plus de ce qu'on appelle ici *respectabilité*. Père, mère, filles, garçons n'ont qu'une chambre unique, où l'on cuisine, où l'on se couche pêle-mêle, souvent au milieu des batteries. On sait trop ce que, dans cette promiscuité, devient l'innocence d'une fillette, surtout sous l'égide de la matrone que vous allez voir.

— Vous avez déjà eu quelques petits désagréments avec la justice ? lui demande un des avocats.

« — Des désagréments ! Qu'est-ce que ça

peut vous faire? Je n'ai jamais été ni p.... ni voleuse. Le reste me regarde. Vous n'avez rien autre à me demander?

— Je voudrais savoir si vous n'avez pas eu quelque condamnation... pour *assaut* (coups et blessures), par exemple?

— Oui, sur ma belle-sœur, si ça vous est égal. Et je suis prête à recommencer le jour où elle s'avisera de vouloir me crêper le chignon.

— Vous avez été aussi condamnée pour ivrognerie et langage obscène en public.

— Et puis après? Qu'est-ce que cela a de commun avec le cas de ma fille?

— Je vous demande de répondre. Avez-vous été condamnée pour langage obscène en pleine rue?

— Langage obscène?

— Oui. N'avez-vous pas comparu devant le tribunal de police le lendemain même du départ de votre fille?

— Je crois bien. C'est justement à cause de son départ que mon mari m'a tapé dessus.

— Et vous avez été condamnée pour propos indécents et obscénités criées en pleine voie publique?

— Encore une fois, qu'est-ce que cela a de commun avec le cas de la petite »?

Le magistrat conseille à la mégère de répondre poliment, dans son propre intérêt.

« — Étant ivre, vous aviez un enfant sur les bras.

— C'est possible, réplique-t-elle ironiquement ; j'étais si saoule que je ne m'en souviens plus. »

Elle ne se gêne pas avec le tribunal, qui me paraît fort débonnaire à son égard.

« — Vous n'allez pas m'embêter, déclare-t-elle, et me tirer les vers du nez et me faire des questions assommantes, comme à ma petite ! Je vous préviens que je ne répondrai plus.

La petite est interrogée.

« — Votre mère boit-elle?

— Pas très souvent. Mon père la conduit de temps en temps au *public house*, quand l'un ou l'autre a gagné quelque argent ; mais elle ne m'a jamais paru ivre. »

Le fait est que c'est une ivrognesse fieffée. On lit son dossier judiciaire : une condamnation pour coups et blessures ; une autre pour désordre, scandale et langage obscène dans la rue ; trois pour ivrognerie.

On voit d'ici l'éducation familiale qu'a dû recevoir la jeune Elisa.



Ils sont d'ailleurs tous typiques dans cette affaire. Lorsque la femme Armstrong, en butte aux mauvais propos de ses voisines, qui, à la

suite des révélations de la *Pall Mall Gazette*, l'accusaient d'avoir vendu sa fille pour cinq livres sterling, se décida à faire des démarches près du chef d'état-major de l'armée du Salut, et lui réclamer son enfant, qu'on disait avec juste raison entre les mains des *Salutistes,* celui-ci lui demanda avec une belle audace si elle avait cent livres sterling à lui rembourser.

« — Cent livres! s'exclama-t-elle, et où les trouverais-je, pauvre misérable que je suis?

— C'est ce que j'ai déboursé pour envoyer Élisa à l'étranger, répondit froidement Bramwell Booth, et il est juste que, si l'on vous rend votre fille, je rentre, moi, dans mes frais.

— Mais je ne vous ai pas chargé de l'envoyer à l'étranger, riposta la femme; ce n'est même pas à vous que j'avais confié mon enfant.

— Cent livres ou rien, répliqua imperturbablement le saint personnage. »

Elle insista et menaça.

« — Puisque vous avez agi au nom de Jésus, dit-elle, adressez-vous à lui pour le remboursement. »

Cette ivrognesse est loin d'être une sotte.

Enfin, on lui rend son enfant, d'abord pour une simple entrevue. Elle a lieu à Wimbleton, dans la maison et en présence de M. et mistress Stead, et d'autres personnages.

La mère, la fille retrouvée et une sœur aînée, déjeûnent toutes trois dans l'ivresse du revoir.

— Désirez-vous faire examiner l'enfant? demande Jacques, rédacteur de la *Pall Mall Gazette*, à la matrone.

— Non, répond-elle, je suis satisfaite de ce que ma fille m'a confié.



Au sortir de l'audience, la rue se trouve obstruée par une foule de voyous hurlant et de pick-pockets en éveil. Il est plus difficile encore de sortir qu'il ne l'a été, de pénétrer dans le prétoire. En dépit d'un renfort considérable de police, nombre de gens sont ouvertement dépouillés de leur porte-monnaie et de leur montre. Ceux dont on ne peut fouiller les poches, on leur enlève leurs chapeaux. Je rencontre dans Covent-Garden deux ignobles gueux en guenilles s'en allant rapidement, le chef couvert de gibus neufs. Des gentlemen boxent pour défendre leur paletot. Les cabs ne peuvent circuler et des *roughs* s'installent dans des voitures de maître, huant le cocher. Une pauvre vieille dame est à demi assommée parce qu'un voyou a crié que c'était la sage femme. Stead s'est esquivé heureusement dans un cab sans être reconnu ; mais le reste des accusés, libres sous caution, n'ose se hasarder

au dehors. On est obligé de les emporter au loin dans une voiture cellulaire pour les sauver de la populace.

## III

Samedi et hier lundi 15 septembre cette curieuse affaire a continué. Dès le matin, comme de coutume, une foule hétérogène encombrait la rue, et vingt fois plus de gens que la salle ne pouvait en contenir assiégeaient la porte du tribunal. Peu soucieux de me livrer à de nouvelles luttes, j'attendis, et quand les portes furent ouvertes, que le petit nombre d'élus se furent rués à l'intérieur, que la police eut repoussé le reste et dégagé les approches du bâtiment, je pénétrai à mon tour, à l'aide de la clef à laquelle aucune serrure, je veux dire aucune conscience de *policeman* ne résiste, j'ai nommé le *shilling* corrupteur.

Emboîtant hardiment le pas à un confrère du *Daily Telegraph*, je pénétrai dans le prétoire cette fois, et, après quelques poussées, me trouvai au banc des journalistes, à deux pas de Rébecca Jarrett.

Je le redis en dépit de ses trente-cinq ans, en dépit de sa vie orageuse à Bristol, à Manchester et à Londres, c'est une blonde fort agréable, dont la tenue modeste et les manières

simples ne rappellent en rien la *vieille garde* britannique. Il y a même une certaine distinction dans son visage et son port, et, sans ses mains vulgaires qui griffonnent lourdement sur un agenda et trahissent l'ancienne nettoyeuse des ferrures de Claridge Hôtel, et la simplicité presque misérable de son costume, on pourrait croire à quelque *lady* traînée sur « le banc d'infamie » pour coups de canif dans le contrat conjugal.

Sur un autre banc, à ses pieds, sont assis les accusés libres, tournant comme elle le dos au public. Vous les connaissez déjà : Bramwel Booth, en tenue de *salutiste* et armé d'un énorme corné acoustique en cuivre, assez semblable à une trompette de héraut d'armes, car ce jeune apôtre est sourd comme un vieux pot. Il a la face d'un niais, et rien de plus amusant que de le voir manœuvrer son cornet, surtout quand son avocat s'approche, et qu'oubliant la surdité de son client il s'obstine à vouloir lui parler dans le tuyau de l'oreille, tandis que Booth, impatienté, s'écarte, lui mettant sous le nez son piston.

A côté, William Stead, qui ressemble plus à un contre-maître d'atelier de serrurerie qu'à un directeur de journal. Tête petite, front étroit, mais œil intelligent. Puis Samson Jacques, de la *Pall Mall Gazette* aussi, avec une grosse face rasée de curé campagnard, de

ceux qu'on voit parfois dans les cours d'assises ou sur le siège de cocher de fiacre ; et enfin les deux *Françaises ;* mistress Combes, petite brune, nerveuse et sèche comme il en pousse dans les montagnes alpines, et M^me^ Maury, grosse maman au visage blafard, coiffée de son étonnant chapeau à plumes. L'auditoire est à peu près le même qu'aux précédentes audiences ; beaucoup de femmes de l'armée du Salut, mistress Joséphine Butler, bien connue à Paris et qui depuis bientôt vingt ans *championne* contre la prostitution. Il est à remarquer que les conseillers de la reine Waddy et Charles Russell, défenseurs, le premier de Bramwell Booth et de mistress Combes, le second de Rébecca Jarrett, sont membres du Parlement.

L'audience entière de samedi se passe à l'interrogatoire par les avocats, et qu'on appelle ici *cross examination,* des femmes Armstrong et Broughton. J'ai déjà parlé de l'insolence de la première devant le tribunal ; celle de Broughton ne laisse non plus sous ce rapport rien à désirer. Elle traite les graves conseillers de la reine par-dessous la jambe et se moque d'eux comme de Colin Tampon.

Quand elle prononce le nom de Rébecca Jarrett, sa compagne de Claridge Hotel, et sa chère *Becki* d'autrefois, c'est avec un accent de souverain mépris, celui de la vertu indi-

gnée d'une femme impeccable qui a été dupe d'une abominable coquine.

Elle est du reste fort amusante dans ses réponses et ment avec une effronterie dont les femmes, les anglaises spécialement ont seules le secret. Elle prétend qu'elle ne sait ni lire ni écrire, qu'elle n'a jamais correspondu avec Jarrett, et on lui met sous le nez des lettres écrites par elle à Jarrett. Elle jure sur le Père éternel que, si elle avait connu la conduite antérieure de son ancienne amie, elle n'aurait jamais décidé la mère Armstrong à lui confier sa fille, et c'est à la sortie de l'hôpital où la syphilis avait clouée sa camarade qu'elle lui offrit le couvert.

Dans ses pourparlers au sujet de la petite Elisa, elle reconnaît que Jarrett lui mit dans la main une pièce de monnaie ; mais elle ne la regarda même pas et la fit glisser dans sa poche sans savoir si c'était un shilling ou un souverain, et ce ne fut que longtemps après qu'elle s'aperçut que c'était un souverain (25 francs).

— « Etes-vous bien certaine qu'il n'y en avait pas deux ?

— Tout à fait. Je suis prête à baiser le livre (la Bible) ».

Elle paraît femme à baiser tout ce qu'on voudra, s'il y a une pièce à happer au bout. On l'a chassée jadis de *Claridge Hotel* pour ivro-

gnerie, et *elle baise le Livre* pour prouver qu'elle n'a jamais bu.

C'est la chanson de la mère Armstrong, et le père Armstrong en redit le refrain. A en croire tous ces ivrognes, ils n'ont jamais bu que de l'eau.

La séance de lundi est presque entièrement consacrée à écouter cet honnête père de famille.

Il raconte sans sourciller, et comme chose toute naturelle, qu'il assomme de temps en temps sa moitié, ce dont, pour mon compte, je ne le blâme pas.

« — Tel jour, dit-il, tranquillement je lui ai cassé la mâchoire ; tel autre, je lui ai aplati le nez ; une autre fois, je lui ai poché les deux yeux, je l'ai clouée à terre d'un bon coup de poing. »

On s'exclame dans l'auditoire ; mais il promène un gros œil bête, tout surpris, croyant avoir rempli consciencieusement ses devoirs d'honnête époux en corrigeant sa légitime chaque fois qu'elle le mérite, et elle le mérite souvent.

« — Vous devez, lui demande le magistrat, avoir beaucoup de désagréments à son sujet, à cause de l'ivrognerie.

— Oh ! quant à cela, pas du tout. Ma femme ne boit pas. Elle travaille même pour un *teetotaler* (buveur d'eau).

— Cela n'implique pas qu'elle soit sobre.

— Le buveur d'eau demeure à notre porte, et, si ma femme n'était pas sobre, il ne l'emploierait pas. »

Ce père, qui depuis un mois n'avait aucune nouvelle de sa fille, enlevée à son insu, et qui entendait crier par les rues les *révélations de la Pall Mall Gazette* et les détournements et viols de petites filles, s'inquiétait si peu de la sienne qu'il ne lui vint pas une seule fois l'idée d'aller s'informer au bureau du journal. Ce ne fut que lorsque le *Lloyds newspaper* s'empara de l'affaire, interrogea la femme Armstrong, que tout son voisinage accusait ouvertement du trafic de l'enfant, qu'il parut sortir de son indifférence.

Il faut mettre à son actif qu'il avait donné ce qu'il appelle lui-même « une bonne rossée » à sa ménagère, lorsque, sa journée faite, il apprit en rentrant au logis qu'elle avait loué Élisa sans lui demander avis. Mais il explique aussitôt le motif de son indignation. « Lizzie était très utile. Qui, elle absente, prendrait soin du baby ? »

Les dépositions de jeunes filles de seize à dix-neuf ans qui racontent que Rébecca Jarrett les a trouvées trop grandes et trop « vieilles » quand elles se sont présentées, terminent l'audience.

De la salle on entend les clameurs mena-

çantes de la foule stationnant au dehors. La canaille, toujours fort vertueuse en ces circonstances, a décidément pris le parti de la morale outragée. Déjà il y avait eu force coups à la sortie du tribunal. On avait cru inutile la précaution de la voiture cellulaire pour emmener les accusés libres. Mais Booth, hué, poursuivi, fut saisi et battu au moment où il se jetait dans un cab, et les vêtements de mistress Combes avaient été mis en pièces ; aussi, parut-elle désormais habillée comme tout le monde, renonçant à son uniforme, qui la désignait à l'attention.

La foule s'acharne plus spécialement sur elle et sur la sage-femme Maury, parce qu'elles sont étrangères, il n'y a pas à en douter.

Les dispositions de cette foule étaient cette fois si alarmantes et si férocement hostiles que des renforts de police arrivèrent et qu'on la refoula dans les rues adjacentes.

Cependant, la situation des autres accusés eût été tout aussi critique, car on était disposé à les arracher de leurs cabs. Heureusement pour eux, on en revint au parti pris d'abord : les emmener dans la voiture cellulaire, seul moyen de les soustraire aux saintes fureurs de la vertueuse populace.

## IV

A la dernière audience le 26 septembre l'intérêt semblait diminué et, malgré la défense que M. Stead devait présenter lui-même, la curiosité du public, a, paraît-il, été émoussée par les cinq journées précédentes, car le superintendant de police, qui avait pour cette dernière séance garni les approches de Bow street d'un vrai bataillon de policemen, en a été pour ses frais de précautions. Une centaine de personnes au plus bordaient le trottoir pour assister au défilé des accusés, et l'on pouvait presque pénétrer librement dans la salle.

Les accusés étalaient un certain luxe de toilette. J'en excepte Bramwell Booth, dans son uniforme de chef d'état-major de l'armée du Salut, et Stead, dans sa sévère redingote de directeur d'un journal sérieux. Mais les autres, y compris Rébecca Jarrett, se prélassaient dans des vêtements qu'on ne leur avait pas encore vus. La belle procureuse, enveloppée d'un manteau de couleur sombre bordé de fourrures blanches, était coquettement coiffée d'un chapeau à la Rubens orné de grandes plumes d'autruche fixées par une boucle d'argent. La sage-femme Maury se drape aussi dans un manteau doublé de fourrures, et a remplacé l'extraor-

dinaire chapeau qu'on lui connaît par un autre hérissé également de plumes d'autruches et de paquets de feuillage. Quant à la petite mistress Combes, elle a, je l'ai dit, renoncé à son uniforme de *salvationist*, qui la désignait aux brutalités de la foule, pour s'habiller comme les profanes, tout en conservant la simplicité convenable à une puritaine. M. Jacques est dans un complet gris, rehaussé d'une cravate jaune.



La petite Élisa est redemandée. Depuis la dernière séance, un *détective* lui a fait revoir les différents endroits où l'a conduite la perfide Jarrett au début de son épopée, et elle les a tous reconnus. Elle relate cela d'un petit air déluré et paraît très heureuse de se voir l'objet de la curiosité publique. Elle a atteint du premier coup une étonnante célébrité ; grands et petits se sont passionnés pour elle ; son nom a couru de bouche en bouche et d'affiche en affiche, et son front de treize ans rayonne de légitime fierté.

Qui sait si quelque lord excentrique n'attend pas ses quinze ans pour la demander en mariage ? Ce que c'est que la vertu ! Car la sienne est *intacte*, Mme Maury l'a déclaré, ou du moins elle l'était à l'époque de sa mise en vente. En tous cas, si elle n'a pas vu le

loup, dirait Rabelais, elle l'a entendu, c'est sûr.

On demande des détails à Mme Maury. « Je plaçai la petite fille sur le lit et l'examinai. Cela ne dura pas une minute. Elle s'est laissé faire volontiers sans la moindre résistance ; je ne comprends pas pourquoi je suis accusée d'indécent *assaut.* »

Il est évident qu'une femme seule, et surtout une vieille dame de l'âge de Mme Maury, n'aurait pu examiner de vive force une fillette de treize ans, et que la petite Armstrong savait très bien ce qu'on lui voulait.



Le directeur de la *Pall Mall Gazette* prend ensuite la parole d'un ton solennel et mélodramatique. On dirait plutôt un révérend qui prêche qu'un accusé qui se défend. Ses manières, sa voix, la correction méticuleuse de ses phrases et jusqu'à son ton humblement doucereux quand il s'adresse directement au magistrat décèlent en lui le fils de clergyman (1). Tout ce qu'il a entrepris, fait, osé,

1. Voici le portrait qu'en trace Yves Guyot :
« Le directeur actuel de la *Pall Mall Gazette*, M. Stead, n'a pas les mêmes sympathies que M. John Morley son prédécesseur, pour les idées françaises. Il les igrore. Il ne lit ni ne parle le français, tandis qu'il sait l'allemand. C'est un anglais du nord, nourri de la Bible... Il a la réputation en Angleterre d'être un grand écrivain ; on trouve un certain souffle dans ses

écrit, est au nom de la vertu, de concert avec des amis de la loi et de la vertu, et il s'étonne qu'au lieu de frapper les conspirateurs du vice, ce soient les conspirateurs de la sagesse que la justice poursuive. Le supposer capable d'avoir visé un autre but que le triomphe de la vertu, c'est, — tous ses amis le savent bien — lui briser le cœur. Et deux fois déjà son cœur a été brisé : le jour même où on lui vendit la petite Elisa, et une autre nuit où une mère le pressa de lui acheter trois livres sterling sa fille âgée de douze ans. « *It was unutterably painful.* Ce fut indiciblement douloureux. Si c'est une chose cruelle de jouer le rôle d'acheteur d'innocentes vierges pour des viols imaginaires, n'est-il pas plus cruel de souffrir que de pareils marchés se perpétuent ? J'ai acheté Elisa Armstrong pour sauver Elisa Armstrong, et non seulement cette enfant, mais des milliers d'autres, aussi jeunes et aussi innocentes. Aux grands maux les grands remèdes ; j'ai agi suivant ma conscience, et je suis fier d'endosser toute la responsabilité de mes actes. »

articles, avec des entassements de métaphores bibliques et d'évocations mythologiques qu'en France nous appellerions du galimatias triple. Mais nous n'avons pas le même intellect, nous n'avons pas subi la même éducation, le même entraînement religieux et classique. Nous craignons de sembler des prédicateurs ou de passer pour des cuistres.

*(Le traité des Vierges à Londres).*

Il dit de fort bonnes choses, du reste, malgré son emphase théâtrale, roulant des yeux, arquant les sourcils, donnant à chaque instant de nouvelles intonations à sa voix, allant même jusqu'à imiter celle de la petite Elisa, lorsqu'elle cria effarée : « Il y a un homme dans la chambre. »

Sa défense dura deux heures, et encore fut-il continuellement interrompu par le juge Vaugham, qui lui coupait à maintes reprises la parole et l'empêcha de lire les trois quarts des pièces justificatives où il expliquait le mobile de ses actes. Il y avait là trop d'allusions compromettantes qu'un magistrat ne pouvait supporter.

Le public n'y perdit rien; la *Pall Mall Gazette* le soir même, donnait en entier la défense de son directeur.

On y lit, entre autres, que la Chambre des lords s'est montrée bien moins récalcitrante que celle des communes pour l'amendement de la loi de protection de l'honneur et de la liberté des jeunes anglaises ; que la Chambre des communes est un réceptacle d'immoralités ; que là, siègent des gens qu'on pourrait trouver dans les geôles. « On ne cueille pas de raisins dans les broussailles, ni de figues sur les chardons ; comment s'attendre alors à des lois rigoureuses contre les maisons clandestines de prostitution d'impubères par des législateurs, clients habituels

de Berthe, Milton street, et de Jeffries, Chelsea (1)? Mme Jeffries a-t-elle été punie? On lui a infligé une amende de 200 livres, juste le quart de la somme que lui paye annuellement le roi des Belges! Avec un pareil Parlement, la législation se trouvait fatalement enrayée; c'était une machine à vapeur sans vapeur. »

Ce fut lui, Stead, qui mit la machine en ébullition et on a vu comme elle a roulé.



Il complète ses révélations par d'autres documents qui ne manquent pas d'intérêt. C'est ainsi qu'il nous apprend que dans un asile d'enfants, près de Newport, cinquante petites filles au-dessous de dix ans, ont été violées. A Farnham, dans l'établissement dit de *Sœur Emma,* il y avait en mai dernier quarante fillettes au-dessous de douze ans, également violées. Dans le sud de Londres, deux hommes ont été récemment jugés pour avoir forcé, l'un douze et l'autre seize enfants.

Dans les quelques semaines précédant ses investigations en juin et juillet il n'y eut pas moins de trente cas de viols ou tentatives de viol passés devant la cour, commis sur quarante-trois enfants de trois à treize ans. Chaque

1. Célèbres procureuses de Londres.

année on est obligé de fonder de nouvelles maisons pour abriter ces épaves de l'enfance prostituée.

J'avais déjà signalé ces faits à Paul Strauss, lors du voyage à Londres des délégués du Conseil municipal, et il eut bien de la peine à les croire exacts.

Il taxait d'exagération, comme la plupart de mes compatriotes, d'ailleurs, mes tableaux de la prostitution et du trafic des petites filles (1).

Les évènements ont montré que j'étais au dessous de la vérité.

William Stead donne ensuite des détails sur la vente des enfants par leur mère, venant à l'appui de ceux déjà donnés par son journal, celui-ci par exemple, où une procureuse offre sa fille, âgée de onze ans, à un officier de marine. Indigné, celui-ci porte plainte, et, pour sa justification, la mère répond au tribunal de Thames-Police :

« J'ai élevé ma fille avec le plus grand soin ; la peine qu'elle m'a coûté il est juste que j'en tire récompense. »

Il cite un autre cas où un de ses amis, fonctionnaire public, reçut les offres d'une femme d'aspect respectable, qui lui proposa pour une nuit sa fille âgée de douze ans, au prix d'un

1. *Les Va-nu-pieds de Londres* et *Les Nuits de Londres*, 1884-1885. Charpentier.

souverain (25 francs). Il offre d'indiquer une maison où la mère trafique de ses trois filles, dont l'aînée n'a pas dix-sept ans, et vient d'ajouter au nombre de son lot à vendre sa nièce, âgée de treize ans, avec le consentement maternel.

Il explique ensuite comment Rébecca Jarrett, présentée à lui par mistress Joséphine Butler comme ancienne procureuse et teneuse de maison de débauche retirée des affaires, montra une répugnance extrême à reprendre, même pour le bon motif, son ancien métier. Il ne fallut rien moins que les pressantes sollicitations de la digne dame, et ses impérieux et pieux avis, pour la décider à renouer ses anciennes relations avec les forbans du vice. Tâche difficile, car, loin du centre de ses opérations depuis six mois, non seulement il lui était pénible de revoir ses complices et compagnes, mais elle allait peut-être inspirer de la méfiance.

Enfin le ciel ne pouvait moins faire que de bénir et favoriser les efforts de serviteurs aussi dévoués, et, la veille du Derby, mistress Jarrett annonça à M. Stead qu'elle avait visité ses anciens repaires et vu une vieille amie — mistress Broughton — vivant dans une maison mal famée des bouges de Marylebone, et qui lui promettait pour le lendemain, moyennant cinq livres sterling (125 francs), une petite fille

aussi *intacte* qu'il lui était possible de le supposer. L'argent fut fourni à Rébecca Jarrett, qui n'accepta d'ailleurs pas de remise. Aucun membre de la secrète commission n'était payé, se hâte de dire M. Stead. Tous ces braves gens travaillaient, comme on le voit, pour l'amour de l'art et de la vertu.



Prévoyant ce qui arriverait et pour se couvrir, il s'adressa, sur les conseils de son avocat, au primat de l'Église anglicane, l'archevêque de Canterbury, le prévenant de l'enquête qu'il se proposait d'entreprendre. Celui-ci essaya de l'en dissuader, lui en faisant envisager les dangers matériels et *moraux ;* mais Stead déclara qu'il ne venait pas demander son avis, mais le prendre à témoin comme quoi il n'agissait que dans un but vertueux et sans intentions criminelles.

Démarche bien habile ou bien naïve. Même déclaration fut faite au cardinal Manning, aux membres du ministère et à nombre de membres du Parlement.

Mais les bonnes intentions ne suffisent pas ; le tribunal de Police-Court a déclaré qu'il n'avait pas à examiner les motifs ; il ne juge que le fait brutal, et les *circonstances atténuantes* sont ici chose inconnue.

Le directeur de la *Pall Mall Gazette* et ses

co-accusés dûment convaincus de faits imputés dans l'acte d'accusation, à l'exception de celui d'*indécent assaut* sur Elisa Armstrong, en ce qui concerne Bramwell Booth et mistress Combes, sont renvoyés aux prochaines assises, aux applaudissements de l'auditoire, et hormis Rébecca Jarrett, restent libres sous caution.

## V

L'affaire reparut à la cour centrale criminelle d'Old Bailey. Les différents chefs d'accusation qui pesaient sur Stead, Bramwell Booth, Jacques, Rébecca Jarrett, mistress Combes, ont été écartés, et les co-accusés n'ont plus à répondre qu'à l'inculpation de détournement de mineure, contre laquelle, suivant l'expression anglaise, ils plaident « *not guilty* » (non coupables). L'article de loi est ainsi conçu : « Quiconque détournera illégalement ou fera détourner une fille non mariée, au-dessous de l'âge de seize ans, de la possession et contre la volonté de son père ou de sa mère, ou de toute autre personne en ayant légalement charge, sera coupable de *misdemeanour* (conduite criminelle), » terme sans équivalent dans notre code et qui, entre le délit et le crime, entraîne la réclusion.

Reste la sage-femme Maury, toujours sous l'accusation d'*indécent assaut*.

Les débats sont la répétition de ce qui s'est passé en *police court*, et je n'en entretiendrai pas davantage les lecteurs. Le même public encombrait la salle, mais les difficultés pour y pénétrer étaient plus grandes encore qu'à *Bow street*, à tel point que les rédacteurs mêmes de la *Pall Mall Gazette* eurent à parlementer longtemps pour arriver au banc des journalistes.

On se montre mistress Bramwell Booth assise au premier rang, et qui, en ménagère soigneuse, tricote des chaussettes tout en suivant attentivement les débats.

La *cross-examination* d'Elisa et de sa mère occupe une journée entière et une partie du lendemain. La femme Armstrong prend Dieu à témoin qu'elle n'a pas reçu plus d'un shilling de Rébecca Jarrett. Elle a été joliment volée, alors ; livrer pour 25 sous une jolie fille en possession de son capital !

— Qu'avez-vous fait de ce shilling ? lui demande Stead, qui se défend lui-même et épluche de la belle façon tous les témoignages.

— J'ai acheté un peigne pour Elisa et des chaussettes pour le baby.

— Combien avez-vous payé le peigne ?

— Six *pence* (douze sous).

— Et les chaussettes ?

— Cinq *pence* trois *farthings*, réplique la femme Armstrong, et je me suis soûlée avec le *farthing* restant (un liard).

Le magistrat l'engage à répondre convenablement aux questions de Stead.

« — Où avez-vous eu l'argent pour vous soûler ! demande celui-ci. Vous n'aviez pas d'argent puisque vous avez emprunté un penny à Rébecca Jarrett, qui alors, dites-vous vous a donné ce shilling ?

— Mon mari m'en a donné.

— Pour boire ?

— Certainement non ; pour le ménage.

— Vous vous grisez donc avec l'argent destiné au ménage ?

— Je n'ai pas à répondre à une telle question. »

Stead ne se rebute pas ; il ferait un excellent juge d'instruction, car il oblige la mégère à avouer ses trois condamnations pour ivrognerie et son habitude d'envoyer ses enfants au cabaret lui chercher à boire ; mais elle persiste à nier ce dont la défense l'accuse : d'avoir été vue dansant une gigue obscène vis-à-vis de sa fille Elisa dans le *parloir* d'un *public house*.

Mais voici qui est bien typique, et chacun de nous a eu trop d'exemples semblables sous les yeux pour qu'il soit besoin d'insister : lorsque le directeur de la *Pall Mall Gazette*

demande à la femme Armstrong comment il se fait qu'après avoir cru reconnaître sa fille dans les articles parus dans son journal non seulement elle ne s'était pas rendue dans ses bureaux pour demander des explications, mais n'avait soufflé mot de ses appréhensions à son mari, et ne lui avait même pas lu ces articles, qui pouvaient mettre sur les traces de son enfant disparue ce père *éploré* :

— Lire à mon homme ces articles! s'exclame-t-elle avec un geste digne de Lucrèce, c'était bien trop dégoûtant!

Cette réponse d'ivrognesse condamnée trois fois pour langage obscène en pleine rue et la mimique qui l'accompagne soulèvent les rires de l'auditoire.



Il se passa dès le début de la première audience un autre incident bien caractéristique. L'avocat de Bramwell Booth et de mistress Combes, M. Waddy, conseiller de la reine et membre du Parlement, eut l'audace de demander que les adresses des jurés fussent données à la défense. Il est à remarquer que, dans le cas de simple *misdemeanour*, les jurés, au lieu d'être retenus nuit et jour dans l'enceinte du tribunal jusqu'à la fin du procès, comme cela se pratique dans les affaires criminelles, sont autorisés à coucher chez eux.

M. *Justice* Lopes repoussa cette demande comme inadmissible, déclarant que, dans l'intérêt même des accusés, il regrettait qu'elle eût été faite. J'ajouterai que rien ne fut ménagé pour influencer le jury. La presse cléricale, les sociétés de pureté nationale se sont mises en mouvement, représentant Stead et Booth comme les vrais champions de la morale. A Londres, à Exeter et dans presque toutes les grandes villes, on a organisé des meetings pour les féliciter de leur dévouement et donner à ces preux des marques d'estime, de sympathie et d'admiration. Enfin une grande levée de boucliers, sous le nom de Croisade de Pureté sociale, *the Social purity crusade*, ayant à sa tête la plupart des évêques, quelques ministres, de hautes et *honnestes* dames, et tout le ban et l'arrière-ban des oratrices, doctoresses, dessexées et vieilles filles à lunettes, se prépare à agiter les couches britanniques au cas peu probable d'une condamnation, décidés qu'en sont les membres, après serment solennel sur la Bible, à implanter la vertu quand même dans les âmes égarées, et en organisant une surveillance active fonctionnant déjà sous la désignation sans fard de *National vigilance association*, fouillant les poches et les consciences, épiant les faits et gestes des impies, regardant par-dessus le mur de la vie privée, évangélisant, convertissant, rêvant enfin de

faire revivre les beaux jours du Protectorat dans ce qu'on n'ose plus appeler la *pudique Albion*.

La campagne commença par une charge à fond sur les nudités artistiques, peu nombreuses cependant chez nos pudibonds voisins. Il fallait poser des jupes à Vénus et des caleçons de bain à Apollon !

Déjà, quelques mois avant, une vieille dame, fourvoyée par hasard et pour la première fois dans la Galerie nationale, où elle comptait, en compagnie de sa fille, tuer le temps en regardant *des images*, faillit tomber à la renverse en se trouvant tout à coup devant le *Jugement de Pâris* de Rubens. *Shocking !* s'exclama-t-elle horrifiée en entraînant la jeune miss loin de cet étalage de belles chairs. Mais elle courait de Charybde en Scylla, car, fuyant cette abomination, elle jette le nez de sa fille, ingénue de vingt-sept ans, sur un superbe Adonis exhibant, dans toute sa splendeur, sa marmoréenne nudité. Muette de stupeur, elle rentre chez elle et dénonce, dans une longue lettre au *Times*, à l'indignation de tous les honnêtes gens, cet amas d'horreurs que le hasard lui a fait découvrir. La lettre était signée : *Une matrone anglaise indignée*.

Une seconde lettre, celle-ci d'une *Jeune fille anglaise scandalisée*, vint à la rescousse, et voilà le feu aux poudres.

Les puritains se lèvent comme un seul homme. On eût dit qu'ils n'attendaient que le signal de la vieille dame pour commencer le branle-bas, et depuis trois mois remplissaient leurs journaux de diatribes contre les indécences de l'art. Il ne faut pas trop rire, nous avons eu aussi la même marotte, et ils ne sont pas encore vieux les gens qui peuvent se souvenir des grotesques feuilles de vigne de plâtre dont un ministre plus grotesque encore avait gratifié nos statues.

Mais ce que l'on aura peine à croire c'est qu'un membre de l'Académie royale, le peintre Horsley, personnage vertueux et grand homme en parleries, comme disait Montaigne, organise des meetings contre les modèles et s'en va dénonçant dans toutes les *halls* ce qu'il appelle les orgies et les abominations des ateliers. Ce singulier artiste va plus loin : il prétend que les études d'après le nu n'ont aucun bon résultat pour l'art, qu'elles ont au contraire un effet déplorable et en outre qu'elles détruisent la moralité des élèves, pour ne pas parler de celle du public, auquel est cyniquement exposé le résultat de ces expériences *in anima vili*. O Laure Coutan, consciencieuse et féconde artiste, vous qui modelez pour le prochain Salon un Nubien aux formes plastiques, que penserait de vous le pudibond Horsley !

## VI

— Combien votre seigneurerie pense-t-elle que durera cette affaire ? demandait l'autre jour un juré au président.

— Autant me questionner sur la durée du royaume d'Angleterre ou sur l'époque du jugement dernier, répliqua celui-ci.

Nous voici au 2 novembre, depuis deux mois se déroulent les débats, se croisent et s'entre-croisent les interrogatoires, et ce n'est pas encore fini. Mais si juge, attorney général, avocats, jurés, témoins et accusés se fatiguent, il n'en est pas de même du public, qui assiège chaque matin avec fureur les portes d'*Old Bailey*, et les difficultés pour y pénétrer augmentent à chaque nouvelle audience.

Un *barrister* s'est même plaint au *Justice* Lopes qu'on lui avait refusé l'entrée, et qu'il avait été obligé d'aller jusqu'à *Temple Bar* chercher sa perruque et sa robe.

— Le sous-shérif ne vous connaissait peut-être pas, dit le magistrat.

— Je lui ai cependant décliné mon nom et ma qualité.

— Bon, répliqua le magistrat, cela ne suffit pas. Je me souviens qu'un jour, en voyage, il me fut impossible de retrouver mon ticket, et

je dis au garde : Je suis juge de la cour d'assises, et je vous certifie que je ne suis pas monté dans le train sans ticket. — A d'autres, me répondit l'homme, on m'a raconté plus d'une fois la même blague. »

La cour rit, les avocats rient, les témoins rient, les accusés rient, l'auditoire rit, et l'on passe à Rébecca Jarrett.

Rien de plus simple et à la fois de plus intéressant que sa déposition. Cette femme, qui ne fut qu'un instrument dans la main de Stead, parle avec un accent de vérité qui confirme toutes les prévisions au sujet des deux mégères, mère et voisine, qui lui ont livré la petite Elisa.

Après avoir relaté comment mistress Joséphine Butler, la fondatrice de l'asile de Winchester, l'adressa à Stead, sa longue conversation avec le directeur de la *Pall Mall Gazette*, ses aveux, ses hésitations et enfin son consentement à céder à ses désirs, sur la promesse formelle qu'elle ne serait en rien compromise, puisqu'elle travaillait, disait-il, pour la morale, et qu'il n'était pas d'autre moyen de racheter les crimes de sa vie, elle passe à son entrée en campagne.

— Je devais aller dans les dépôts où les petites filles sont *gardées en stock*, et là en acheter une ou plusieurs. Je fis une toilette un peu tapageuse et me rendis dans *Lady*

*Lake Grove, White Chapel*, où je commandai trois petites filles qui devaient m'être adressées le lendemain à Waterloo Station, deux de 12 ans à 5 livres et une de 13, pas très jolie à 3 livres. M. Stead devait en choisir deux. On attendit vainement les colis et je dus retourner à *Lady Lake Grove* demander des explications pour ce manque de parole au contrat. La directrice du dépôt me dit qu'elle avait attendu une lettre qui la confirmât dans ma commande. J'étais cependant bien certaine d'avoir écrit, mais, vérification faite, je m'aperçus que je m'étais trompée de numéro sur l'adresse. Cette femme alors me promit une fort jolie fillette pour le surlendemain. Je lui remis deux livres comptant et lui assurai deux autres livres après l'examen du docteur. Elle me livra exactement la fillette, que j'emmenai en cab ; mais celle-ci, m'entendant dire que je la conduisais hors de Londres, sauta de la voiture et se sauva.

Ayant quitté les *affaïres* depuis longtemps, je vis qu'il me serait plus difficile que je ne le croyais d'abord de me procurer des petites filles sans inspirer de méfiance aux *brothel keepers*. Je retournai à Winchester pour consulter mistress Culter, et deux jours après je revins à Londres et louai un appartement dans une des nombreuses maisons de passe d'*Albany street*, afin de donner aux *teneuses de dépôts* ne adresse en rapport avec mon genre de

métier; puis je pensai que la propriétaire pourrait m'aider à l'occasion. C'est alors que me vint l'idée de m'adresser à une ancienne amie, femme de mauvaise vie, qui habite un quartier mal famé, *Lisson Grove*, *Marylebone*, et le matin suivant je me présentai chez mistress Broughton que je n'avais pas vue depuis plus de neuf mois.

— *Hallo !* Becky, s'écria-t-elle, est-ce vous?

— Oui, c'est moi, Nancy !

Nous causâmes ; elles se plaignit de n'avoir pas trouvé d'ouvrage depuis son départ de *Claridge Hotel*, où nous étions servantes, et s'informa de moi.

Je lui dis que ma hanche me faisait toujours souffrir, et que, dans l'impossibilité de travailler, j'avais repris mon ancienne vie et m'étais remise avec mon ancien amant, Sullivan.

— Etes-vous mariée ? me demanda-t-elle.

— Non, mais je vis très confortablement ; nous avons repris une maison de passe.

Elle me répliqua :

— Bonne chance, ma vieille ; mariée ou non, qu'importe, si vous vivez bien et faites de bonnes affaires ? J'ai bien souvent pensé à vous et je me demandais ce que vous pouviez bien faire avec votre hanche malade.

Une jeune fille du voisinage, qui assistait à cette entrevue, sortit, et mistress Broughton

alla chercher son mari, surnommé *Bash* (le timide), qui travaillait non loin de là. Le *timide* accourut embrasser l'amie de sa femme, mais, apprenant qu'il aurait le plaisir de la revoir à dîner, il retourna à sa besogne.

« Nancy, dis-je alors, savez-vous pourquoi je suis venue? J'ai chez moi un gentleman qui demande une petite fille, mais une *intacte*. Si vous voulez m'aider, je vous payerai votre peine. » Elle ne répondit ni oui ni non, semblant réfléchir. En ce moment une jeune fille, Jane Farrer, traversa le corridor. Mistress Broughton l'appela. « Est-ce cette sorte de fille que vous voulez? me dit-elle. — Quel âge avez-vous? demandai-je à Jane. — Seize ans. — Vous êtes trop âgée; il m'en faut une de treize à quatorze. » Elle s'en alla et m'envoya alors Margaret Stephens, aussi trop âgée. Je dis alors à Broughton que ce genre de filles n'était pas mon affaire, qu'il me fallait une fillette plus jolie et plus intéressante que ces créatures-là. Elle sortit et ramena la petite Alice. Est-ce ce genre-là, me dit-elle? — Oui. »

Mais la sœur de l'enfant, une femme mariée, vint et, ayant appris que je cherchais une fillette pour un gentleman et que la petite me convenait, alla consulter son mari, qui refusa, « l'enfant, dit-il, lui ayant été confiée par sa mère ».

C'est alors qu'entra Elisa Armstrong. Le

bruit s'était répandu dans Charles-street qu'une dame demandait une petite fille, et elle venait d'elle-même s'offrir. « Voulez-vous de moi? dit-elle. — Où est votre mère? — Ici près, je vais la chercher. »

La femme Armstrong arriva bientôt ; mais, apprenant que l'enfant devait quitter Londres, elle refuse.

— Restée seule avec Nancy Broughton, continue Rébecca Jarrett, je lui dis qu'Alice et Elisa étaient justement ce qu'il me fallait. Elisa surtout, qui n'avait que treize ans. « Pensez-vous qu'elle soit intacte? demandai-je. — Je le crois, » répondit-elle.

Je n'insistai pas davantage; mais en m'en allant, après dîner, vers trois heures, je la priai de nouveau de s'occuper de me trouver une petite fille, lui promettant de revenir le lendemain.

— Je ferai mon possible, dit-elle.

Le lendemain, Rébecca trouva la femme Broughton ravaudant des hardes. Elle se plaignit de la gêne, d'un malaise général, ajoutant qu'elle mourait d'envie de se réconforter. Rébecca lui donna de l'argent pour aller chercher du whisky et à son retour lui demanda si elle lui avait trouvé son affaire.

— Pas encore, dit la femme Broughton.

— J'en suis vraiment fâchée, mais je dois m'en retourner chez moi, et je ne voudrais

pas le faire sans avoir rien conclu. Sur ces entrefaites, entre le mari, *Bash,* le timide. « *Becky* a besoin d'une petite fille, en connaissez-vous? »

*Bash* cita les noms de trois ou quatre et offrit d'aller les chercher. « Non, dit Rébecca, craignant quelque maladresse, Nancy ira. » Et Nancy alla dans la rue demander aux gamines du voisinage si elles ne désiraient pas aller avec un très aimable monsieur. Elle fut entourée aussitôt d'une demi-douzaine, mais la mère d'Elisa l'ayant aperçue, l'appela et rentra avec elle dans la maison.

— Encore en quête ? dit-elle. J'ai appris que mistress Broughton s'adressait à d'autres personnes, mistress Woodward, par exemple. Sa fille est couverte de vermine. — Consentez-vous à me donner Elisa?—Volontiers, car depuis hier elle ne fait que me tourmenter pour partir avec vous. — Savez-vous qui je suis ? Je tiens une maison de passe (*gay house*) et il me faut une petite tout-à fait *neuve.* Elisa l'est-elle ? — Oui, dit la mère. — C'est pour un gentleman, vous savez, il la veut *intacte.*

La mère hésita, se reculant un peu, puis : — Très bien, dit-elle, vous pouvez l'emmener. — Vous êtes bien consentante? insista Rébecca Jarrett. — Parfaitement, répondit la mégère.

On connaît le reste, mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que nul prix ne fût fixé pour

cette livraison de chair fraîche. Comme toujours et dans toutes les branches de commerce, l'intermédiaire empocha la plus grosse part.

— Me voici bien contente, dit Rébecca, l'affaire conclue. Tenez, Nancy, voilà pour votre peine! Elle lui mit deux souverains dans la main (50 francs), ajoutant : Si l'on certifie que la petite est vierge, je vous en enverrai deux autres.

Elle emmène l'enfant pour lui acheter des effets et, à son retour, la mère paraît satisfaite de ces achats, qui se montent à 50 francs.

Pendant que l'enfant s'habille dans la chambre de mistress Broughton après les ablutions indispensables, la femme Armstrong, qui était sortie, rentre les lèvres tuméfiées et la bouche en sang, avec son dernier né sur les bras. — Qu'avez-vous? s'écrie Rébecca effrayée, croyant qu'elle a été battue pour avoir vendu sa fille. — Oh! rien, c'est mon homme qui m'a donné un coup de poing parce que je veux aller à un enterrement.

Elle emprunte six *pence* à la Broughton pour aller au cimetière, Rébecca lui donne un shilling. « Mais, dit-elle, l'idée me vient qu'elle ne m'a demandé ces six *pence* que pour me rappeler qu'il lui faut de l'argent; je lui donne un souverain. — Voilà qui fait mieux! murmure la femme Armstrong, et elle part

sans mot dire, pour le prochain *public house*, sans plus s'inquiéter de sa fille.

Cependant le père est dans la chambre à côté, étendu sur un lit. Elisa parée de sa nouvelle robe, se montre à lui. « Comment trouvez-vous cela, papa ! — Très bien, répond le père sans bouger de place. »

Et c'est tout.

Cette scène est typique. C'est la vie intérieure de toute une classe dans son horrible nudité. Abrutissement, ivrognerie, absence de sens moral. Et notez que ce ne sont ni des mendiants, ni des *outcasts*, des réprouvés vivant de la charité publique ; ce sont des ouvriers, des femmes d'ouvriers, des gens qui travaillent, qui gagnent des journées honnêtes et qui seraient suffisantes si le vice capital de la femme du peuple, l'ivrognerie, n'engouffrait au cabaret le gain quotidien, après avoir engouffré la dignité, les sentiments de famille et l'honneur !

## VII

Nous voici au dénouement de cette affaire, qui a sa place marquée parmi les causes célèbres. Complément et supplément des scandales

de la *Pall Mall Gazette*, les historiens futurs des mœurs britanniques ne manqueront pas d'y puiser des documents précieux.

C'est que tout est bien caractéristique dans ce curieux procès, depuis le juge et l'attorney général, coiffés de leur bizarres perruques grises, qui les font ressembler à de vieilles procureuses, jusqu'à la face confite des accusés et au défilé des témoins.

Tous ou à peu près commencent leur déposition comme ces personnages des tragédies d'Euripide qui, au début de la pièce, se présentent au public en faisant leur petit boniment : « Me voici, j'ai quitté la retraite des morts et les portes du sombre empire. Je suis Polydore, né de Priam et d'Hécube... »

— Me voici, dit l'une, je suis miss Ellice Hopkins, bien connue pour ses travaux et son concours à l'*act* des écoles industrielles, appelé quelquefois l'*act de miss Hopkins*. C'est moi qui demande qu'on élève à vingt-un ans l'âge au-dessous duquel toute fille séduite aura la satisfaction de voir son séducteur puni des travaux forcés.

Elle est très sévère, miss Ellice Hopkins, et cela est d'autant plus méritoire que ce n'est pas pour sa propre cause qu'elle plaide, n'étant depuis longtemps ni d'âge ni de tournure à tenter les séducteurs. Elle met langue et plume au vent pour le seul profit des autres. C'est bien.

— Me voici, dit l'autre ; je suis mistress Joséphine Butler, l'épouse du chanoine Butler de la cathédrale de Winchester. J'ai fondé en cette ville un hospice pour les Madeleines repentantes. On l'appelle *Maison de Repos*, et c'est là que j'ai recueilli Rébecca Jarrett. Et je ne m'en repens pas, Dieu soit béni ! J'ai la plus grande confiance en elle et, bien que je connaisse son passé, que je sache qu'elle a livré de tendres enfants aux hommes corrompus, je n'ai pas hésité à lui donner la surveillance de trente petites filles arrachées par mes soins à des parents infâmes et aux horreurs du vice et que j'élève dans une maison fondée par moi à Winchester, connue sous le nom d'école professionnelle de filles (*Training house for girls*).

Il n'y a que les anglaises pour ces audaces en matière de confiance.

Mistress Butler déclare, en outre, qu'elle est membre du comité pour l'extinction de la prostitution.

Il faut être l'épouse d'un chanoine anglican pour avoir la naïveté de croire que des conférences bibliques et des maisons de repos ouvertes aux odalisques du pavé extirperont ce mal *nécessaire*. Voilà bientôt quinze ans, si je ne me trompe, que mistress Joséphine Butler s'est lancée dans cette voie ardue. Il y a au moins deux lustres, je l'entendis pour la pre-

mière fois à Londres. C'était alors une jeune et jolie femme, dont les joies intimes d'un coin du feu *canonique* n'avaient sans doute pas répondu à ses rêves de jeune fille, car elle se livrait déjà à cette profession difficile de sauveur des vierges folles avec une ardeur et un zèle qui rendraient tout mari *inconfortable* et jaloux. Fort heureusement, la position de chanoine n'est pas purement honorifique ; elle permet au titulaire de se pourvoir d'un personnel complet de serviteurs et de servantes ; sans quoi le rosbif du révérend Butler eût plus d'une fois senti le brûlé. Le père Hyacinthe était aussi de cette bande évangélique, et il débita sur ce sujet, scabreux pour les oreilles britanniques, des banalités et des lieux communs avec une grande éloquence, tout comme un orateur de carrefour. Quels furent les résultats?

Je ne me suis jamais aperçu que le nombre des prostituées ait diminué à Londres, pas plus qu'à Paris.

Si mistress Butler a retiré du trottoir un millier de filles, ce qui est un gros chiffre, un millier de fraîches recrues, si ce n'est quinze cents, ont immédiatement bouché les vides. Là comme partout il y a encombrement et encore j'hésite à croire que les Madeleines converties par la femme du chanoine de Winchester aient cédé à ses objurgations par

l'unique souci de leur bonheur dans la vie future. Le bien-être de la vie présente n'y a sans doute pas été étranger, et plus d'une, comme Rébecca Jarrett, devait avoir à son actif quelque mal de hanche qui l'obligeait à la retraite.

Mais revenons aux témoins appelés par M. Stead. Un bataillon entier se presse sur ses listes, et ce ne sont pas petites gens, je vous l'affirme. Seulement s'il fallait les entendre tous, l'affaire ne serait pas finie à Noël. Sur cette observation du juge, M. Stead a choisi dans le tas. Les voici :

M. George Russell, membre du Parlement, secrétaire du *Local Governement Board* sous le dernier ministère; sir William Harcourt, secrétaire d'Etat ; le professeur James Stuard, membre du Parlement et l'un des fougueux champions de la pureté britannique, et quantité d'autres des plus notables et des plus vertueux, parmi lesquels le cardinal Manning et l'archevêque de Canterbury.

Le cardinal Manning s'empresse de faire dire qu'il est malade et enrhumé; quant au primat d'Angleterre, il s'avance à la barre. En raison de sa dignité, on lui offre vite un fauteuil. Stead se lève et l'interroge d'un ton platement respectueux.

— Sa Grâce se rappelle-t-elle que je lui ai écrit en mai ?

Mais l'*attorney général* ne laisse pas à Sa Grâce le temps de répondre. « Qu'elle s'en souvienne ou non, s'exclame-t-il, une lettre écrite en mai n'a rien à faire avec l'enlèvement d'Elisa en juin. Si l'archevêque vient prouver que vous n'avez pas enlevé cette petite fille sans le consentement paternel, alors on l'écoutera.

L'archevêque, qui ne peut pas prouver cela, se contente d'aller serrer la main du *Justice Lopes* et s'en va comme il est venu, c'est-à-dire sans souffler mot.

— Me voici.

Je suis M. Shaen, chef de la maison Shaen, Roscoe et Massey, *sollicitors de l'Association pour améliorer et renforcer la loi relative à la protection des femmes*.

Diable de M. Shaen! C'est lui qui a conseillé, encouragé Stead, affirmant, avec tous les textes en main, que, s'il établissait au préalable la pureté de ses intentions, il pourrait acheter, enlever et violer toutes les petites filles du Royaume Uni. Mais le magistrat n'est pas de son avis et, textes en main, rembarre vertement le chef de la maison Shaen, Roscoe et Massey. Il a mis le pauvre Stead dans un joli pétrin! Allez donc, après cela, vous fier aux *solicitors!*

M. Benjamin Scott, *chamberlain of the city of London*, et président du comité pour la *suppression du trafic à l'étranger des filles anglai-*

*ses* (*committee for the suppression of foreign trafic in english girls*), a aussi approuvé l'enlèvement. Mais il a cette excuse qu'il n'est pas *solicitor*. .

C'est lui qui *introduisit* à Stead le gentleman grec, connu sous le pseudonyme de M. Jacques ; excellent type aussi avec sa face de curé campagnard. Avant de devenir l'*alter ego* du directeur de la *Pall Mall Gazette*, il s'était offert à plusieurs journaux pour une mission spéciale, confidentielle et bien délicate : celle de visiter successivement toutes les maisons de tolérance du continent, sous le déguisement d'un débauché — je ne plaisante pas, il le dit en toutes lettres — « *in the disguise of a debauchee* », pour y arracher les jeunes Anglaises *qu'on y détient de vive force* et rendre ces infortunées à la mère-patrie. Un joli cadeau pour la vieille Angleterre ! Aussi les directeurs ont-ils décliné cette offre singulière avec unanimité, malgré l'affirmation de M. Jacques d'être *décidé à risquer sa vie* dans cette entreprise.

Un bon point cependant à ce personnage, qui ferait le succès d'un vaudeville. Il avoue franchement que la vertu, la pureté et la religion ne sont pas les motifs uniques qui le poussent. Ancien correspondant militaire, il a suivi les opérations de plusieurs campagnes, et cette nouvelle lui souriait. C'est lui qui a

déniché la sage-femme Maury, qui jouit dans le monde où l'on s'amuse de la réputation, méritée à ce qu'il paraît, de n'avoir pas sa pareille pour rendre aux jeunes filles le capital qu'elles ont perdu.

Vincent Howard, l'ex-directeur des *investigations criminelles*, est aussi dans le tas des témoins. Tout ce qu'il peut répondre à l'interrogatoire de Stead, c'est qu'il se rappelle lui avoir prédit en riant qu'il le trouverait quelque jour assis sur le banc des accusés à ce même tribunal.

— Vous aviez prophétisé juste, réplique le juge, au milieu des rires de l'auditoire.

— Je refusais de lui fournir aucun renseignement, continue sir Vincent Howard ; ce n'est pas conforme aux réglements de police que les superintendants donnent aux journalistes des détails du genre de ceux que M. Stead demandait.

La défense du directeur de la *Pall Mall Gazette*, présentée par lui-même, prit presque toute la journée de mercredi. Ce Stead me paraît un maître Escobar, à la façon mielleuse dont il parle aux juges et aux flagorneries qu'il adresse au jury. « Vous êtes tous des Anglais, dit-il, des fils d'Anglais, des époux et des pères d'Anglais et de femmes anglaises, et j'en prends à témoin vos cœurs, votre religion, votre moralité d'Anglais... » Naturellement cela signifie,

dans la bouche du vertueux Stead, que tout ce qui n'est pas anglais est immoral et dégoûtant. Cette vieille corde chauvine, vibrée avec art, bien que hors de propos, chatouille toujours agréablement les oreilles de John Bull.

A chaque instant, le grotesque coudoie l'odieux dans cette instructive affaire. C'est ainsi que Stead se pose en martyr, et les raisons qu'il invoque sont admirables. « Oui, s'écrie-t-il, moi, un père de famille, un homme religieux, j'ai été obligé, pendant des semaines, de courir de *brothel* en *brothel*. J'ai dû faire des études sur le vif, j'ai dû boire du vin de Champagne et fumer des cigares ! Mais on doit souffrir pour faire triompher une cause sainte ! »

On croit assister à quelque bouffonnerie foraine. Il n'en est rien. C'est très sérieux et personne ne rit.

J'oubliais de dire qu'avant la défense de Stead, Mme Elisabeth Combes, la salvationiste qui avait envoyé à son beau-frère, à Loriol, la petite Elisa Armstrong, fut acquittée par le président.

— Gentlemen, dit-il aux jurés, sous ma responsabilité, vous allez déclarer immédiatement que Mme Combes n'est pas coupable.

Le jury obéissant rendit en conséquence immédiatement un verdict de *not guilty*.

## VIII

Une amusante charge, parue en septembre dernier dans l'*Illustrated Bits*, prophétisait le résultat de cette affaire. Elle représentait le grand pontife des salvationistes, le patriarche Booth, sous la forme du singe Bertrand, faisant tirer à Raton-Stead les marrons du feu.

Il les a tirés, en effet, pour le profit du vieux saltimbanque, qui les a croqués, tandis que lui se brûlait les doigts.

Le plaisant de l'affaire, c'est qu'ayant soi-disant entrepris cette campagne pour forcer le Parlement à la promulgation du *bill d'amendement* à la loi criminelle, il tombe le premier sous le coup du *bill*. Trois mois de prison pour William-Thomas Stead, un mois pour Jacques et six pour Rébecca Jarrett ; que la mère Armstrong ait ou non vendu sa fille, chacun dit en passant qu'ils ne l'ont pas volé.

Mais une accusée qui a dû être étrangement surprise, c'est la sage-femme Louisa Maury, et encore le juge, en lui infligeant six mois de travaux forcés, lui a déclaré être plein d'indulgence.

Elle qui ne connaissait rien de toute cette bande évangélique et n'a fait autre chose que remplir son devoir de matrone en examinant

une petite fille qu'on lui amenait dans ce but, est la plus sévèrement punie; il est vraie qu'elle est Française.

On a bien raison de dire que sur douze jurés anglais il y a généralement huit imbéciles. De plus, ceux de l'affaire Armstrong ont été douze chauvins. En déclarant les accusés coupables, ils ont voulu prouver qu'une mère anglaise ne pouvait vendre sa fille, et en demandant la sévérité du juge pour Louisa Maury, ils ont rejeté sur une étrangère tout l'odieux et toute l'immoralité. C'est la Maury la cause de tout, évidemment; on le lui a bien fait voir.

Ecoutez plutôt :

Le jury s'est retiré à quatre heures vingt, et après quarante minutes de délibération, est rentré en séance.

Le *clerc of Arraigns* (le greffier) :

— *Gentlemen*, êtes-vous d'accord sur votre verdict?

Le président du jury :

— Nous le sommes.

— Trouvez-vous la prisonnière Jarrett coupable ou non coupable?

— Nous la trouvons coupable d'excitation de mineure à la débauche et de complicité.

Le juge. — Voilà qui est très bien.

— Trouvez-vous le prisonnier Stead coupable ou non coupable.

— Coupable d'excitation et de complicité?

— Trouvez-vous le prisonnier Jacques coupable ou non coupable ?

— Coupable d'excitation et de complicité ?

— Trouvez-vous la prisonnière Maury coupable ou non coupable?

— Nous la trouvons coupable d'attentat aux mœurs. Nous désirons demander à votre seigneurie son indulgence en faveur de Jarrett, Stead et Jacques, mais non en faveur de Maury !

Les trois premiers accusés ne manifestent que peu de surprise en entendant leur sentence. Stead a du reste affirmé dans le cours du procès que quelle que soit la décision du jury, il l'accepterait avec soumission, et Jacques qu'il serait heureux et fier de partager en toute chose le sort de son patron ; mais la maman Maury paraît trouver la plaisanterie mauvaise, elle murmure des paroles inintelligibles d'un air visiblement indigné en regardant le juge, les jurés et ses trois complices. Certainement, elle ne leur adresse pas ses félicitations.

Et, tandis qu'on laisse ceux-ci distribuer des poignées de main et faire leurs adieux à leurs amis, deux policemen prennent la vieille dame sous les aisselles et l'enlèvent vivement de son banc (1).

1. Elle mourut en prison après six semaines du régime

Quant à la petite Élisa cause de tout ce tapage, et dont le nom a retenti pendant plusieurs mois dans tous les coins les plus reculés du Royaume Uni, elle ne retourna que pour peu de temps dans les bras de ses honnêtes parents.

M. Poland, conseiller de la reine, a fait de chaleureux appels en faveur de cette famille d'intéressants ivrognes, et de tous côtés ont afflué les souscriptions. Le père et la mère Armstrong pourront désormais boire à leur aise sans être réduits à la nécessité de louer leurs filles pour de vilains motifs. D'autres, en effet, poussent et, grandelettes, ne manqueraient pas, rien qu'à cause du nom de leur sœur, de faire prime chez les émules de Mme Jeffries.

La petite Élisa, a été placée à Hampstead, dans la maison de la princesse Louise, fondée il y a cinquante ans environ, par un clergyman du nom de Talbot, mais à laquelle on donna le nom de la fille aînée de la reine, parce que celle-ci la prit sous son patronage. Cet établissement, qui peut contenir cent vingt fillettes,

pénitentiaire. Une autre victime innocente de cette abominable comédie de mœurs est le docteur Heywood Smith, accusé d'attentat à la pudeur pour avoir examiné médicalement aussi la petite Elisa. Il était depuis de longues années attaché à l'*hôpital* des Femmes en couche de Bloomsbwry, et bien que l'accusation eut été écartée, les directeurs de l'hôpital lui signifièrent qu'ils se voyaient obligés de se passer désormais de ses services, mesure imposée par le comité qui menaçait de démissionner en masse si l'on ne renvoyait le docteur Heywood Smith.

est sous la direction immédiate de la Société pour la protection des jeunes Anglaises, et il faut espérer que le « général » Booth ni ses lieutenants n'y obtiennent leurs entrées.

C'est le papa et la maman Armstrong qui y conduisirent leur « Lizzie ». Tout de neuf habillés, ils visitèrent en détail l'établissement, et témoignèrent à la matrone leur satisfaction et leur confiance.

En droit d'être exigeants, ils se sont montrés bons princes. On leur avait fait maintes ouvertures, comme bien vous pensez, des offres superbes. Plusieurs familles riches voulaient adopter cette petite perle du ruisseau ; des industriels demandaient à la louer pour une saison ou deux, afin de l'exhiber dans les *music-halls;* on payait d'avance, et elle aurait part dans les bénéfices ; des publicains la demandaient comme *bar-maid* et de vieux *gentlemen*, veufs ou célibataires, comme demoiselle de compagnie.

C'était le plus sérieux, mais tout fut refusé. La maman Armstrong préfère la vertu et la religion, et le papa fait chorus. Les deux roublards savent maintenant combien l'une et l'autre sont productives et que rien n'attire les pièces de vingt-cinq francs comme l'odeur de sainteté. Aussi, quand Elisa a franchi la porte de son asile, et que M. Poland lui a présenté une Bible et un rituel, ils ont, tous deux,

pris les livres des mains de leur fille pour les baiser dévotement, ce qui n'a pas manqué d'édifier l'assistance.

Il a été convenu que la petite resterait deux années dans la maison hospitalière, après quoi on la placera. Mais les dons reçus pour elle forment déjà une dot rondelette, et elle pourra, si bon lui semble, à sa sortie épouser un *clergyman* ou jeter son bonnet par-dessus les moulins.

Quant au père, on lui a fourni deux attirails complets de ramoneur de cheminée ; à la mère, des robes neuves, et il est question de leur acheter une maison.

Ils ne manqueront plus jamais de whisky ni de gin. Ce que c'est que la vertu !



Pendant ce temps le général Booth continue saintement et pieusement ses petites opérations, d'ailleurs des plus fructueuses. Les gouvernements peuvent changer, les radicaux succéder aux conservateurs, pour être balayés à leur tour par les socialistes, l'anarchie peut même secouer sa torche sur les ruines fumantes de la cité, Booth restera toujours debout, calme et prospérant, car il est le symbole du charlatanisme éternellement triomphant et éternellement soutenu par l'imbécillité publique.

Après avoir, à coups de grosses caisses cha-

rivariques, arrondi celles gonflées de banknotes et placées en différentes banques sérieuses, il a trouvé un nouveau et singulier moyen pour réchauffer le zèle de ses adeptes, ramener à lui les tièdes, stimuler les indifférents, et même attirer les adversaires. A la suite des scandales de la *Pall Mall Gazette* quantité de fort jeunes personnes se sont trouvées privées de leur unique moyen d'existence. Mû par une charité toute chrétienne et vraiment évangélique, le patriarche Booth, qui, paraît-il, rendrait des points au père Abraham et au roi Salomon, a embrigadé tout cet essaim de petites vierges folles, leur fournissant le vêtement, le vivre et le couvert, et les utilise à distribuer de par la ville ces petites inepties religieuses connues sous le nom de *tracts*. La petite Elisa Armstrong, on l'a vu déjà, fut ainsi, pendant une dizaine de jours, employée à Paris à cet effet.

Donc, à l'heure qu'il est, Londres et toutes les villes d'Angleterre où la *Salvation army* a établi ses quartiers généraux sont ornées de petites Elisa Armstrong de treize à seize ans, vêtues du costume de l'armée du Salut, qui, en raison de sa simplicité même, sied bien aux jeunes et jolies filles; le dimanche spécialement, elles stationnent aux portes des églises, distribuant aux jeunes et vieux messieurs dévots de petites brochures évangéliques, accompagnées d'un coup d'œil significatif disant

clairement : « Venez, et vous verrez ! » C'est du reste le titre de plusieurs de ces opuscules, et, comme les réunions *salvationistes* ont lieu le soir, les jeunes et vieux messieurs alléchés par ces engageantes vestales s'y glissent subrepticement, dans l'espoir de les y retrouver ; ils les y retrouvent, en effet, leur présentant d'un air aimable le plateau de la quête, et le tour est joué.

---

## CHAPITRE V

### LE PROCÈS CRAWFORD-DILKE

« Il y a d'étranges noces, » disait Shakespeare ; l'on peut compter dans ce nombre celles de sir Charles Dilke, épousant hâtivement la jolie mistress Marc Pattison, veuve d'un recteur, au lendemain de sa terrible affaire d'adultère avec la femme d'un membre du Parlement, mistress Crawford, la sœur de mistress Ashton Dilke, sa belle-sœur. Le scandale éclata à la veille des élections, et, vu la pudibonderie anglaise, c'était pour Charles Dilke un coup terrible ; aussi la veuve du recteur Pattison, fiancée au député de Chelsea, fit-elle preuve d'intelligence et de dévouement en hâtant ses noces, solennellement célébrées dans l'église Saint-Luc, de Chelsea, au grand scandale de toute la gentry.

Plus d'une grande et *honneste* dame, abondamment pourvue d'amants, a été terriblement choquée de la conduite de cette veuve, qui ose ainsi affronter l'opinion et passer son voile nuptial comme une éponge pour effacer le

scandale soulevé autour du nom d'un homme public.

Le fond de tout ceci est que la nouvelle lady Dilke a fait preuve à la fois d'un grand bon sens et d'un vrai dévouement féminin, en même temps qu'elle cédait à son cœur et aux dernières volontés de son premier mari.

Cette histoire du mariage du représentant de Chelsea est en effet des plus romanesques. Avant l'union de miss Strong avec le recteur Marc Pattison, il en était déjà amoureux et avait demandé sa main. M. Pattison ne manqua pas d'être informé plus tard de cet incident et, à son lit de mort, il exprima le désir que sa veuve épousât son premier prétendant. Il lui laissa même une somme de 40,000 livres sterling à cet effet et chargea son puîné, Frank Pattison, de pousser de tout son pouvoir à ces nouvelles noces. La jeune veuve, du reste, est charmante, et lorsqu'elle parut à l'église au bras de son frère, le colonel Strong, il s'éleva sur son passage un murmure d'admiration.

L'affaire d'adultère fut appelée le 12 février 1886 devant la haute cour de justice et le mari lui-même a fait le récit de son épopée conjugale. Ah ! l'excellent Sganarelle que ce Crawford et la bonne tête de comédie ! Deux heures durant il étala, avec grand luxe de détails, les dévergondages de sa moitié, y compris les aveux de celle-ci, qui valent bien le *flagran-*

*te delicto*, et finalement on l'a renvoyé de sa plainte contre sir Charles Dilke en le condamnant aux dépens.

Ce procès, éclairant bien des coins ignorés de la vertueuse société anglaise, est pour nous autres *immoraux Français* plein d'enseignements.

Un monsieur amoureux d'une dame parce qu'elle ressemble à sa mère (sa mère à elle, bien entendu) ; les coups de canif donnés dans le contrat à l'expiration précise des six mois légendaires consacrés à la lune de miel ; la pécheresse repentante ou apeurée confessant au mari que l'amant l'a initié à *tous les vices français;* accusant sa mère de la confection des lettres anonymes qui ont poussé l'époux outragé à la découverte de la vérité ; se plaignant de ne pouvoir appeler en témoignage les servantes de l'amant, parce qu'elles ont toutes passé dans le lit du dit amant ! Quelles ribauderies pantagruéliques ! Quelles franches lippées à la table des friands morceaux illicites ! Quels plagiats dans le domaine érotique des Brantôme et des Bonaventure des Perriers ! Mes compliments à sir Charles Dilke.

M. Donald Crawford, avocat du barreau écossais et membre du Parlement, épousait en 1881 la jolie miss Virginia-Mary Smith. Donald Crawford comptait quarante-quatre ans, miss Virginia dix-huit. Ce n'était donc pas préci-

sément ce qu'on appelle des époux assortis. Pendant les sessions parlementaires de 1882, 83 et 84, ils vinrent habiter Londres, et bientôt M. Crawford reçut une série de lettres anonymes où on lui donnait à entendre sans ménagement aucun que sa jeune épouse n'avait rien de commun avec la chaste Lucrèce. Le 14 juillet 1885, rentrant une nuit chez lui, il trouva une nouvelle lettre plus explicite que les autres, en ce sens que sir Charles Dilke était désigné comme l'heureux larron d'honneur. Sa femme était au lit ; il lui communique la lettre. Elle sanglote, avoue tout, détaille les circonstances, indique les endroits et le nombre de fois qu'elle a failli. Crawford, qui, outre Charles Dilke, avait quelque raison de soupçonner un certain capitaine Foster, la questionna à ce sujet, mais elle déclara que seul le représentant de Chelsea l'avait détournée de son devoir en lui enseignant les « vices français ».

Mais il faut entendre le mari raconter ses infortunes. Je ne puis qu'en donner le résumé.

« C'est en mai 1881 que j'ai épousé miss Virginia Smith, presque une enfant et de beaucoup plus jeune que moi. Après notre voyage de noce, sir Charles Dilke, en sa qualité de parent, fit quelques petits présents à ma femme. Nous étions, du reste, fort liés. Une nuit, à ma grande surprise, ma femme me demanda

ce que je ferais si par hasard elle m'était infidèle. « Ne parlez pas d'une chose si abominable, lui répondis-je, chassez cela de votre esprit. » Une autre nuit, elle répéta la même question ; voulant savoir si, en cas de divorce elle pourrait reprendre sa dot. Elle revint une troisième fois à la charge, bien que je lui eusse répondu que je me ferais scrupule de garder un penny de son argent. »

Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour exciter les soupçons d'un mari moins confiant. Elle n'était plus si affectueuse, avait des colères, suscitait des scènes à tel point qu'il lui dit : « Le temps va venir où nous ne pourrons plus vivre ensemble. » Et elle répondait : « Si jamais vous me renvoyez, j'irai me jeter à l'eau. »

C'est sur ces entrefaites qu'il reçut, adressée au *Home office*, où il se rendait chaque jour en qualité de secrétaire du *Scotch Bar*, une première lettre anonyme, d'une écriture, évidemment déguisée, dans laquelle on l'engageait à se méfier d'une certaine dame amie de sa femme et qui était pour elle une mauvaise compagne, car elle se livrait à une flirtation effrénée avec les étudiants de *Saint George's Hospital*, sous le prétexte d'y aller voir une parente malade. La lettre se terminait par cet avertissement significatif : *Beware of the member of Chelsea* (prenez garde au membre de Chelsea), comme on écrit dans les gares : *Beware of pickpockets*.

« Je communiquai cette lettre à ma femme, qui pâlit, mettant plus de temps à la lire qu'il n'était nécessaire, ce qui me donna une sensation fort pénible, et je lui demandai ce qu'il fallait en penser. « J'espère que vous ne croyez pas un mot de tout ceci, » répondit-elle. Sur ma réponse négative, elle se jeta à mon cou et me demanda de détruire cette vilaine lettre. Je la jetai aussitôt au feu. Elle redoubla d'amabilité pour moi, et le lendemain me dit qu'ayant parlé de cette lettre à ses sœurs, toutes étaient d'avis que leur propre mère l'avait écrite. »

A cette époque, mistress Crawford fit chez une de ses amies la connaissance d'un capitaine Forster, avec lequel commença le doux jeu de flirtation, puis le jeu dangereux de correspondance. M. Crawford découvrit ce dernier. Sa femme avoua, ne pouvant nier, déclara qu'elle avait perdu la tête, réponse qui ne satisfit que médiocrement le mari, d'autant plus que son épouse négligeait tous ses devoirs domestiques, et il la menaça de se plaindre à son père. Mistress Ashton Dilke s'interposa et parut réconcilier les époux. Ils partent pour l'Ecosse. Mais, la session parlementaire arrivée, ils durent revenir à Londres, où M^me^ Crawford précéda de deux jours son mari, descendant chez une amie. Maris, méfiez-vous des amies de vos femmes ! Bientôt, nouvelle lettre anonyme, plus explicite : « La première personne qui a

perdu votre femme est sir Charles Dilke. Elle a passé la nuit chez lui et est bien connue de tous ses gens ». « Ma femme, dit Crawford, prit la lettre, rougit, et les poings crispés, arpentant la chambre, cria : « C'est ma mère encore ; cette femme est un démon ! » Je brûlai la lettre en sa présence, lui demandant quelle raison elle avait d'accuser ainsi sa mère : « Elle hait, me répondit-elle, tous ceux que Charles Dilke aime. » Je ne fis aucune autre observation, mais je trouvais singulière cette réponse.

Quelque temps après, troisième lettre anonyme.

Cette fois, il n'était plus question de Charles Dilke, mais du capitaine Forster. » On a vu votre femme avec lui, disait-on. Êtes-vous un imbécile ? » La demande était au moins superflue ?

De nouveau, il fit part de cette lettre à sa femme, qui haussa les épaules. Mais il avait enfin la puce à l'oreille et, au lieu de brûler la lettre comme il avait fait des autres, il la confia à son *solicitor* et écrivit à sa belle-mère, la priant de lui répondre à son club. Tandis qu'il attendait, arrive une quatrième lettre, celle-ci chez lui. « Imbécile, disait-elle, vous cherchez le coucou alors qu'il s'est envolé après avoir souillé votre nid. »

Il était minuit, sa femme au lit et la lumière éteinte. Il ne voulut pas la réveiller, remettant une explication au lendemain.

Mais la perfide ne dormait pas.

— Quelle est cette lettre? dit-elle en allumant le gaz.

— Je devais l'apprendre un jour ou l'autre, répliqua le mari, ce n'est que trop certain, vous avez souillé ma couche.

— Eh bien, oui! Depuis longtemps je voulais vous en parler. Autant que vous le sachiez maintenant.

Et elle avoua tout; elle avait, dit-elle, trompé son mari, non pas avec Forster, mais avec Charles Dilke, et cela six mois après son mariage.

Elle avait passé deux nuits chez lui. Il était venu chez elle, au vu et au su de leurs domestiques communs; il l'avait menée dans une maison de *Tottenham Court Road*. Une de ses servantes à lui l'habillait après la nuitée d'amour. Une fois, elle rentra une heure à peine avant la venue de son mari, qui arrivait d'Écosse, et n'eut que le temps de faire sa toilette. Charles Dilke, affirma-t-elle, n'avait éprouvé qu'une fantaisie pour elle, à cause de son extraordinaire ressemblance avec sa mère à elle; mais elle l'aimait à la folie, il lui aurait ordonné de marcher sur la tête, en pleine rue, qu'elle eût essayé de le faire; elle l'aimait à ce point qu'il fit taire en elle tout sentiment de dignité et de décence, et l'obligea à coucher avec une autre de ses maîtresses,

lui entre elles deux ; à vingt ans, il lui apprit plus que n'en sait une femme de trente; il l'initia, à tous les *vices français*.

Quant au capitaine Forster, bien qu'elle fût allée au théâtre avec lui, à l'hôtel avec lui, au restaurant avec lui, c'était de simples étourderies de sa part, il n'en avait pas abusé et s'était conduit en parfait gentleman.

Ces confidences achevées, M. Crawford, satisfait, l'engagea à dormir. Lui-même se coucha au pied du lit, écoutant toute la nuit les sanglots.

Le lendemain, quand elle fut plus calme, il lui demanda si elle était prête à répéter ses aveux devant un solicitor. La jeune femme y consentit, mais quand il fallut s'exécuter, elle refusa nettement, déclarant qu'elle jugeait tout à fait suffisante et humiliante pour elle la confession faite au mari.

Puis elle se réfugia chez une de ses sœurs, et le mari demanda le divorce. L'affaire se passait en février devant la *probate court*, sans jury. Ni la jeune femme ni Charles Dilke ne parurent. Ils se firent chacun représenter, et s'il fut surabondamment démontré par la déposition de la femme, lue à l'audience, qu'elle s'était terriblement compromise et avait commis une succession de légèretés, il n'y eut aucune preuve suffisante contre son prétendu amant.

L'attorney général a considéré en effet que si l'aveu de mistress Crawford, rapporté par son mari, constituait une preuve suffisante à l'égard d'elle, il n'en pouvait être de même à l'égard de sir Charles Dilke. Il a donc acquitté ce dernier, tout en prononçant le divorce pour adultère contre mistress Crawford.

## II

Une loi unique pour le riche et le pauvre! Telle est la théorie; mais, en pratique, c'est bien différent. A côté de la grande route, il est toujours mille petits chemins par lesquels on peut éluder la loi. C'est ainsi que, pour les cas de divorce ordinaire, la cour est librement ouverte à tous et la place aux premiers arrivants. Dans le cas de mistress Crawford, une escouade de policemen ferme l'accès au public. Les siéges laissés à la presse sont des plus limités et les rideaux des portes vitrées de la salle tirés soigneusement, de façon que les avocats non plaidants et les favorisés qui ont pu se glisser dans les corridors ne puissent apercevoir la rougissante pécheresse racontant l'histoire de ses péchés mignons.

Car le procès n'est pas fini, il recommence avec un surcroît de détails scandaleux et piquants.

Lord Randolph Churchill prétendait récemment qu'il n'y avait qu'un lien pouvant servir de trait d'union entre les différentes couches sociales, l'immoralité. Devant les attraits du vice, tous sont égaux comme devant la mort. Le scandale est aussi délicieux à l'oreille de la grande dame qu'à celle de la harengère, et le fils du duc écoute avec la même avidité les histoires égrillardes que le fils du cocher. Dans le *pudique* Londres comme dans l'*immoral* Paris, rien ne met plus la foule en joie que les procès d'adultère, et des dames grandes et petites, dans l'expectative des incidents et des révélations d'audience, se pourlèchent les lèvres. Aussi ce fut une grande déception pour la plupart d'entre elles, errant comme des âmes en peine dans les couloirs de la cour de justice, cherchant vainement un huis pour y glisser un œil ou un trou de serrure pour y placer l'oreille.

On connaît le premier acte de cette comédie de mœurs, qui eut pour résultat immédiat de briser la carrière politique de l'ancien sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères. S'étant représenté aux élections générales de juillet 1886 dans la circonscription de Chelsea, qu'il représentait brillamment depuis 1868, il fut battu par un conservateur obscur car la plupart de ses électeurs se seraient fait un scrupule de conscience et un crime de lèse pu-

deur de continuer à donner leur confiance et leur vote à un homme accusé d'avoir des maîtresses auxquelles il enseigne « les vices français ».

Sir Charles Dilke venait justement de convoler en secondes noces avec la veuve du recteur Pattison, qui affirmait ainsi bravement sa foi en son innocence, mais il ressortait cette singulière conclusion qu'une femme était condammée pour adultère et n'avait pas de complice.

Aussi le *Proctor* de la reine intervint. L'on ouvrit une nouvelle enquête, non en ce qui concernait sir Charles Dilke, mais pour savoir si le mari avait droit au divorce sans avoir fait condamner l'amant. Le nom du capitaine Forster fut alors introduit dans l'affaire.

Sir Charles Dilke fut donc appelé pour affirmer sous serment la fausseté, en ce qui le concerne, des dires de sa soi-disant maîtresse. Il déclare qu'il connaît la famille Smith depuis 1868, et que Virginia était encore une enfant, lorsqu'en 1874 son frère Asthon Dilke épousa une de ses sœurs.

— Avez-vous embrassée Vigirnia avant son mariage? demande le magistrat.

— Certainement non. Quand elle épousa M. Crawford, j'étais à Paris pour les négociations du nouveau traité de commerce.

— Et après son mariage?

— Jamais.

— Mistress Crawford prétend qu'à une certaine occasion, ayant passé la nuit avec vous dans votre chambre, vous avez appelé le matin une de vos servantes, Sarah Gray, pour l'aider à sa toilette. Sarah Gray a nié le fait, mais il est un autre témoin, Fanny Gray, sa sœur, qui a disparu. Aviez-vous des relations intimes avec Sarah Gray ?

— Certainement non.

— Et avec Fanny Gray?

— Non plus.

— Elles vous apportaient cependant votre déjeuner au lit, et vous vous habilliez en leur présence.

— Elles m'apportaient du thé, ou du cacao, mais je ne m'habillais pas sous leurs yeux.

— Est-il vrai qu'il y ait des actes de légèreté dans votre vie que vous désiriez tenir secrets?

— Oui, mais ils remontent à plus de onze ans.

— N'avez-vous pas demandé à mistress Crawford de signer une déclaration comme quoi elle est hystérique ?

— Certainement non.

— Avez-vous eu, en 1883 ou 84, une maîtresse appelée Fanny ou que vous appeliez Fanny?

— Certainement non.

— Ne s'est-il jamais trouvé, durant ces der-

nières années, une dame, entre onze heures et minuit, dans votre chambre à coucher?

— Jamais !

— Depuis quand connaissez-vous le capitaine Forster ?

— Je ne puis fixer la date. Je l'ai rencontré une fois chez une amie de ma famille, mistress Ragusson. Elle me dit que le capitaine Forster lui avait été présenté par mistress Crawfort, qu'il était furieux contre moi, à cause de prétendues lettres écrites contre lui au *War-Office* ou aux *Horse-Guards*. Je n'en fis que rire mais comme je sortais, il courut après moi dans l'escalier, en un grand état de fureur et d'excitation, se servant d'un langage des plus violents.

— Ne vous a-t-il pas appelé scélérat (*scoundrel*) ?

— Oui, et il me provoqua, me disant qu'il savait que j'étais excellent boxeur et très fort à l'escrime.

— Le nom de mistress Crawford fut-il prononcé ?

— Non ; mais il prétendit que j'avais terni sa carrière militaire en répandant le bruit de ses relations avec une jeune dame mariée. Tout ce que j'avais pu dire en apprenant ses relations avec mistress Crawfort, c'est qu'elles pouvaient lui nuire.

Si le proverbe: « tout mauvais cas est niable, »

est vrai, l'ex-membre de Chelsea prête fort à l'application.



Aussi les conservateurs sont-ils dans la joie, car la nature des révélations de l'épouse adultère porte un coup fatal à la réputation d'un des chefs les plus éminents du parti libéral.

Chez nous, je pense que pareille aventure eût été sans conséquence.

Le tort, à mon avis, de sir Charles Dilke, — et voilà justement le côté bien anglais, — c'est de se poser en vertueux calomnié. Il eût dû saisir hardiment le taureau par les cornes, je veux dire le bœuf, et déclarer simplement au mari : « Puisque votre femme a été la première à confesser les choses intimes et délicates passées entre elle et moi, je n'ai qu'à baisser la tête, » et crier aux jurés et aux juges : « Madame confesse avec force détails que nous avons commis de concert le doux péché d'adultère ; la galanterie m'empêche de la contredire. Condamnez-nous, puisque c'est la loi, mais que celui d'entre vous qui est sans péché me jette la première pierre ! » Il est vrai que ces évangéliques pharisiens eussent tous levé le bras ?

Sir Charles Dilke, bien qu'ayant initié mistress Crawford à tous les *vices français*, suivant

elle, s'est donc montré bien anglais et bien puritain dans sa défense. D'audacieux Lovelace, séducteur de grandes dames et de petites femmes de chambre, il est un peu puéril dans ses dénégations. « Ce n'est pas moi, m'sieu, c'est l'autre ! »

L'autre, le capitaine Forster, est beaucoup plus franc. A la bonne heure ; on sent le cœur du soldat conquérant. Il a cependant tout comme l'ancien sous-secrétaire d'État, bonheur conjugal et réputation à ménager. On ne badine pas avec la moralité aux bureaux des *Horse Guards*. Tous ces vieux braves qui dirigent l'administration de la guerre sont des paragons de vertu. Gens terribles qui ne pouvant plus caracoler sur des purs sang à cause de blessures ou de rhumatismes, enfourchent les bonnes mœurs. Jamais aucun d'eux n'a commis, soyez-en sûrs, la plus petite pécadille amoureuse, et s'ils connaissent l'adultère, c'est seulement par ouï-dire, pour avoir lu dans la Bible l'objectionnable aventure du saint roi David avec l'épouse du général Uri.

La jolie pécheresse anglaise a du reste avoué avec de si minutieux détails ses rendez-vous avec le capitaine, que celui-ci eût eu mauvaise grâce de ne pas en convenir. Rendez-vous à Dublin dans la caserne, rendez-vous à Londres dans des maisons mal famées, dîners fins à l'hôtel et rendez-vous chez Mrs Ragusson.

Un bon type que cette Mrs Ragusson, amie commune de Mrs Crawford, de Charles Dilke et du capitaine Forster, elle se prête à toutes les complaisances, payant de sa personne, si besoin est.

— Rencontriez-vous Mrs Crawford chez Mrs Ragusson ? demande le magistrat au capitaine ? — Oui. — Faisait-elle objection à ces rendez-vous ? — Elle les encourageait. — Nous avons entendu parler d'une scène dans sa propre maison entre sir Charles Dilke et vous ? — Oui, c'est même Mrs Ragusson qui m'avait prié de passer chez elle pour infliger, de sa part, une correction à sir Charles Dilke, parce que celui-ci l'avait calomniée, brouillée avec sa famille, en prétendant qu'elle avait été sa maîtresse. Je suivis sir Charles dans l'escalier au moment où il quittait le salon et l'apostrophai : « Sir Charles Dilke, je crois ? — Oui. — Je voulais vous dire simplement que vous êtes un drôle et un menteur, et je pense que je puis ajouter : un lâche ! — Capitaine Forster, me répondit-il, je comprends, vous êtes un gentleman. Je ne prendrai pas un avantage inégal. Ma réputation politique est tout pour moi. »

Si la réputation politique autorise à recevoir bénévolement des camouflets, voilà une singulière réputation. On continue à questionner l'officier : « Avez-vous eu des rendez-vous

avec Mrs Crawford dans une maison de *Hill street?* — Oui. — Quelle maison est-ce? — Une maison de passe. »

Certains détails de l'interrogatoire de Mrs Crawford sont typiques.

— Saviez-vous que Charles Dilke avait été l'amant de votre mère?

— Nous nous en doutions dans la famille, mais j'en fus certaine quand il m'eut déclaré que je ressemblais beaucoup à ma mère et que c'est pourquoi il avait eu de l'amour pour moi.

— Sir Charles Dilke vous a-t-il déclaré aussi que Mrs Ragusson avait été sa maîtresse?

— Oui.

— Avait été ou était encore?

— J'ai compris qu'elle l'était encore.

— Alors Fanny Gray, Sarah Gray, votre mère, vous, Mrs Ragusson ont été ses maîtresses?

— Oui.

— Vous aimiez beaucoup sir Charles ?

— J'en étais folle.

— N'étiez-vous donc pas jalouse des autres ?

— Nullement.

— Votre affection ne diminua pas lorsqu'il vous avoua qu'il avait été l'amant de votre mère?

— Je ne l'appris que peu à peu.

— Quand diminua votre affection ?

— Lorsqu'il me fit coucher avec Fanny, et elle disparut presque tout à fait lorsqu'il m'avoua que Fanny couchait toutes les nuits avec lui.

— Mais quand vous a-t-il embrassée pour la première fois ?

— Environ deux mois après mon mariage.

— Vous ne vous en êtes pas offensée ?

— Nullement. Je n'aimais pas mon mari. Mes parents me l'ont présenté, et je l'ai épousé bien vite, pour échapper à la vie misérable que je menais chez moi. Mais je n'ai pas été plus heureuse avec M. Crawford. Je ne l'aimais pas plus après qu'avant le mariage, et jamais il ne m'a rendue heureuse.

Elle en avait pris son parti, parait-il et se dédommageait amplement ailleurs des déceptions et des tristesses de l'intérieur conjugal.

Sir Charles Dilke, le capitaine Forster, un certain Frédéric Wonner, un Robert Priestly, sans compter les flirtages que lui reprochait son mari avec les étudiants de l'hôpital Saint-Charles, dont elle était une des dames patronnesses !

C'est le cas ou jamais, pour ce peuple évangélique, de mettre en pratique le précepte de Jésus-Christ : « Lui pardonner beaucoup, parce qu'elle a beaucoup aimé. »

## CHAPITRE VI

### VICES ANGLAIS.

Puisqu'on a parlé de *vices français*, c'est l'occasion de dire un mot des *vices anglais* qui continuent à fleurir comme si le vertueux vent des bouches évangéliques n'avait pas encore soufflé.

Un nouveau minotaure vient d'être découvert dans un quartier populeux de Londres.

C'est un nommé Thomas Gibney, dont le procès à *Central criminal court* a offert une seconde édition des scandales de la *Pall Mall Gazette*. Ce Thomas n'est ni prince, ni duc, ni lord, ni même baronnet, mais simple savetier.

Il n'avait recours ni aux entremetteuses, ni aux sages-femmes, ni aux narcotiques, ni au général de l'armée du Salut, moyens coûteux et compromettants qui ont rendu aussi fameux que ridicule le directeur de la *Pall Mall Gazette*. Il se passait également des certificats qu'on donne aux rosières et dont il n'avait cure, expérimentant lui-même. Lorsque le diable le poussait, — et vous allez voir que c'était souvent, — il se plaçait à l'affût, non

loin de la porte des écoles, guettant la sortie des écolières, et, chasseur jamais bredouille, en ramenait toujours quelques-unes à l'échoppe. Mais, en vrai savetier qu'il était, il gâtait la marchandise, et c'est ce qui le perdit.

Une petite personne de douze ans, fille d'un fruitier du voisinage, trop fortement endommagée, ne put dissimuler le mal, et les parents, gens de mauvais caractère, allèrent sans plus tarder dénoncer maître Thomas. Traduit d'abord devant la cour de police de Clerkenwell, où l'on en apprit de belles, dix-neuf jeunes demoiselles, dont l'aînée n'avait pas treize ans, vinrent déposer à la queue leu leu.

— Mais vous étiez donc consentantes? demandait à chacune le magistrat.

Certes, elles étaient consentantes, puisqu'elles avaient accepté. A cet âge, cependant, les passions ne sont pas violentes, et, quand on coiffe encore sa poupée, on ne songe pas d'ordinaire à décoiffer sa vertu; mais la gourmandise, ou la coquetterie, ou la curiosité, ou peut-être ces trois tentatrices réunies avaient amené leur chute. Celle-ci avoua que la séduction commença par un bâton de sucre d'orge, cette autre par un ruban de quatre sous.

On voit que, si Tom Gibney procédait sommairement, il procédait aussi économiquement. On donne dans la mesure de ses moyens.

Ce cueilleur de fruits verts fut renvoyé devant la cour criminelle, où l'on fit de nouvelles découvertes. On y apprit que quarante autres écolières avaient passé chez lui, ce qui portait à soixante le nombre de ses élèves.

Quand on songe que ce minotaure du tranchet n'a pas quarante ans, on se demande quel chiffre il eût atteint si on ne l'eût arrêté dans sa belle carrière par quatre ans de travaux forcés. Beaucoup qui savent quelle heureuse retraite nous offrons à nos aimables forçats vont croire cette punition dérisoire. Qu'ils se détrompent. L'Angleterre n'a pas coutume d'accorder à ses criminels les douceurs d'une Calédonie.

Quatre ans de *hard labour*, c'est une condamnation à mort précédée d'un supplice dont la durée est en raison directe de la force de constitution du sujet. Après quelques semaines de *hard labour*, les faibles ne sont plus qu'une loque humaine. Les forts peuvent peiner un an, dix-huit mois, jamais plus. La porte qui s'ouvre pour les rendre au monde ne lâche que des squelettes vivants, dont les sources vitales sont incurablement taries.

Jamais un magistrat ne dépasse dix-huit mois dans l'application de la peine. Aussi, en condamnant Thomas Gibney à quatre ans de travaux forcés, le chef de justice Hawkins le force-t-il à comparaître dans un bref délai de-

vant le Dieu du saint roi David et de la petite Abigaïl.

Mais la vertu ne peut s'infuser du premier coup dans les veines d'un peuple par décret du Parlement ; aussi les « assaults » ; continuent comme si Booth n'avait rien dit et la *Pall Mall Gazette* rien révélé.

A Londres, l'accusation d'immoralité pesait surtout sur les « classes dirigeantes », mais voici qu'en province les « dirigées » ont tenu à prouver qu'elles avaient, elles aussi, leurs petites faiblesses, autant que les évêques et les lords. De simples ouvriers de Manchester, de Liverpool et autres lieux ont commis des *assaults* sur des infiniment mineures. Une d'elles, la petite Agnès Moe Corkill, n'a que quatre ans et demi, juste trente de moins que son *séducteur*, un brave maçon du Flint. C'est du reste l'aîné de la bande, les autres lovelaces ayant de vingt à vingt-cinq ans, ce qui prouve que les appétits sont comme la valeur et n'attendent pas le nombre des années.

Ces jeunes pervertis appartiennent à la classe des laboureurs, et leurs victimes volontaires sont de petites paysannes de sept à onze ans, preuve encore que, pas plus en Angleterre qu'ailleurs, la vertu n'est réfugiée aux champs.

Encore un autre enfant des champs que vient de frapper la loi : Celui-ci, un jardinier de Leeds ; mais ses passions le poussaient dans

le sens opposé aux fureurs révélées par la *Pall Mall Gazette*. Un jeune cependant, vingt-neuf ans; sa victime en a soixante-douze. Il est vrai qu'elle était sa belle-mère et qu'il pensait que cela se passerait en famille. Mais la vieille était vertueuse, elle a crié et les voisins sont intervenus. Dix-huit mois de prison ont démontré à ce fougueux gendre que, quand on veut aimer sa belle-mère, ce n'est pas de cette façon-là.

Enfin, tous les goûts sont dans la nature, dit la sagesse des nations, et ce qui confirme une fois de plus la vérité de ce proverbe, c'est l'extraordinaire passion que le groom Hodnett a inspirée à la fille de son maître, un docteur de Bandon.

S'il faut en croire le compte-rendu de l'affaire, le dit groom est laid, grêlé, gauche, et possède des yeux purulents; la demoiselle au contraire est jolie, gracieuse, ornée de fort beaux yeux et parée de quatorze printemps.

Ils disparurent un beau matin tous deux ; mais quelques jours après, le groom, qui sans doute se trouvait dans des embarras financiers, eut la candide audace de venir réclamer ses gages. On fila l'affreux Roméo et l'on retrouva Juliette. Le père la ramena tambour battant, et sans doute avec force giffles, au logis.

Mauvais moyen pour l'y garder ; aussi ne tarda-t-elle pas à s'échapper de nouveau pour rejoin-

dre l'ami de son cœur. Après quinze jours de recherches, on finit par la découvrir dans le propre cottage du père Hodnett, qui présidait d'un œil paterne aux ébats des amoureux.

— Elle me courait après, dit le groom pour sa défense ; elle venait me trouver dans ma chambre, la nuit.

— Oh ! le vilain ! riposte la petite, je lui portais de l'onguent pour ses yeux :

— C'est le tort que vous aviez, répond le juge, qui ne peut s'empêcher de sourire.

Poignez vilain,
Il vous oindra.
Oignez vilain,
Il vous poindra.

Et il renvoie le groom aux prochaines assises. Mais voilà une jeune personne qui sera difficile à placer.

A côté de la conduite de ce vilain il faut mettre en relief celle du superbe Osborne que sa maîtresse déclara celle d'un vrai gentleman, et dont je donne le récit entre parenthèse, car il est en dehors des assauts communs.

Dans une de ces somptueuses résidences aperçues çà et là, cachées à moitié derrière un rideau d'arbres géants comme on n'en rencontre guère que dans les parcs de l'*île reine*, Milady, à la suite d'une de ces discussions intimes communes aux époux même les mieux nés, s'est

oubliée jusqu'à lancer à la tête du baronnet le contenu de sa tasse de thé.

Le baronnet a cinquante ans, Milady en a trente; le baronnet est grisonnant, morose et rassis; Milady est gaie, ardente et rousse. Le baronnet a le spleen, Milady ses nerfs. Toutes raisons pouvant servir d'excuse à cet acte violent et inconsidéré.

L'affaire n'eût peut-être pas eu de conséquences plus fâcheuses sans l'arrivée subite de maître Osborne. Maître Osborne est un laquais, mais un laquais comme il n'en pousse plus que sur le sol britannique. Beau, bien fait, correct, distingué, superbe. Sa mère, ou sa grand'-mère, ou plusieurs de ses aïeules ont eu sans nul doute des faiblesses aristocratiques, et le sang bleu doit circuler sous sa livrée violette. En outre, il est de quelques années plus jeune que Milady.

Stupéfait d'abord de voir son maître tout ruisselant s'essuyer le visage, il s'en explique aussitôt la cause et ne peut maîtriser un sourire.

— Qu'avez-vous à ricaner ainsi ? s'exclame l'autre plein de colère; faites votre paquet, drôle, et filez de céans !

— Osborne, dit la dame, restez.

— Comment ! s'écrie l'époux suffoqué, qui donc commande ici ?

Un haussement d'épaules méprisant fut l'unique réponse.

— Mais sortez donc ! ordonna Monsieur au larbin se tenant près de la porte, immobile et raide comme une figure de Mme Tussaud.

— Restez, répéta Madame avec calme.

— Veux-tu sortir, canaille?

— Osborne, ne bougez pas.

Osborne, homme sage, persuadé qu'il est faux que du côté de la barbe soit la toute-puissance, continue à garder l'impassibilité d'un grenadier prussien que son officier soufflette dans le rang.

— Ah ! tu sortiras, hurle le mari bondissant de sa chaise.

— Osborne, vous resterez, réplique la dame avec une angélique douceur.

Le baronnet s'est élancé, mais le calme respectueux du larbin le rappelle aux convenances. Il fait le tour de la table, se gratte avec rage le front, pousse un éclat de rire sardonique et, finalement, abandonne la place en faisant claquer la porte.

— Osborne !

— Milady?

— Vous êtes un brave garçon.

— Je n'ai fait que mon devoir, répond modestement Osborne.

— Votre devoir, Osborne ! Mais il y en a tant qui sont incapables de remplir leurs devoirs,.. que je veux vous récompenser d'avoir fait le vôtre.

Ce disant, Milady se leva, s'approcha, appuya ses blanches mains de patricienne sur les solides épaules en livrée et posa ses lèvres roses sur les joues florissantes de l'obéissant serviteur.

— Quoi, Milady ! oh ! ma douce lady !

— Allez, maintenant, dit la dame rougissante et un peu confuse, allez, Osborne. Vous êtes un gentleman !

Osborne alla... pousser le verrou.

---

## CHAPITRE VII

### LE CAS DE DIVORCE D'UN AMIRAL.

Devant la *Probate and divorce division* de la suprême cour de justice, présidée par sir John Hannen, vient de se juger une affaire qui peint certains côtés des mœurs britanniques aussi bien que pourrait le faire un gros volume. C'est le procès en divorce qu'intente à sa femme le contre-amiral Reginald Purson pour cause d'adultère.

De pareils procès sont ici fréquents ; il ne se passe guère de semaine que la cour ne soit occupée d'une demi-douzaine de ces comédies de mœurs dont les scènes ouvrent de si brutales trouées dans le mur de la vie privée, étalant aux regards stupéfaits des naïfs les secrets souvent monstrueux de la vie domestique et bourgeoise. Mais le cas est commun dans tous les pays, et les sujets de la reine Victoria n'ont pas seuls la spécialité des amours illicites greffées sur le tronc conjugal. Je ne parlerais donc pas de celui-ci plus que des autres, s'il n'offrait un cachet tout particulièrement anglais et une forte saveur du cru.

Un jour, aux courses de Totnes, M. Harry Sawday, honnête marchand de musique de Plymouth, fit la rencontre d'une dame dont l'agréable figure, la tournure élégante et les appas très en relief l'enflammèrent aussitôt. On s'aborde, on cause, on flirte. Aux courses, l'amour se fait au galop. Bien qu'accompagnée d'une fillette de dix à onze ans, la dame accepte un verre de champagne. A la deuxième bouteille, le marchand de musique devient d'une hardiesse extrême ; mais, comme la fillette ouvre des yeux énormes, on prend un rendez-vous.

C'est le lendemain même, dans un hôtel de la jolie petite ville de Torquay, que les amoureux se rencontrèrent, et le Lovelace de Plymouth avoue qu'il passa une fort agréable nuit.

Une conquête flatteuse vraiment, car la dame, il n'en pouvait douter, était une vraie lady ; elle se disait veuve d'un capitaine de vaisseau et s'appelait mistress Fanny Williams.

Lui n'était pas veuf, mais c'était tout comme ; il vivait séparé de sa femme, qui, de son côté, donnait tant qu'elle pouvait des coups de canif dans le contrat.

On se revit donc et souvent, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, et finalement on se quitta pour se retrouver à Londres. Mais, au lieu de la chère Fanny qu'il s'atten-

dait à presser seule dans ses bras, le bel Harry pressa toute une famille, après, bien entendu l'officielle présentation. Ce fut d'abord la grosse maman mistress Pegler, vieille dame sentimentale et respectable, en blanches boucles; puis M. Charles Pegler, frère de sa chère Fanny jeune et aimable gentleman, et enfin trois fillettes, dont l'aînée lui était déjà connue, et qui lui secouèrent la main comme à un vieux camarade.

Madame déclara qu'elle venait s'enquérir d'une maison à Londres.

Le galant Harry l'aide dans ses recherches et lui trouve près d'Hyde Park une résidence des plus confortable qu'il loue pour trois ans et meuble à ses frais.

Voilà toute la famille installée et le marchand de musique plus souvent à Londres qu'à Plymouth. Choyé de la maman qui lui emprunte de ci de là quelques guinées comme argent de poche; ami du frère, chéri de la veuve et adoré des enfants, il file des jours de soie et d'or.

Mais un coup de foudre retentit dans sa quiétude et vient rompre le fragile tissu.

Un soir qu'on faisait de la musique au salon et qu'il roucoulait au piano : *I love you for ever*, une note discordante retentit à la porte.

C'est une voix terrible et grosse de colère, entrecoupée de jurons saccadés, puis la voix

de sa mie s'élève à son tour, à une gamme qu'il n'a pas encore entendue. On échange des gros mots et l'on s'accable d'injures.

— Vieux chenapan !

— Sale femme.

— Dégoûtant personnage !

— Prostituée !

— Qu'est ceci ? dit le marchand de musique.

Le jeune Charles, sorti un instant, rentre aussitôt effaré.

— C'est le mari de Fanny ! s'écrie-t-il.

— Comment ! Il n'est donc pas mort, le mari de Fanny? Pourquoi m'a-t-on dit que le capitaine Williams était mort ?

— Il est vivant, réplique le jeune Charles consterné ; mais il ne s'appelle pas Williams ; c'est l'amiral Reginald Purson.

Il s'éclipse là-dessus, la belle-maman en fait autant, et les enfants gagnent leur lit sans trompette.

Les beaux-arts sont amis de la paix ; aussi le marchand de musique, ne se souciant pas d'engager la lutte contre la brutale marine de son pays, déguerpit à son tour par la porte de service, pendant que monsieur et madame font branle-bas sur le palier.

Mais, en homme prudent, il écrit dès le lendemain au mari, lui déclarant que, s'il l'a trompé, c'est par pure erreur ; qu'il croyait sa

femme veuve. Il joignait à la lettre une note acquittée de 300 livres sterling, prix du mobilier qu'il offrait au loup de mer en réparation du dommage causé à l'honneur conjugal, et ce fut le beau-frère qui se chargea du message.



L'honneur, comme la morale, varie suivant les pays, et les Anglais, gens sérieux, ne placent pas le leur au même endroit que nous. Aussi n'est-ce pas le mari qui est ridicule, mais l'amant, lorsqu'il est pris, car, larron du bien d'autrui, on lui fait payer comme neuves les marchandises les plus avariées. Être trompé par sa femme et se faire envoyer par l'amant une balle ou un coup d'épée est pour eux le comble du grotesque. Pratiques avant tout, ils se font payer le dommage. Comme les autres articles de la vie, l'article mariage est inscrit sur leur livre de comptes. Logement, tant ; épicerie tant ; boucherie, tant ; femme légitime, tant. C'est une marchandise cotée dont l'usage appartient au seul propriétaire. Faire irruption sur l'épouse se punit comme violation de domicile. Le monsieur qui emprunte sans votre permission votre conjointe, s'expose aux mêmes désagréments que celui qui vous emprunte sans mot dire votre lard. Un voleur, rien de moins. Il faut qu'il aille en

prison ou qu'il paye le dommage. L'honneur du mari n'a que faire dans le démêlé. Aussi l'amiral n'avait-il pas attendu la permission de son rival pour s'installer sans façon dans ses fournitures. Il retrouvait sa femme, plus un mobilier. De sa femme il n'avait cure ; aussi, après une semaine, il emporta les meubles et alla jeter l'ancre ailleurs.

Le bel Harry déclara qu'étant passé devant le nouveau local du contre-amiral et ayant plongé un regard furtif par la fenêtre ouverte, il le vit mollement installé, fumant philosophiquement sa propre vieille bouffarde dans le plus capitonné de ses propres fauteuils.

C'était son droit, et, par le fait, le vieux marin eût pu exiger davantage. Minotauriser un contre-amiral, se paye d'ordinaire plus chèrement ; celui-ci se contentait du mobilier, tout en demandant le divorce.

Il eût eu mauvaise grâce d'être bien exigeant, du reste ; les débats le prouvèrent, et madame ne faisait qu'user de représailles. C'est ce que démontra la défense d'une façon péremptoire, car on vit défiler dans ce procès toute une escadre de jupes, et quelles jupes ! Vous allez voir.



C'est d'abord Ellen Avery, jeune personne ornée de quinze ans, de fort beaux yeux, mais

d'une figure très canaille. Elle avoue ingénuement qu'elle avait l'habitude de se rendre chez l'amiral, à sa résidence de Newton Abbot, pour vendre des fleurs et du cresson de fontaine. Les Parisiens, qui ne connaissent que les jolies et proprettes petites marchandes de fleurs des boulevards, ne peuvent se faire une idée des guenillardes et gueuses de Londres qui harcèlent les passants en criant d'une voix enrouée :

*Flowers, penny a bunch!*

De ces dernières la jeune Ellen est un parfait spécimen, et rien qu'à la voir on devine les goûts de l'amiral et le genre de fleurs qu'elle vendait. Elle avait d'ailleurs disparu depuis quelques mois de la circulation, et c'est dans une maison de correction de Plymouth que la défense la retrouva.

Une autre petite vilaine créature du même acabit vient déposer à son tour. Elle déclare avec un aimable cynisme, avoir eu plusieurs entrevues déshonnêtes avec un gentleman à favoris blancs, qui n'est autre que l'amiral Purson. Une fois, il la conduisit dans l'établissement d'un certain M. Blacke, loueur de garnis : *Good beds for one shilling*. Comme l'ingénue n'avait alors guère plus de douze à treize ans, M. Blacke sentit naître des scrupules, un souverain les étouffa ; mais mistress Blacke, vertu farouche,

ne pouvait souffrir chez elle ce scandale ; deux shillings et six pence la calmèrent. On est étonné qu'il ne se soit pas présenté un petit Blacke ou une petite Blacke, ou même les deux ensemble, réclamant chacun six pence pour rassurer leur pudeur. Quant à la demoiselle, elle eut cinq shillings pour sa part.

Encore une fillette, Emily Pulman ; elle n'est guère jolie non plus, mais elle a quatorze ans. Allant de porte en porte et sans songer à mal, avec l'innocence de son âge, offrir des pieds de céleri et de rhubarde, elle rencontra le monsieur à favoris blancs. Dès qu'il la vit, il se sentit féru. *Love at first sight.* Il l'engage à le suivre dans un endroit solitaire du voisinage. Elle hésitait un peu, deux shillings six pence la décident. On le voit, s'il était d'un tempérament amoureux, il ne se ruinait pas pour le satisfaire. C'est très bien ; en bon père, il voulait conserver leur patrimoine à ses trois filles. Mais, pour donner dans ces prix doux, il ne faut pas être difficile. Aussi ne l'était-il pas. A la barre paraît encore la jeune Elisa Saunders. Il la rencontra près de sa résidence, un soir que sa femme était absente, et lui offrit l'hospitalité. La jeune Elisa est fort gentille, mais, bien qu'elle n'ait que dix-sept ans, elle a déjà subi trois emprisonnements pour vol.

On appelle Charlotte Avery. Cette fois, ce n'est plus une fillette, mais une matrone dodue.

Comme elle se déclare la mère de la petite Ellen, on suppose qu'elle vient appuyer les dires de sa fille et demander au séducteur des dommages et intérêts. Pas du tout ; elle vient pour son compte ; elle avoue qu'elle a eu plusieurs entretiens aussi intimes qu'immoraux avec le monsieur aux blancs favoris.

— Combien vous donnait-il ? demande le président.

— Oh ! pas beaucoup ; un shilling ! deux shillings ! Et elle ajoute avec amertume : Il payait ma fille plus cher.

A une autre Emily, Emily Stobbs, il eût certainement donné davantage.

Bonne d'enfants chez lui, elle y demeura quatre ans. Il fallut qu'elle fût bien vertueuse pour résister quatre années durant aux entreprises de son seigneur. Il la poursuivait partout, dans les chambres, au jardin, à l'office et jusque sous la remise. Finalement, elle alla chercher à Londres une place où sa vertu courût moins de dangers. Mais voici qu'elle reçoit une lettre signée Fanny Purson, son ancienne maîtresse, qui désire à tout prix la revoir. Elle prend le train et arrive. Paf ! au lieu de Madame, c'est Monsieur qui lui offre comme de coutume, sa bourse et son cœur. Elle refuse le cœur, mais puise dans la bourse pour se payer de ses frais de voyage, aller et retour.

La série continue, mais j'ai donné les principaux types.



Les jurés sont fort embarrassés après ce défilé de jupes crottées, courtes et longues ; ils ne savent s'ils doivent accorder au mari les bénéfices du divorce, que la femme réclame à son tour. L'amiral, du reste, a cohabité huit jours avec son épouse après l'avoir surprise dans les meubles du marchand de musique, qui, dans l'intervalle, a repris la sienne. Il y a donc ce que l'on appelle ici *condonation*, c'est-à-dire pardon ou rémission de la faute.

Deux fois les jurés délibèrent sans pouvoir s'accorder. Le président les décharge de leur fonctions et renvoie la cause à la session prochaine, qui renvoie les plaignants dos à dos.

Tout est bien qui finit bien.

---

## CHAPITRE VIII

### LE DIVORCE DE LORD CAMPBELL.

### I

Cette cause qui restera une des célèbres de l'Angleterre, et forme en quelque sorte le pendant du procès *Crawford-Dilke*, termina l'année 1886 dont celui-ci avait été le début. Elle fourmille comme le précédent de piquantes révélations sur les mœurs intimes de la haute société britannique.

Les époux appartiennent au plus grand monde. Lord Colin Campbell est le cinquième fils du duc d'Agyll, dont l'aîné, John, marquis de Lorne épousa en 1871 la Princesse Louise Caroline Alberta, quatrième fille de la Reine. Lady Colin Campbell est la fille d'un colonel.

Griefs de part et d'autre.

Milady demande le divorce en sa faveur pour adultère du mari et mylord pour adultère de sa femme.

Ce qui fait sensation surtout, c'est la position sociale des personnages impliqués, grands seigneurs ou hommes de marque, à part Bird,

jusqu'ici obscur médecin, que voilà tout à coup célèbre. Je lui prédis une belle clientèle féminine, mais qu'il prenne garde aux maris.

C'est le duc de Marlborough, descendant du vainqueur de Malplaquet, le général Butler, guerrier retour du Soudan, le capitaine Schaw, commandant des pompiers de Londres.

Quant au reste, ce sont de simples épisodes adultérins qui n'ont de remarquables que l'audace avec laquelle milady aurait mené de front quatre intrigues à la fois.

— L'infidélité avec un homme est un tort, s'écriait l'un des avocats du mari, mais comme va le monde, nous y sommes habitués ; mais ce n'est pas avec *un* que milady Colin a commis l'adultère, c'est avec *quatre*.

Et puis après, c'est une femme à tempérament, voilà tout. On a crié là dessus à l'immoralité des hautes classes, mais j'ai connu maintes petites bourgeoises, et pour le moins autant de giletières, aussi capables de conduire habilement leur esquif dans la mer tempétueuse des amours prohibées. On peut dire de l'impétuosité de certaines natures ce que Dumas le père disait des aïeuls du dernier de nos rois. « Tout leur était bon, lits, canapés, fauteuil, pelouse gazonneuse, carrosse, maison de leurs amis. » C'est justement la manière de la bru du duc d'Argyll, s'il faut, toutefois, en croire la valetaille, et comme on le verra plus loin avec le

capitaine Shaw, elle se servit en guise de pelouse du tapis de son salon.

Donc quatre heureux à la fois ! Deux de plus que n'en avouait à sa fète,

De vin pur ayant bu deux doigts.

la « *Grand mère* » de Béranger, à ses petits enfants surpris.

Et le bon public anglais, tout en criant à l'immoralité, se délecte à la lecture des débats.

C'est un scandale quotidien, un scandale en permanence, comme l'affirmait le juge dans sa magistrale indignation, c'est-à-dire son indignation de commande, car au fond il en rit sous sa perruque et s'en passe la langue sur les lèvres, ainsi que les bons juges de la *Phrynée* de Gérôme devant sa croustillante nudité.

Et, en effet, depuis les révélations de la *Pall Mall Gazette* et l'affaire de la petite *Elisa Armstrong* on n'avait comme donnée, détails et scandales, rien imaginé de tel. Et encore l'organe révélateur des basses débauches de Londres était-il noté d'infamie. Dès ses premiers articles cette feuille pieusement gourgandine fut mise à l'index par le monde comme il faut. Tout marchand de journaux se respectant quelque peu en refusa la vente. Le célèbre Smith qui cumule les fonctions de ministre de la marine avec celle de libraire monopoliste des gares, l'interdisit dans toutes ses stations ; les clubs

le retournèrent à son office, et la plupart des abonnés discontinuèrent leur abonnement, mais ils allèrent l'acheter dans la rue. Il ne resta plus à la feuille scandaleuse que le menu fretin des crieurs de carrefour, les boutiques borgnes, les camelots en guenilles, ceux qui débitent de petits pamphlets obscènes, des cartes transparentes, en même temps que le *Town Talk* et le *Matrimonial news* et tous les fonds de magasin de la prostitution clandestine, un monde enfin où les bons jeunes gens respectables et les petites misses n'auraient osé s'adresser, et... les numéros d'un *penny* se vendirent jusqu'à 25 francs.

Mais l'affaire Campbell est toute autre. Les journaux les mieux nés la publient, même ceux éclos dans les serres évangéliques. Ils publient chaque audience *in extenso* en trois, quatre et cinq colonnes de caractère minuscule, la moitié d'un volume *charpentier,* donnant tout, dépositions, interrogatoires, contre-interrogatoires, ne reculant devant aucune question scabreuse, aucun détail révoltant.

— Gonorrhée ou syphilis? demandait le juge à la garde-malade de lord Colin Campbell qui racontait avoir mis le nez dans le linge de milady.

— Syphilis, mylord.

Une telle affaire serait jugée à huis-clos chez nous, et la publication des débats sévè-

rement interdite. Je ne veux pas en conclure que nous ayons raison, loin de là. Je suis pour le grand jour en toutes matières. Air et lumière partout, c'est le seul moyen d'assainissement au moral comme au physique, mais nous ne nous piquons pas d'une moralité si chatouilleuse et d'une si farouche vertu.

Pas de romans, si naturalistes qu'ils soient, qui vaillent ces procès destinés à rester légendaires. C'est la vie anglaise prise sur le vif, non la vie factice, officielle, celle que décrit avec amour la légion enjuponnée des fabricantes de *novels* à l'usage des pensionnats, les romans si bébétes et si vertueux, pas plus que ceux de leurs congénéres mâles de l'école moderne, prétendant que tout ce qui s'écrit doit l'être de façon à pouvoir se faire lire par tous les âges et tous les sexes, y compris celui des *désexés ;* phraséologie menteuse où s'agite un monde imaginaire : sentiments conventionnels, mannequins bandelettés de Bible et drapés de morale luttant contre des scélérats sans religion.

Non, c'est la vie telle qu'elle est, photographiée par les dépositions des témoins apeurés, lâchant le mot cru que leur extirpe la terreur du juge, la horde des servantes, des valets, des secrétaires, des grooms, des cuisinières, les révélations des mouchards et des femmes de chambre ; l'eau des cuvettes scru-

tée, analysée par l'œil avide des filles de service, le linge sale non pas lavé en famille mais étalé au public avec ses maculatures.

Ah! la franche canaille que tout ce monde de gens aux gages ! comme ils sont vertueux, religieux, indignés; avec quelle ardente complaisance ils détaillent les faiblesses de madame et les fredaines de monsieur. Les hommes, quelquefois, y mettent un peu de pudeur et de modération. Mais les femmes! Mais le sexe doux! le sexe timide! le sexe suave! Comme toutes ces vertueuses filles de chambre, ces pudibondes infirmières, ces ingénues cuisinières sont heurtées, choquées, révoltées, scandalisées !



C'est en Écosse que pendant l'automne de 1881, lord Colin Campbell courant le cerf sur le domaine paternel, remarqua, parmi les belles amazones qui suivaient la chasse, une éblouissante jeune fille aux cheveux blonds flottants. La voir, l'aimer, le lui dire fut l'affaire d'un instant : *Veni, vidi, vici*, aurait-il pu s'écrier comme César, lorsqu'il vainquit Pharnace, car Colin vainquit, en effet, puisque la belle amazone l'accepta sans hésitation comme fiancé, dès la troisième rencontre.

C'était la fille d'un officier retraité, le colonel Blood, habitant le voisinage. Elle raconta à

sa mère les propositions du lord, et celle-ci, comme bien vous pensez, les saisit avec le même enthousiasme que, de son côté, fut loin de partager le duc d'Argyll quand son fils lui fit part de ses vues.

Beau-père d'une fille de la reine, il avait de plus ambitieuses visées; enfin devant les instances filiales, il céde, et le mariage fut décidé. Mais, chose étrange, le fiancé se refroidit tout à coup. Autant il s'était montré amoureux et pressé, autant il devint réservé et froid. La jeune fille, cependant, devenait plus tentante que jamais, embellie par la joie de s'entendre appeler *milady*, d'avoir une princesse pour belle-sœur !

Vous étiez tout de flamme, vous voici tout de glace,

dit-elle sans doute, ou quelque chose d'approchant, à l'amoureux transi. Celui-ci se déclare alors malade de fièvres contractées dans un voyage en Orient et, prenant congé de sa fiancée, s'embarque pour le cap de Bonne-Espérance, promettant d'être de retour en mars. Il tint sa promesse en vrai gentleman, mais comme la belle-maman le harcelait pour la fixation du jour des noces, il la prit en particulier et lui avoua que, depuis de longues années, il souffrait du rétrécissement d'un certain canal, lequel avait occasionné un abcès, qui à son tour s'était transformé en fistule.

L'origine de cette malheureuse fistule, il faut bien le dire tout d'abord, puisque l'avocat de lord Campbell est obligé de le déclarer lui-même, avait pour cause une *indiscrétion* de jeunesse commise bien des années auparavant, lorsque son client étudiait les belles-lettres à l'Université de Cambridge.

— N'est-ce que cela ? dit belle-maman, mon gendre, vous êtes un grand fou. Une fistule! Comment? qui n'a pas plus ou moins une fistule dans sa vie? Des milliers de braves gens sont affligés de fistules et n'en sont pas plus malheureux en ménage. Toutes ces excuses sont des faux fuyants; vous avez promis à ma fille de l'épouser, un gentilhomme n'a qu'une parole. Elle est bonne et dévouée, et sera trop heureuse de soigner votre fistule.

Elle fit plus; elle écrivit au duc d'Argyll, qui continuait à garder rancune à ce point que, non seulement il avait cessé toute relation avec la famille Blood, mais affectait de ne pas reconnaître la jeune fille lorsqu'il la rencontrait : « Votre fils doit remplir ses engagements, et ma fille, en dépit de vous-même, s'appellera lady Campbell. »

Elle s'appela lady Campbell, en effet. En juillet, on célébra le mariage, qui d'après une convention formelle entre les conjoints ne devait pas être sur-le-champ consommé.

Voilà donc nos époux qui commencent

leur étrange lune de miel, d'abord dans l'ile de Wight, qu'ils quittent bientôt pour d'autres rivages.

Cependant, la fistule tourmentait toujours lord Colin ; il subissait opération sur opération et sa chambre à coucher semblait un dépôt de droguiste. Mais la belle-maman avait fort surenchéri les qualités d'infirmière de sa fille. Elle ne pouvait, au contraire, entrer sans frémir dans la chambre conjugale.

Durant ces mélancoliques courses à la poursuite d'un bonheur qu'ils savent ne pouvoir trouver encore lord Colin se fait soigner par des gardes-malades empruntés aux divers hôpitaux des localités où ils passent. C'est dans une de ces haltes maritimes, à Bournemouth, que milord écrivit à milady qu'il se sentait prêt maintenant à remplir ses devoirs conjugaux. D'ordinaire, ce n'est pas par la poste que l'on fait ces déclarations, surtout quand on a sa femme à portée de la main. Il ajoutait même que cela devenait nécessaire à sa santé. La jeune épouse restée dans l'état de la mère de Jésus avant ses relations avec l'archange Raphaël, fut horrifiée d'entendre ou plutôt de lire de semblables propositions. A l'affection quasi fraternelle jusqu'ici portée à ce mari invalide succéda un sentiment de vive répulsion. Son cœur vagabondait-il déjà ailleurs ? égarement bien pardonnable. Elle refusa de satis-

faire à des exigences légitimes, mais tardives; sur les conseils maternels elle dut céder enfin.

Son mari eut la bonté toutefois de la prévenir d'avoir à prendre certaines précautions. Ces précautions, M. Bradlaugh, en collaboration avec mistress Besant, les a indiquées minutieusement, ily a plusieurs années dans une brochure qui valut à tous deux les honneurs de la cour d'assises. Je n'insiste donc pas.

Mais il en est des précautions comme de la vertu des filles; celles qui semblent les plus solides sont justement celles qui craquent le plus. Et la preuve, c'est que la fistule de monsieur n'avait pas tardé à gagner madame, ce qui obligeait le zélé docteur Bird à partager ses soins entre les deux époux.

Aussi la jeune femme eut-elle bientôt assez de ce valétudinaire, et cette singulière lune de miel n'achevait pas encore son premier quartier que milady, laissant mylord aux soins des servantes, passait ses journées et ses soirées dehors, recevait ses amis, et consacrait, disait-elle, le reste de son temps à des œuvres de charité. Et si elle fut très charitable à l'égard de plusieurs personnes, avec A, B, C, D, E et F (*sic*), comme l'a prétendu le mari, on peut dire qu'elle avait quelqu'excuse.

Elle fit la connaissance du docteur qui porte le doux nom de Bird (oiseau) à Leigh Court près Bristol, alors qu'il opérait la fistule mari-

tale, et bientôt le docteur, chirurgien habile et aimable célibataire, se montra plus attentif aux beaux yeux de madame qu'au bas-ventre de monsieur.

On les voyait errer côte à côte, par tous les temps, et par monts et par vaux.

Au soir, le couple rentrait, le docteur dinait avec madame, puis allait jeter sur la fistule un regard scrutateur en hochant la tête d'un air grave.

C'eût été au mari de hocher la sienne. Il y avait de quoi.

Car comme on était reparti pour Londres suivi, bien entendu, du docteur dont les devoirs professionnels autorisaient l'assiduité, Milady continuait à recevoir comme si son mari n'était plus de ce monde. Elle reçut lord Brandford, duc de Marlborough, descendant de celui qui partit jadis en guerre, pour ne plus revenir ; mais il revint, lui, et si souvent que le mari, tout occupé qu'il fut de ses maux, en prit cependant ombrage.

Qu'est-ce qu'il vient donc faire si souvent ce Brandford, demanda-t-il un jour, et de quoi causez-vous tant ?

— Nous causons de Gladstone, répondait madame.

Le vieux grand homme a bon dos. Quant au colonel Butler, aujourd'hui général, elle causait sans doute des dernières opérations du

Soudan et traçait des plans de campagne, car avec lui aussi, toujours d'après les racontars des gens, elle eut de fréquents entretiens. Une après-midi, pendant un de ces tête-à-tête, une amie se présente. Lady Colin, qui heureusement a entendu la voiture s'arrêter à sa porte, se précipite sur le palier et crie, haletante, au groom : « Je n'y suis pas. Je n'y suis pas » mais dans un tel état de *décolletage,* de *froissage* et de *décoiffage* qu'une servante accourue au bruit en demeura stupéfiée. Des plans de campagne, interrompus de la sorte s'élaborent lentement, aussi l'entretien dura-t-il trois heures; après quoi le colonel descendit gravement l'escalier. Un vrai jour de malheur ! le voilà qui se croise dans le vestibule avec le maître du lieu. Celui-ci le regarde fort surpris, mais le colonel impassible passe sans même saluer le mari. Eh bien, j'aime cette franchise, elle est au moins originale. Tant d'amis vous trompent et accourent la bouche en cœur vous serrer les deux mains.

Quant à l'épouse militante, elle avait déjà réparé le désordre et, descendant au salon toute réconfortée de cette longue discussion, s'assit à son piano pour jouer une petite valse guillerette au mari mélancolique.

Or, il arriva que, le soir même de la conférence avec le colonel Butler, on trouva la conférencière se tordant dans d'atroces dou-

leurs. L'aimable Bird était accouru. « Je croyais cette méchante fistule partie », dit-il. « Ce n'est point cela », répondit le mari, roulant des yeux terribles, et il prononça le gros mot d'avortement.

D'après lui, Tom Bird, aidé d'un autre compère en médecine, le docteur Hicks, avait mis sa femme à mal et la faisait avorter, puisqu'il était prouvé qu'il ne pouvait pas donner d'héritiers aux Campbell. Sur les menaces de Bird d'abandonner la malade, il se rétracta et fit en rechignant amende honorable, ayant sa propre fistule à se faire pardonner.



La maladie dura trois mois, à la suite de quoi milady recommença ses œuvres charitables. On la vit dans l'est et l'ouest de Londres, distribuant des aumônes, participant à des concerts de bienfaisance. On la vit aussi à Paris et à Florence; tantôt sous le chaperonnage de son père et de sa mère, tantôt sous celui d'une cousine, lady Miles, qui joue un rôle double et bien féminin dans ce singulier procès. Le jeune Marlborough était, paraît-il, de ces voyages, et la cousine poussa la complaisance, dans une visite de celui-ci à sa résidence de Leigh Court, jusqu'à donner aux amants deux chambres à coucher contiguës.

Entre temps, elle engageait activement le

jeune Colin au divorce: « Cher Coco, écrivait-elle, quel malheur que vous soyez tombé sur une femme pareille! Vous avez été trop faible et trop doux. C'est une nature froide et implacable, qui n'a pas la crainte de Dieu pour guide. »

De son côté, Coco l'appelle sa *chère Muzzie* et lui témoigne toute sa confiance. Par le fait, lady Miles est la confidente et l'amie intime de la femme et du mari.

C'est chez elle qu'il se fait opérer ses fistules, c'est chez elle qu'elle donne à lord Brandford ses rendez-vous. L'intimité est si grande que, lorsque la femme sort, c'est à elle qu'elle confie la garde de son époux. Voici comme lady Miles raconte une de ces gardes: « Lady Colin me dit : Mon mari n'est pas bien, j'ai à sortir, restez, vous lui tiendrez compagnie ». Après dîner, comme il se sentait souffrant dans la partie basse de l'*estomac*, je lui conseillais d'aller se coucher, et quand je le supposais au lit, j'allais le rejoindre pour lui proposer un cataplasme, donnant l'ordre à une fille de chambre, Amélia Watson, de le préparer.

— Si vous voulez un cataplasme pour mylord, me répondit-elle insolemment, allez le faire vous-même. Je tombais des nues de m'entendre répondre ainsi devant lord Colin; mais celui-ci, loin de se fâcher, répondit: « Elle est si jalouse, la chère petite!

— Jalouse! Eh! de quoi donc grand Dieu!

Elle se décida cependant à obéir, mais hâtivement et mal, car elle remonta quelques minutes après avec un cataplasme tout sec.

— Il ne vaut rien, lui dis-je, il faut le refaire.

— Je ne le referai pas, répliqua-t-elle.

Lord Colin prit encore sa défense, déclara le cataplasme excellent, et on le lui posa.

— Qui le posa? demanda le juge.

— Amélia le posa, et moi je l'accommodais pendant que la demoiselle faisait des mines devant la glace.

J'eus des soupçons. Je pris congé, et, pour persuader que je sortais bien réellement, j'ouvris et refermai brusquement la porte du vestibule, puis remontant quelques minutes après, je revins à la porte de lord Colin et je l'ouvris. Ils étaient si occupés qu'ils ne m'entendirent pas.

— Et que vîtes-vous? demanda le juge.

— Un affreux et choquant tableau, répondit lady Miles.

— Dites, il faut tout dire....

— Ils se tenaient enlacés, elle avait les bras passés autour de son cou et était à califourchon sur ses genoux. Lui se tenait sur le bord du lit en chemise. Je me retirai révoltée. Je n'avais de ma vie rien vu, et j'espère ne jamais rien voir de pareil. Quand je lui en parlai plus tard, il prétendit d'abord que c'était un men-

songe que j'avais rêvé et enfin, avoua qu'il était tombé dans une des peccadilles communes à tous les maris.

— Vous rappelez-vous la date exacte du jour de cet adultère ?

— Oui, dit lady Miles, elle est inscrite sur mon livre de psaumes.

Voilà un singulier mémorandum.



Dans le milieu de mars 1884, une première demande de séparation judiciaire passa devant sir James Hannen. Elle fut accordée et l'on songea au divorce.

Les principaux griefs de Lady Colin étaient : les propositions faites par son mari à Bournemouth, qui l'avaient, dit-elle, offensée dans ses sentiments les plus délicats, des coups reçus, l'adultère et la maladie contagieuse.

Le mari, de son côté, n'avait rien négligé pour établir des preuves de l'infidélité de sa femme. Il la fit suivre par des policiers à ses gages, à Paris, puis en Italie où elle était allée rejoindre son père et sa mère après le prononcé de la séparation.

En juin de la même année, étant à Paris à l'hôtel avec ses parents, lord Colin l'accusa une première fois d'adultère avec le duc de Marlborough, adressant une plainte au préfet de police pour obtenir un ordre d'incarcération

à Saint-Lazare, procédé d'autant plus singulier qu'il savait sa femme malade de la fameuse fistule qu'il lui avait lui-même communiquée.

Lady Colin revint en Angleterre, puis retourna à Florence, toujours avec ses parents. Lord Campbell qui suivait tous les mouvements de sa femme avec des yeux de lynx, c'est-à-dire ceux de ses *détectives,* prétendit qu'elle filait l'amour coupable à Monte-Carlo en compagnie du duc de Marlborough et adressa une deuxième demande d'incarcération à laquelle, heureusement, on ne fit pas plus attention qu'à la première.

A la cour pendant la *cross examination* on interroge de nouveau lady Miles.

— Lorsque vous êtes entrée, demande l'avocat, et que vous avez trouvé les bras d'Amelia Watson autour du cou de son maître, vous avez été très choquée?

— Affreusement choquée.

— Vous n'aviez jamais vu rien de semblable?

— Non, et j'espère ne revoir jamais une telle horreur.

—Cela changea-t-il vos sentiments à l'égard de lord Colin?

— Beaucoup.

— Vous aviez pour lui des sentiments tous maternels?

— Comme une mère pour un enfant égaré.

— Pouvez-vous nous expliquer alors comment dans votre correspondance avec lui vous ne faites jamais allusion à cette scène.

— Ce ne sont pas de ces choses que l'on confie au papier. Une lettre s'égare...

— Laissez-moi appeler votre attention sur quelques termes de ces lettres. En juin 1883 vous écriviez à lord Colin : « *Pauvre cher enfant,* » et vous signez : « *Votre affectionnée Muzzie.* » Un peu plus tard vous écrivez : « *Mon très cher coco... Pauvre chéri, je crois que votre vie ne sera jamais couleur de rose.... Je connais ses sentiments à votre égard, ils ne sont pas ce qu'ils devraient être....* Les sentiments de qui ?

— De lady Colin.

— « *Vous avez été trop facile et trop bon en lui donnant sa liberté... Cher coco, venez me voir « en garçon »* (sic). *Nous sommes toujours heureux ensemble. Votre affectionnée Muzzie.* » Lord Colin a-t-il toujours persisté à nier ce dont vous aviez été témoin de ses privautés avec Amélia Watson.

— Il a fini par avouer. Je lui ai dit alors que c'était une grande faute d'élever des servantes jusqu'à soi ; qu'il avait une jolie femme, qu'il devait s'en contenter. Il se mit à rire et répondit : « Ce sont des peccadilles qui arrivent à tous les maris et dont on n'est pas responsable. » Il ajouta que Watson était une très

aimable fille, qu'elle l'aimait beaucoup, qu'elle avait de beaux cheveux blonds frisés, qu'il se plaisait à la décoiffer et à jouer avec.

— Quand le cataplasme a été fait, est-ce Amélia qui l'a placé?

— Oui ; mais j'ai dû l'arranger moi-même en sa présence.

— A quel endroit?

— Où il souffrait.

— Précisez, lady Miles.

— Sur le bas ventre. C'est alors que je vis Amélia dénouer ses cheveux devant la glace, ce qui ne fit qu'accroître mes soupçons.

— Quelle heure était-il quand vous les avez surpris?

— Environ onze heures et demie.

Pendant ce temps, lady Campbell prenait part à un concert de charité, ressource des femmes délaissées.

— Où étaient les autres servantes de la maison?

— Je ne m'en suis pas inquiétée.

Durant la « *cross-examination* » de M. Finlay, l'avocat de lord Colin, interrogatoire où le malheureux témoin est retourné en tous sens, lady Miles est vivement admonestée sur quelques erreurs de dates.

— Comment voulez-vous que je ne m'embrouille pas? s'écrie-t-elle indignée, vous m'interrogez sur l'année 1882, puis vous pas-

sez à 85 pour revenir à 84. Suivez les évènements d'après leur ordre ou je ne puis vous répondre.

De nombreux applaudissements s'élèvent, à cette juste observation, du groupe des avocats, derrière la cour.

Le juge. — Si pareille manifestation se renouvelle, je prendrai des mesures énergiques. C'est indécent à l'extrême. Je charge les huissiers de chasser immédiatement ou plutôt de m'amener toute personne qui frapperait des mains.

— Lady Miles, n'avez-vous pas poussé de tous vos efforts, lord Colin au divorce ?

— Jamais ! c'est bien contre mon avis que ce scandale eut lieu. Je m'y opposais dans l'intérêt de la famille du duc d'Argyll comme de la mienne.

— Vous parliez tout à l'heure de choses qu'on ne confie pas au papier. Vous y avez confié ceci qui se trouve en contradiction avec votre réponse. Écoutez : « *Mon cher coco, quel malheur que vous soyez tombé sur une pareille femme.* » Quelle était donc votre opinion sur votre cousine et amie ?

— Quand j'ai écrit cette lettre j'étais fort en colère, et quand on est en colère on dit des choses qu'on ne pense pas.

Autre lettre : « *Cher Coco, G. (Gertrude) est à Londres recommençant ses œuvres de Charité dans*

*l'East End. Si j'étais à votre place je me débarrasserai lestement d'elle en la laissant demander le divorce en sa faveur si vous ne pouvez l'obtenir en la vôtre. Je puis vous y aider....*

— Comment pensiez-vous l'aider ?

Lui suggeriez-vous de commettre un adultère ?

Lady Miles, avec hauteur. — Comment osez-vous me poser une pareille question? Comment osez-vous faire une telle insinuation ? Je suis une femme d'honneur.

L'avocat — Je ne fais aucune insinuation.

— Ne me posez donc pas de questions semblables.

— Répondez alors.

— Je faisais allusion à Amélia Watson.

— Pourquoi ne le disiez-vous pas ?

— Vous n'avez pas, je suppose la prétention de me dicter ce que j'ai voulu écrire.

— Une lettre encore :

« *Cher petit garçon, je vois que vous allez plaider non en divorce mais en séparation. Pauvre cher enfant, ne serez-vous donc jamais en paix, ni d'esprit ni de corps. Tous ces Blood ne sont-ils pas fous...*

Cependant lady Colin, reculant devant le scandale, voulut concilier les choses. Elle s'offrait de tenir la maison de son mari, d'être une dame de compagnie affectueuse et dévouée, mais rien de plus ; refusant d'être épouse

quant aux devoirs conjugaux. Ils lui répugnaient. C'est alors que *Muzzie* écrivit à *Coco :* « *Laissez-la donc comme une sorte de gouvernante (housekeeper) car elle est économe et soigneuse.* »

Entre temps un conseil de famille avait été tenu (juillet 1883) chez le colonel Blood pour essayer d'arranger les affaires à l'amiable. Lady Miles était présente en qualité d'amie plus que de parente. Lady Colin Campbell exposa nettement sa situation en présence de son mari. Une discussion violente s'engagea entre les deux époux.

— Vous partirez de chez moi, dit le mari.

— Non, répliqua la femme. Votre maison et mienne, et si j'en sors, le monde en connaîtra le vrai motif.

La réunion n'eut pas de résultat, mais il lui fit fermer le crédit qu'il lui avait ouvert sur la banque Coutts ; c'est alors que la jeune femme signa sa pétition pour une séparation judiciaire.

## II

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. C'est surtout en matière judiciaire qu'on peut appliquer ce vieil et naïf axiome dela Sagesse des nations, et le cas de lord et de lady

Colin Campbell en offre un exemple de plus. A entendre l'avocat de Madame, Monsieur serait un vil et misérable personnage affligé de toutes les infirmités morales et physiques, et son épouse une malheureuse victime digne de concourir, sinon pour la couronne de rosière, au moins pour le prix de vertu. D'après M. Finley, au contraire, lady Gertrude Campbell est une effrénée Messaline, et son mari un petit saint Antoine insensible à toute séduction, même à celles qu'opèrent dans la chambre à coucher solitaire et aux heures nocturnes, quand Madame court la prétentaine au dehors, les beaux yeux d'une petite bonne agaçante et jolie.

Je le dis franchement entre nous : si la version de lady Miles est fausse, s'il ne s'est rien passé de choquant entre le jeune maître et l'ingénue servante, s'il n'a pas, en déroulant les beaux cheveux de la chambrière, saisi ceux de l'occasion offerte de prendre sa petite revanche conjugale, lord Colin est un fameux niais, ou il fallait qu'il fût bien malade.

J'ai vu la petite Amélia Watson : elle est vraiment fort jolie, et je comprends le conseil de lady Miles prévenant le *cher Coco* qu'il était dangereux pour lui de garder si coquette chambrière. Quant à moi, je ne sais guère, de mari — je parle de ceux de ma connaissance — qui n'eût sacrifié au dieu de l'adultère sur ce blond petit autel.

Le plus comique, c'est qu'Amélia Watson a été déclarée *virgo intacta,* comme dit le défenseur de Colin Campbell. *Intacta,* c'est possible, vu l'état douloureux dans lequel pouvait se trouver son maître, mais *virgo* dans le sens strict du mot, il n'y a au monde que des Anglais qui puissent feindre de le prendre au sérieux. Malgré tout mon respect pour les affirmations d'un jeune lord et d'un conseiller de la reine mûr, on n'est guère *virgo* à vint-deux ans à Londres, quand on est chambrière de profession et qu'on a cette tournure, ce minois et ces yeux.

La petite Elisa Armstrong, on s'en souvient, avait, elle aussi, été déclarée *virgo intacta* par la sage-femme Maury, morte aux travaux forcés pour cette constatation, et ceux qui connaissent les bouges de Londres, ceux qui savent dans quelle promiscuité vivent les enfants des pauvres, quelle éducation ils reçoivent des pères et des mères, et quels exemples il ont sous les yeux au logis et dans la rue, savent trop ce que l'on doit penser de la vertu de toutes ces petites vierges en guenilles.

Mais revenons à la sensible Amélia, qui provoqua elle-même la constatation médicale de la sienne. Elle était en service à Brighton lorsque les accusations de lady Miles arrivèrent à elle, et vite elle cria :

— Je veux être visitée.

Deux docteurs mirent leurs lunettes, exami-

nèrent soigneusement le cas et n'y virent que du feu.

La vertu de l'ingénue sortit triomphante de l'expertise.

Alors, au tribunal, la questionna le conseiller de la reine :

— Est-il vrai que vous vous soyez assise à califourchon sur les genoux de lord Colin lorsqu'il n'avait que son vêtement de nuit ?

Le *vêtement de nuit*, c'est naturellement la *chemise*, mais ce mot *chemise*, pas plus que dame anglaise, magistrat anglais, ne se résoudrait à le prononcer. Ce ne serait ni noble ni magistral. C'est ainsi que Chateaubriand, qui avait du sang britannique dans les veines, appelait une paire de bottes la *dépouille du taureau*.

— Certainement non, répondit la jeune Amélia.

Le juge au conseiller : — Il est préférable de diviser la question. A Amélie : — Est-il vrai que vous vous soyez jamais assise sur les genoux de lord Colin ?

— C'est absolument faux, dit-elle.

— Est-ce que, continue l'avocat, d'indécentes familiarités ne s'échangèrent pas entre lord Colin et vous ?

— Oh ! jamais.

— Est-il vrai que lord Colin se plaisait quelquefois à passer la main dans vos cheveux ?

— Il ne l'a jamais fait.

— Il ne vous a jamais fait décoiffer en sa présence?

— Jamais. Il tenait trop tous ses domestiques à distance.

Il faut être bien naïf pour supposer qu'elle avouera ce dont on l'accuse. N'ayant contre elle que le témoignage du lady Miles, elle nie formellement tout, et la scène du cataplasme, et celle qui l'a suivie.

Toutefois, ce qu'elle se garde de nier ce sont les accusations portées contre sa maîtresse. Pour cela elle est très explicite, prolixe même; on sent percer la petite rancune contre la maîtresse et la jalousie de la servante. Voici, en substance, sa déposition :

— Entrée au service de lord et lady Colin Campbell en novembre 1881, j'y suis restée jusqu'en mars 1883 comme *parlourmaid* d'abord, puis comme *housemaid*. Les autres domestiques étaient : la cuisinière, le sommelier, la gouvernante et la femme de chambre Rose Baer. Rose Baer, qui portait les lettres de Milady à la poste, ne manquait jamais de m'en montrer les adresses, soit dans la cuisine, soit dans l'escalier, parce que nous trouvions amusant que lady Colin eût une correspondance si suivie avec un si grand nombre de messieurs; et je me souviens que les noms de lord Blandford (1)

1. Le marquis de Blandford hérita à la mort de son père du titre de duc de Malborough.

et du capitaine Shaw revenaient constamment.

J'ouvris plusieurs fois à lord Blandford en qualité de *parlourmaid* ; les autres visiteurs frappaient, mais lui tirait la sonnette de service. Je l'introduisais alors dans le salon, où il restait en tête-à-tête avec milady ordinairement une heure. La dernière fois que j'eus à lui ouvrir, lord Colin était malade, au lit, et Milady se trouvait dans sa chambre ; je la prévins que la cuisinière désirait lui parler. Elle sortit aussitôt et je lui dis : C'est lord Blandford !

— Merci Mary, me répondit-elle.

Quant au capitaine Shaw, je ne me souviens s pas exactement du nombre de ses visites ni de la longueur de leur durée, car, pas plus que pour lord Blanford, lady Colin ne sonnait pour le faire reconduire. Ils ouvraient eux-mêmes la porte.

Pour le colonel Butler, je n'ouvris qu'une fois. Il resta près de trois heures dans le salon avec milady, et pendant qu'ils étaient ensemble, une dame vint la demander ; mais milady, qui probablement avait entendu la voiture, cria sur le palier : « Je n'y suis pas ; je n'y suis pas. » Elle était très agitée, décoiffée, et avait le corsage ouvert.

En septembre 1882, lord Colin quitta Londres pour se rendre à Leigh Court. Il y resta jusqu'en juillet. Lady Colin, qui l'avait re-

joint, revint bientôt à Londres, et M. Bird, que j'avais déjà vu à Leigh Court, fut un des visiteurs assidus. Ils sortaient en voiture constamment et en une occasion lady Colin le fit passer pour son mari, car, ayant oublié son pardessus dans un concert où ils étaient allés ensemble, elle écrivit elle-même pour qu'on le rapportât à *Cadigan place,* comme appartenant à lord Colin Campbell. Avant ce même concert ils prirent le thé en tête-à-tête dans le salon, et lorsque je montai les prévenir que la voiture attendait, je trouvai le salon vide ; M. Bird était dans la chambre à coucher de milady. Je frappai, elle m'ouvrit, et se retournant, dit à haute voix : « Mesurez bien la dose, docteur. » C'était la première fois que j'entendais appeler M. Bird « docteur ». Je ne le connaissais pas comme docteur, et cela me parut étrange qu'elle ne l'appelât ainsi que dans sa chambre à coucher.

— N'avez-vous pas trouvé inconvenant qu'une dame mariée reçut un gentleman dans sa chambre à coucher ?

— Oh ! absolument inconvenant et impropre.

— Sortirent-ils longtemps après ?

— Ils sortirent à huit heures.

— Et à quelle heure rentra Lady Colin ?

— Je ne sais pas ; j'étais toujours couchée lorsqu'elle rentrait.

Quelque temps après, Sa Seigneurie étant partie pour l'Ecosse, en l'été de 1883, je me souviens que milady quitta la maison un samedi matin pour ne rentrer que le lundi suivant. Du reste, tout le monde à l'office faisait ses commentaires sur sa conduite, et Rose Baer et moi nous la guettâmes en tant d'occasions qu'il m'est difficile de me souvenir de tout. Ainsi, je la vis une fois se promener de long en large devant la maison avec le capitaine Shaw.

— Le capitaine Shaw se présentait-il pendant les visites de lord Blandford ? demande l'attorney général.

— Jamais.

— Quand vous êtes entrée pour prévenir lady Colin, dans la chambre à coucher de son mari, que lord Blandford l'attendait, pourquoi lui dîtes-vous que c'était la cuisinière ?.

— J'étais prévenue que lord Blandford avait enlevé la femme d'un autre, et je pensais qu'il y avait peut-être encore une intrigue semblable.

— Et vous cachiez cela au mari ? Pensiez-vous bien agir ?

— Vous me demandez ce que j'ai fait, je réponds.

— Vous n'avez pas d'autre explication à donner ?

— Aucune autre.

L'avocat du capitaine Shaw interroge à son tour la belle ingénue.

— Vous avez mentionné le nom du capitaine Shaw ; c'est un gentleman de cinquante-cinq ans ; le savez-vous?

— Il ne m'a jamais dit son âge.

— Mais vous savez qu'il a des filles qui sont déjà de grandes demoiselles?

— Je les ai vues chez lady Colin, mais je n'y ai jamais vu mistress Shaw.

— Comment osiez-vous supposer qu'un gentleman qui a des filles bonnes à marier et, de plus, une femme qu'il adore et respecte se soit rendu coupable d'une action si immorale ?

Amélia Watson ne répond pas. Une telle question semble la stupéfier. Elle demeure bouche béante, et tout le monde en fait autant.

Ce « barrister » se nomme Gulli. Son nom mérite d'être cité comme celui d'un époux modèle, car s'il faut le juger d'après cet interrogatoire, le digne et vertueux Gulli n'a jamais dû donner de coups de canif dans le contrat.

Par le fait, le capitaine Shaw est un vieil ami de la famille Blood. Il connaissait la jeune lady bien avant son mariage, et quand le nouveau couple vint à Londres, il fut tout de suite un des familiers.

Tandis qu'on meublait Cadogan Place, lady Colin venait quelquefois surveiller la pose du mobilier, et aussi lord Colin pour ses papiers

et ses livres. Un jour, le salon étant encore sans meubles et lady Colin seule, le brave commandant des pompiers passa par hasard. Il y eut un long entretien. Ses visites devinrent plus fréquentes quand on s'installa, et un après-midi, comme lady Colin se trouvait en tête-à-tête avec lui dans la salle à manger, les servantes qui jasaient dans la cuisine, en bas, entendirent un bruit singulier. L'une d'elles monta et, mettant son œil au trou de la serrure, aperçut le capitaine et milady dans une posture qui ne laissait aucun doute sur la nature de l'entretien.

## III

L'Angleterre entière s'est occupée de ce scandaleux divorce. C'était le sujet de toutes les conversations, et chaque jour d'audience les journaux du soir s'enlevaient aussitôt que parus. On était en décembre, et en dépit de la pluie, du vent glacial, une foule compacte se tenait constamment devant l'immense Palais de Justice, non dans l'espoir d'y pénétrer, l'accès en est impossible à ceux qui ne sont pas munis d'une carte, mais, pour jouir du spectacle de l'entrée ou de la sortie des principaux personnages de cette comédie conjugale.

La badauderie londonienne ne le cède en

rien à la badauderie parisienne, et les *cockneys* du Strand valent ceux de nos boulevards.

Du reste, il n'y eut aucune démonstration hostile ou bienveillante, ni acclamations, ni coups de sifflet.

Nous sommes au 2 décembre. Parties et témoins arrivent.

A dix heures un quart, voici lady Colin Campbell, souriante et gaie. C'est bien la Célimène qu'on se représente, très jolie et très distinguée, ménageant son effet même dans les circonstances les plus graves ; mais dès qu'elle est assise et que l'effet attendu est produit, elle prend une physionomie en rapport avec sa situation. Son père, sa mère, sa sœur mistress Bolton l'accompagnent. Le colonel Blood est un vrai type d'officier anglais, grand, vigoureux, bien découplé, de haute mine. Il paraît ainsi que sa femme, respectable dame à cheveux gris, fort triste et accablé. Le duc d'Argyll est venu chaque jour depuis le commencement de l'affaire, mais comme par devoir et pour faire acte de présence, car il n'est guère resté plus d'une heure chaque fois.

Lord Colin entre quelque temps après avec son frère lord Archibald. C'est un très beau garçon de trente-deux ans, à la physionomie distinguée, un peu maladive, qui n'a qu'un tort aux yeux des dames très rares qui préfèrent les messieurs mûrs, et lady Colin

semble appartenir à ce petit nombre d'éclectiques, celui de ne pas paraître assez rassis. « Un petit garçon qui se serait posé de fausses moustaches », me dit à son sujet le correspondant d'un journal américain. Qu'il se console, si cela peut le mettre en peine, ce défaut lui passera. Quant à son heureux rival, le duc de Marlborough, il aurait, d'après un journal irrespectueux de New-York, la mine d'un commis de mercerie, ravagé par les impérieuses exigences de demoiselles de comptoir. Un quadragénaire grêle et jaunâtre, au chef dévasté, portant sur son visage les traces de précoces débauches et ne ressemblant guère à l'idéal que le populaire se fait généralement d'un noble duc. Mais après tout, ajoute méchamment le Yankee, bien peu d'Anglais de haute race gardent la marque de leur origine. Et comment en serait-il autrement? malgré le respect que nous devons à nos aïeules, il faut bien avouer que chacun de nous, grand seigneur ou croquant, compte quelque cocu parmi ses aïeux ; c'est pourquoi l'on rencontre des serruriers qui ont des manières de *gentlemen*, et des barons qui ressemblent à des paltoquets, simples effets d'atavisme. Quoi qu'il en soit, avec son extérieur plébéien, ses vêtements négligés, sa moustache courte et jaune, sa mouche dont il mâche constamment le bout, ses yeux à fleur de tête comme ceux de lord Randolf Churchill,

— trait de ressemblance qu'ils tiennent de leur mère, — le descendant de Marlborough paraît aussi peu fait pour son surnom de *bourreau des cœurs,* que pour ses ducales armoiries. Mais qui ne sait que les femmes ont de singuliers goûts !

Il s'asseoit entre ses avocats, dont l'un est l'attorney général sir Richard Webster, membre de la chambre des communes. Il est à remarquer que dans cette affaire les avocats des parties appartiennent presque tous au Parlement.

Sa Grâce, le duc de Marlborough, paraît fort soucieuse ; elle échange de fréquents regards avec lady Colin, et pendant la déposition de Rose Baër sa figure s'attriste visiblement.

Cette Rose Baër, Suissesse aux traits insignifiants, était la femme de chambre de milady et fut chassée pour ses médisances. Elle a épousé depuis un nommé Fisher, exerçant l'état de *courrier*, profession tout helvétique. Sa déposition ne fait que confirmer celle d'Amélia Watson ; elle parle des fréquentes visites de lord Blandford, qui les prolongeait quelquefois pendant deux heures. Du haut du palier où se trouvait sa chambre elle guettait l'entrée et la sortie. Chaque jour elle mettait à la poste une lettre pour lord Blandford, quelquefois deux dans une après-midi. Sa maîtresse l'envoya même en porter à la résidence de

celui-ci jusqu'à trois dans le même jour. Elle jetait la lettre dans la boîte, frappait et s'enfuyait aussitôt, pour ne pas être vue des gens.

Quand lady Colin sortait, et c'était tous les soirs vers huit heures, la femme de chambre l'accompagnait jusqu'au coin de la rue, à une station de voitures. Deux ou trois fois elle remarqua que sa maîtresse cachait un chapeau d'homme, en feutre mou, sous son manteau. Coiffée de ce chapeau avec un voile épais, elle devenait méconnaissable. Au retour, elle arrêtait la voiture au coin du square et faisait le reste du chemin à pied.

« Elle rentrait généralement vers minuit, dit Rose Baër, je l'attendais pour la déshabiller. Souvent ses vêtements étaient à moitié ajustés, le corset était délacé, un jupon pendant. Nous partîmes pour Leigh Court à Pâques ; lord Blandford y attendait déjà. On donna à lady Colin une chambre contiguë à la sienne. Un matin, je trouvai un foulard de gentleman sur le lit de milady ; je le lui montrai, elle le prit aussitôt, disant : « Je sais à qui il appartient. » Une nuit, comme elle était déshabillée et que je l'aidais à laver ses pieds à cause de bas neufs qui avaient déteint, nous entendîmes quelqu'un gratter à sa porte ; elle toussa, et on se retira aussitôt. « Vous pouvez aller vous coucher, je n'ai plus besoin de vous, » me dit alors milady.

« Le lendemain et les jours suivants pendant le séjour de lord Blandford à Leigh Court, je remarquai que deux personnes avaient couché dans le lit.

« Les essuie-mains étaient graissés (*sic*) et jetés sur le plancher, sans motif apparent, puisqu'on ne s'était pas servi de la baignoire, ou du moins on ne s'en était pas servi de la façon habituelle — *in the natural sort of way*. Toutes les lettres qui arrivaient pour milady j'avais l'ordre de les lui monter immédiatement dans sa chambre à coucher, sans jamais les laisser dans le vestibule. Elle en brûlait quelques-unes et enfermait les autres dans une cassette sous son lit. »

Voilà une dévouée femme de chambre et sur la discrétion de laquelle une maîtresse peut compter ! Car ce n'est pas seulement devant le tribunal qu'elle a déposé de la sorte, toute la valetaille de *Leigh Court* et de *Cadogan place* eut la primeur de ses confidences.

Vous jugez des gorges chaudes à l'office.

Mais laissons parler l'intéressante Suissesse :

« En juin 1882, lord Colin arriva tout à coup de Londres sans être attendu, accompagné de lady Miles. On m'appelle au salon, et milady m'annonce qu'on me donne mon congé. Très surprise, j'en demandai la cause. Lady Miles, prenant la parole, me dit que j'avais

fait des médisances et noirci la réputation de mes maîtres. Je répondis qu'il ne fallait pas attacher d'importance à des propos de cuisine, mais lord Colin fut inexorable et je dus faire mes malles sur-le-champ. On me devait environ trois ou quatre livres sterling, milady monta dans ma chambre, me donna 250 francs en monnaie française, me recommandant de dire à ses gens qu'une maladie de mon père nécessitait ce départ subit. Elle ajouta qu'elle m'avait toujours considérée plutôt comme une sœur que comme une servante, que c'était milord qui me renvoyait, et deux fois elle m'embrassa. Je partis pour la Suisse le soir même. »

On a vu de quelle façon cette fille récompensa l'amabilité de sa maîtresse. Bien qu'excellente couturière, parlant l'anglais, le français et l'allemand, elle fut longue à retrouver une place, et, dans sa détresse, eut recours à la maîtresse qu'elle avait si bien servie !

« Chère *milady*, je dois vous faire savoir que, depuis que je vous ai quittée, je n'ai eu que des malheurs. Impossible de trouver une place. J'ai écrit en Italie, en France, en Allemagne, partout ; rien. Les temps sont durs. Les étrangers ne viennent plus en Suisse comme autrefois. La seule chose qu'il me reste à faire est d'aller directement à Paris, où j'ai des amis qui s'occuperont de moi. Comme *milady* m'a promis de m'être utile et que je con-

nais son bon cœur, elle ne me refusera pas de m'envoyer l'argent nécessaire à mon voyage. »

Lady Colin, édifiée sur sa femme de chambre, laissa la lettre sans réponse. Rose Baer, au lieu de s'arrêter à Paris, vint à Londres et recommença ses suppliques. « *Milady* sait que j'ai toujours fait mon devoir avec elle, a-t-elle l'audace d'écrire. Si les mauvaises langues ont réussi à me faire chasser de chez elle, ce n'est pas ma faute. Je la prie de me donner un certificat et je compte sur son bon cœur pour prendre les intérêts d'une pauvre fille. »

Ne recevant pas encore de réponse, elle eut recours aux lettres de menaces.

Les accusations portées contre lady Colin ne reposent guère jusqu'ici, on le voit, que sur des dénonciations de valets.

## III

La foule est toujours aussi nombreuse aux abords du Palais de Justice, et l'accès du prétoire de plus en plus difficile. Comme depuis le commencement du procès la partie réservée au public était encombrée d'avocats, on a dû placer des barrières pour empêcher les jeunes membres du barreau d'envahir le prétoire.

Aujourd'hui, le capitaine Shaw est présent. Tout le monde connaît de nom l'intelligent

chef de la *Fire brigade* et ses utiles réformes dans le service des pompes à feu. C'est un homme de cinquante-cinq ans, d'aspect vigoureux et de tournure martiale, très différent en tout point du pâle descendant du vainqueur de Blenheim, de Ramilies, d'Oudenarde et de Malplaquet. Il reste une grande partie de l'après-midi, et, bien qu'il soit fortement sur le tapis, se retire avant la fin de la séance, sa présence n'étant pas absolument nécessaire.

En cas de besoin, d'ailleurs, le fidèle Gully est là, se portant garant de sa fidélité conjugale.

Quant à la belle lady Colin Campbell, elle prend des notes en écoutant les dépositions de ses anciens laquais. Ils ont les honneurs de la journée. Après deux ou trois gentlemen, qui naturellement refusent de rien dire, on appelle un nommé Cornelius Callingham, garçon à *Royal Hotel, Purfleet*, qui reconnaît lady Colin et le duc de Marlborough pour s'être arrêtés à l'hôtel du samedi au lundi.

— Qui a pu attirer votre attention sur eux? demande sir C. Russell.

— Ils semblaient personnes du grand monde.

— Sur quoi les avez-vous jugés tels?

— Ils ne m'ont pas donné de pourboire, et ils avaient bu beaucoup de *lemon squash* (limonade).

Le témoin suivant est M. Bedell de Roche.

M. Bedell de Roche n'est pas ce que son nom pourrait faire supposer. Ni Français, ni gentleman. « Je suis, dit-il, d'origine irlandaise et très bon Irlandais, et pas le moins du monde honteux de mon pays ». Il était de décembre 1881 à mars 1882, en dépit de sa particule, simple larbin chez lord Colin Campbell, chargé de la mission spéciale de servir milady et de répondre aux visiteurs. « Un jour, dit-il, j'annonçais à milady son maître de musique ; elle était dans le salon avec le marquis de Blandford. Tous deux assis sur le sopha. Sa Seigneurie avait son bras placé de telle façon que je crus le voir autour de la taille de milady. Les vêtements de milady étaient dérangés et elle paraissait très excitée. Elle se leva brusquement, je m'excusai en lui disant que je la croyais seule. J'avais frappé avant d'entrer, comme c'est la coutume.

— Où avez-vous appris que c'était la coutume des domestiques de frapper à la porte du salon pour annoncer une visite, demanda sir C. Russell.

— J'ai toujours vu faire cela dans les plus hautes familles !

— Je connais un peu les usages de la société moi-même, réplique l'attorney général, quoique pas ceux des plus hautes familles (rires) et je n'ai jamais vu cela.

— J'ai servi chez les Terence dans le Derry, en Irlande, et chez le général Selby Smith.

— Et vous frappiez à la porte du salon pour annoncer un visiteur?

— J'ai fait cela toute ma vie.

— C'est une révélation pour beaucoup d'entre nous; mais passons; vous dites que les vêtements de lady Colin étaient dérangés. Qu'appelez-vous dérangés ?

— Sa robe était retroussée de cette façon. Et le témoin retrousse sa manche jusqu'au coude pour montrer comment se trouvait la robe.

— Aussi haut que cela! alors vous avez vu le jupon ?

— Oui, parfaitement.

— Et ce qui était dessous ?

— Je ne puis rien dire quant à ce qui était dessous, mais je suis certain du jupon.

— Jusqu'à quelle hauteur avez-vous vu ?

— Je ne me souviens pas exactement.

— Vous ne pouvez en donner une idée ? insiste le défenseur.

— Je ne le puis.

— C'est une chose bien choquante, et vous n'aviez rien vu de pareil dans les très hautes familles où vous avez servi précédemment ? Allons, continuez. Que fit lady Colin ?

— Lady Colin secoua ses jupes et vint à moi; je lui fis alors mes excuses.

— Et qu'avez-vous conclu de cela?

— J'ai conclu que lord Blandford était l'amant de lady Colin. D'ailleurs, des propos scandaleux couraient sur milady à l'office ; sa conduite faisait le sujet de nos conversations à table, et la femme de chambre, Rose Baër, ne tarissait pas.

— Arrivons maintenant au capitaine Shaw. Avez-vous vu aussi son bras passé d'une manière propre à inspirer vos soupçons?

— Justement dans la même position que le marquis de Blandford et dans le même salon et sur le même sopha.

— La robe aussi retroussée?

— Exactement.

— Lorsque vous avez quitté le service de lady Colin, vous vous êtes trouvé dans une situation difficile. Ne lui avez-vous pas écrit pour la supplier de vous venir en aide?

— Pas précisément. Milady est venue me voir, elle a été très aimable pour moi et a payé mon loyer.

Lady Colin continue à prendre dés notes; je la suppose édifiée sur la reconnaissance qu'elle était en droit d'attendre de ses domestiques, et comme elle sait parfaitement le français, elle peut méditer sur la justesse du vieux proverbe :

Oignez vilain, il vous poindra.

L'autre vilain, je veux dire le second laquais, est James O'Neill. Pour lui aussi, sa maîtresse fut d'une grande bonté ; il l'avoue avec une honnête franchise. C'est pourquoi voici comme il l'accommode. Il est vrai que c'est bien malgré lui, son cœur en est tout contrit ; mais, que voulez-vous ? Les agents de lord Colin l'ont relancé jusqu'à New-York, et on lui a donné 275 dollars. Quelle âme de larbin, si reconnaissante qu'elle soit, peut résister à 275 dollars ! Aussi, écoutez-le, il gagne bien son argent :

— « Je restai environ six mois au service de lord Colin Campbell. Lord Blandford et le capitaine Shaw venaient très souvent à des heures différentes. Je me souviens qu'une fois, lord Blandford étant au salon, milady demanda le thé. On mettait d'ordinaire quinze minutes à le préparer ; mais, ce jour-là, il fut prêt plus tôt et je le montai.

« Trouvant la porte du salon fermée à clef, je redescendis dans l'office où j'attendis une dizaine de minutes ; puis craignant que le thé ne se refroidît, je remontai. La porte était ouverte. Je vis lady Colin et lord Blandford assis sur le sopha ; milady très rouge et les coussins sans dessus dessous.

« Une autre fois, revenant d'un bal de gens de maison, je rentrais, vers deux heures du matin, par la porte de service. Presque au

même instant j'entendis le bruit d'une clef à la porte d'entrée, et je vis milady avec un gentleman. Ils montèrent sans bruit, allèrent au salon, restèrent environ vingt minutes ; puis milady reconduisit le gentleman, que je crus reconnaître pour le marquis de Blandford. Lord Colin dormait dans sa chambre, juste au-dessus du salon.

« Quant au capitaine Shaw, il venait environ deux fois par semaine. Je me souviens qu'un mois ou six semaines avant mon départ je lui ouvris la porte. Il était cinq heures. Milady était sortie ; mais, comme le capitaine Shaw s'en allait, elle arrivait en voiture. Ils se serrèrent la main et elle le fit rentrer en le poussant dans la salle à manger par l'épaule. Je descendais à l'office lorsque lady Colin me fit signe du doigt et me demanda à voix basse si milord était absent. — Non, lui répondis-je. Elle referma alors la porte et je descendis. A peine en bas la cuisinière et la fille de cuisine entendirent du bruit dans la salle à manger.

— Allez donc voir, me dirent-elles.

« Je remontai et regardai par le trou de la serrure. »

— Et que vîtes-vous ?

— Je ne distinguais d'abord que deux têtes, celle de milady et celle du capitaine, puis je vis les deux corps.

— Dans quelle posture ?

— Dans la posture naturelle... par terre... je veux dire sur le tapis.

— Qu'appelez-vous posture naturelle ?

— Eh bien ! mais...

Pressé de questions indiscrètes, le fidèle James O'Neill entre dans de minutieux détails que la *Pall Mall Gazette* seule peut reproduire. Puis il ajoute : — Je courus me poster à la fenêtre de la cuisine, et environ dix minutes après je vis le capitaine sortir avec gravité.

A la suite de cette déposition le jury en chœur se rendit un matin à *Cadogan Place* pour s'assurer *de visu* par le trou de la serrure s'il avait été possible au larbin dénonciateur de contempler ce spectacle émouvant.

## IV

Les deux dernières séances ont été entièrement occupées par les laborieux interrogatoires des témoins et les prolixes réponses de ceux-ci. Servantes, grooms, cuisinières, cochers, gardes-malades ! quelle belle collection de coquins. Et tous vertueux, je le répète, tous affreusement scandalisés, choqués, horrifiés des déchirures que leur gaillarde maîtresse fait à grands coups de canif dans le contrat conjugal.

Quelle peinture de la société anglaise que ce procès ; jamais Thackeray ni Dickens n'ont mis si audacieusement le pied dans le plat des mauvaises mœurs que ces avocats, ces avoués, ces témoins, ces juges du peuple le plus pudibond de la terre. Comme toute plaie est étalée saignante, toute vie fouillée, toute conscience disséquée, toute tare secrète mise à nu, les morales comme les physiques. Quelle corruption en haut, mais quelle vilenie en bas !

Ecoutez toute cette canaille, l'ennemie intime du maître qui la paye. Après Bedell de Roche et James O'Neill, voici Elisabeth Evans, puis Annie Duffy, garde-malade. Cette dernière soignait lord Colin à Leigh Court.

— Est-ce que, lui demande-t-on, lady Colin prenait beaucoup d'intérêt à son mari malade ?

Le témoin avec chaleur : — Non, pas du tout. Elle entrait généralement cinq ou dix minutes dans sa chambre, faisait une nouvelle courte visite dans la journée, avant ou après le lunch, mais ne passait jamais aucune soirée avec lui. Lady Miles lui tenait compagnie.

— Pendant leur séjour à Leigh Court, avez-vous remarqué que la santé de lady Colin parût altérée ?

— Elle se portait admirablement, au contraire ; sortait par tous les temps, la neige, la boue, la pluie ; presque constamment avec M. Bird, avec qui elle était beaucoup plus fami-

lière qu'une dame ne l'est généralement avec un médecin qui soigne son mari ; et lui, de son côté, avait beaucoup plus d'attentions pour milady qu'on n'en donne à la femme d'un de ses clients. Une fois même, dans le petit salon, tandis que lady Colin jouait du piano, je vis le docteur assis tout près d'elle, à ses pieds.

« Quand elle tomba malade, le docteur me recommanda de ne parler à personne de la nature de sa maladie, de répondre qu'elle avait attrapé un refroidissement. Mais je savais bien à quoi m'en tenir sur ce refroidissement. J'ai dix-sept ans d'expérience comme infirmière et j'ai eu trop de fois l'occasion de soigner les indispositions des femmes pour ignorer que milady avait fait une fausse couche. »

Pendant cette maladie elle reçut de fréquentes lettres, une entre autres, par l'entremise d'un cocher de fiacre. Elle le fit monter pour lui donner elle-même la réponse.

Le pudibond cocher n'osait pénétrer dans la chambre à coucher d'une dame. — Elle n'est pas au lit, n'est-ce pas? demanda-t-il ; si elle est au lit, je n'entre pas. — Mais puisque milady demande à vous voir ! Il se décide enfin et s'introduit tout rougissant, la garde l'ayant annoncé : Le cocher, milady.

« Il resta quelques minutes, continue le témoin, et sortit avec une lettre. Je la lui pris des

mains pour en lire l'adresse. C'était pour le marquis de Blandford. Un jour, la fille de chambre me montra dans la chambre à coucher de milady un livre d'une nature très dégoûtante, comme je n'en avais jamais vu avant ni supposé qu'il en existât. »

— La menteuse! s'exclame lady Colin en se retournant vers sir C. Russell.

— Quelle sorte de livre? demande le juge alléché.

— Je ne me souviens pas du titre. Il était recouvert de papier blanc, et traitait des maladies des hommes et des femmes avec des gravures. Quelque chose de monstrueusement choquant. Une autre fois, je parlais à milady de ma belle-sœur, sur le point d'accoucher.

— Ma pauvre petite belle-sœur est dans le même état, dit-elle.

Et elle ajouta :

— Que c'est ridicule d'avoir des enfants quand il y a tant de moyens de l'empêcher.

Je m'écriai :

— Est-il possible? Mais dois-je répéter la réponse de milady.

— Certainement, vous le devez.

Elle entre alors dans les explications malthusiennes que lui donna sa maîtresse. — C'était la première fois que j'apprenais de telles horreurs, et réellement je ne compris pas bien, mais je fis semblant, ne voulant pas lui laisser

supposer qu'une garde-malade en savait moins long qu'elle.



Lady Colin est une de ces natures exquises et artistiques jamais longtemps satisfaites de ce qu'elles ont à leur portée et sans cesse à la recherche de l'insaisissable idéal. Mais il faut avouer que ce qu'elle aurait saisi dans sa vaine poursuite n'a plus les cheveux blonds. Le docteur Bird commence à se déplumer, le capitaine Shaw a de grandes filles et cinquante cinq ans ; quant au duc de Malborough, celui qui semble le préféré, si toutefois il y a des préférences, nous avons vu qu'il n'est pas précisément un adonis et qu'il a dépassé de cinq ans bientôt le cap de la quarantaine. Il n'est donc plus de première jeunesse, et nul à son aspect ne dira qu'il est très vert pour son âge, ce qu'une femme de chambre a dit du général Butler :

A la bonne heure ! Voilà un vieux guerrier solide ! Soixante ans, et fidèle au poste d'amour comme à celui de l'honneur ! Que voulez-vous, nous sommes tous ainsi dans l'armée !

Que Mars chargé de blessures et d'hivers se laisse surprendre le cœur par une Vénus brune ou blonde, cela se voit tous les jours. Ce qui est plus rare c'est qu'il soit aimé pour lui-même, et le vénérable guerrier eût l'intime et secrète joie d'apprendre dans le

cours des débats par l'indiscrétion d'une femme de chambre que la dame de ses pensées mettait pour dorer ses songes, sa photographie sous son oreiller. Inclinons-nous devant le général, mes vieux camarades, et souhaitons quand nous aurons 12 lustres qu'une jolie femme de 20 ans cache notre portrait sous son traversin.

Eh bien! le maladroit avocat du général Butler essaye de ternir cette gloire: « Comment voulez-vous, dit-il, que mon client soit amoureux de lady Colin! Un vieillard de 60 ans! » Il est gentil, le défenseur!

Une belle raison, ma foi ! et contre laquelle, j'en suis sûr, protesteront tous les sexagénaires; une raison de l'espèce alléguée par l'avocat du capitaine Shaw, affirmant que celui-ci n'a pu pécher parce qu'il est père de filles à marier.

Soixante ans! Mais c'est justement aux messieurs de soixante ans que les jeunes dames de vingt paraissent le plus appétissantes.

-- Je ne le croyais pas si vieux, dit le témoin. Il est bien vert pour son âge.

— Quand lady Colin allait se coucher, passait-elle dans la chambre de son mari ?

— Oui, quelquefois, pour lui lire des psaumes.

Je ne sais si ce sont des psaumes que lady Colin lisait aussi au brigadier général Butler,

mais ce prétexte de réunion peut être invoqué, car c'est un homme profondément religieux. Alors qu'on le réclamait à grands cris pour venir apporter son témoignage, il visitait tranquillement la chasse de Saint-Martin en Bretagne, et accomplissait de pieux pèlerinages aux tombeaux d'autres bienheureux guerriers du vieux temps.

Il ne cessa d'ailleurs de montrer un souverain mépris pour toute la gent chicanière qui le réclamait. Le *solicitor* Lewis l'en excuse d'ailleurs :

« Au moment où le général reçut ma lettre demandant sa présence, dit-il, il conduisait un corps de troupe dans les défilés de la Haute-Égypte. Ma missive fut jetée dans le Nil où sans doute quelque crocodile l'avala. Cet austère et pieux officier accusé d'adultère ! continue M. Lewis, n'est-ce pas monstrueux ! Et cela parce qu'il est resté en tête à tête avec une jeune femme qu'il avait connue jeune fille ! N'est-ce pas monstrueux ! alors, quoi ! Il faut détruire toutes relations sociales. Aussi a-t-il ressenti si fort l'infamie d'une telle accusation qu'il refuse de répondre, et je le déclare, il a bien fait ».

On verra plus loin que tel ne fut pas l'avis du jury. Lady Colin prit aussi sa défense : « Sir William Butler, dit-elle, est un preux du XIV^e siècle, et non un homelet de ce temps.

C'est un soldat. Sa profession est tout pour lui, et il n'a pu supporter l'idée, lui soldat, lui aide de camp de Sa Majesté, d'avoir à subir les questions d'un tas de petites gens de loi ! »

*
* *

Elisabeth Wright, *garde-malade chirurgicale,* quatorze ans de pratique, dont trois dans les hôpitaux. Elle soigna lord Colin avant et après son mariage, et avait été préalablement au service de la famille Blood. Elle connaissait donc miss Blood et eut avec elle plusieurs conversations au sujet de la santé du fils du duc d'Argyll. Faut-il l'en croire?

Mais c'est bien un trait de mœurs britanniques! Cette jeune et suave Anglaise, fraîche éclose du pensionnat, s'entretenant avec une sorte de sage-femme des plaies secrètes de son fiancé! Elisabeth suivit le couple pendant les pérégrinations de la pâle lune de miel, donnant ses soins au mari, à l'île de Wight à Bournemouth, à Leigh Court, en Ecosse, pendant que madame s'absente.

Mais voici une plus infâme accusation. La garde-malade *chirurgicale* affirme que lady Colin était atteinte d'une maladie contagieuse avant la consommation de son mariage. Elle décrit minutieusement les circonstances qui l'ont amenée à cette découverte.

Je me hâte de dire, pour l'honneur de lord Colin, qu'il repousse par la voix indignée de son défenseur, cette accusation avec énergie.

Arrive une troisième garde-malade, Sarah-Ann Bristowe, horriblement choquée d'avoir à déposer dans une affaire aussi dégoûtante, dit-elle ; puis des laquais, un groom, un *policeman*, des cochers.

Une déposition qui fait rire l'audience est celle d'un *cabman*.

Il conduisait milady et le docteur Bird, et tout à coup sentant de son siège des secousses qui n'étaient pas naturelles il entr'ouvrit la petite trappe qui se trouve à la partie supérieure des *hansom-cabs*.

— Et que vîtes-vous ? demanda le juge.

— Je vis la tête de milady appuyée sur celle du docteur.

— Et que faisait-il ? demanda le juge.

— Ce qu'il faisait ? *Good Gracious !* Je ne puis mieux l'expliquer qu'en disant qu'ils se caressaient ; enfin ce que j'aurais fait moi-même si je m'étais trouvé comme eux, la nuit, dans un cab, avec une bonne amie.

Une fille de service, Ellen Hawkes, celle qui a trouvé le portrait du général Butler sous l'oreiller, en faisant le lit de sa maîtresse, est chassée avec un mois de gages.

— Je refusais de m'en aller, dit-elle, car je

n'avais rien fait. Alors on mit ma malle dehors et je passai la nuit dans le vestibule.

— Qui mit votre malle dehors?

— Le frère de milady, le jeune M. Blood. Milady me menaça d'envoyer chercher un policeman.

— Lady Colin était cependant très bonne pour ses domestiques. N'aviez-vous donc rien fait pour lui déplaire?

— Rien, excepté de parler à mylord à son sujet.

— Voilà une importante exception! Qu'avez-vous donc dit à mylord?

— Presque rien, si ce n'est que le colonel Butler avait passé une après-midi en tête-à-tête avec milady qui avait refusé de recevoir une dame pendant sa visite; que j'avais vu le colonel se promener de long en large devant la maison attendant que lord Colin fût sorti; que j'avais trouvé sa photograhpie sous l'oreiller de milady, qu'un gentleman était rentré avec elle à quatre heures du matin, que sa chambre sentait le tabac et que j'avais trouvé un cigare à moitié fumé dans le vestibule. Je l'avais gardé plusieurs jours pour le montrer à mylord à son retour.

Un beau mouchard, Alfred Davis, clos la série. Celui-là mérite pour son habileté une mention spéciale. Il appartient à l'honorable corporation des *détectives* privées, les *Tricoches*

et *Cacolets* qui s'intitulent *agents d'informations particulières*, dont il existe dans Londres au moins une demi-douzaine de grands bureaux.

Chargé par lord Colin de filer sa femme, partie avec son père à Paris en 1884, voici, à titre de simple curiosité, une des pages du mémorandum lu à l'audience :

« 31 mai. Vu M. Blood sortir de l'hôtel Windsor vers neuf heures et se diriger rue Castille. Lady Colin Campbell sort à dix, court à la grande poste et demande ses lettres. Elle se rend, par la rue Saint-Honoré, à l'hôtel Continental, entre par la porte de derrière, monte au premier étage, y reste dix minutes, redescend, demande au concierge le bureau télégraphique, va dans la rue Cambon, reste cinq minutes, passe au Grand Hôtel, prend un fiacre qui la conduit par la place de la Concorde sur celle des Invalides. Le fiacre s'arrête ; elle reste vingt minutes dissimulée dans un des coins. Elle sort, se dirige vers l'hôtel des Invalides, se promène trois fois de long en large ; le duc de Malborough l'aborde. Ils reviennent au fiacre, se font conduire, par le boulevard des Invalides, derrière le jardin des Plantes, descendent et se promènent pendant une heure, remontent en voiture, traversent le pont et s'arrêtent en face de la préfecture de police. Lady Colin descend, traverse la rue, va à la station de voitures, prend un autre

fiacre et se fait conduire à l'hôtel Windsor.

« A pris le premier fiacre à 10 h. 55. Le duc de Malborough, paye le cocher. Numéro du fiacre, 715. Fiacre fermé. Cessé de suivre la dame pour m'occuper du monsieur. S'arrête, quai des Messageries chez un marchand de fleurs ; puis se fait conduire par la rue de Rivoli à l'ambassade anglaise et renvoie le cocher. — Entre dans l'hôtel. — J'ai mis hôtel pour Ambassade, car toutes les maisons sont appelées *hôtels* à Paris —. (Rires). J'attends longtemps, mais, comme le duc ne sort pas, je cours chez le marchand de fleurs pour informations et plus de régularité. »

— Et vous avez l'adresse ?

— Voici la carte du marchand, dit le détective.

C'est ce qui s'appelle faire son métier en conscience. Lady Colin et le duc de Marlborough furent, pendant toute la durée de leur séjour à Paris, filés de la sorte. Aucun de leurs pas n'est resté inaperçu de l'agent ; il a compté tous les rendez-vous et les nuits passées à l'hôtel Windsor.

Après l'agent Alfred Davis, deux autres mouchards privés, les frères Boyd, l'un clerc d'avoué, le second teneur de livres, tous deux résidant à Paris, confirment par leurs dépositions celle de leur honorable confrère.

Puis sont venus les avocats des parties, qui,

pendant de longues heures, ont fait tour à tour l'éloge pompeux de leurs clients. Je ne parle pas des avocats de lord et de lady Colin, mais de ceux des *co-respondents.*

Le vertueux Gully, avocat du capitaine Shaw, continue à être bien amusant. Parlant de l'incident du trou de la serrure : « Pouvez-vous croire, dit-il, à une telle monstruosité ? N'y a-t-il donc pas d'honneur féminin ? Et, s'il n'y en a plus, il existe au moins quelque présomption en faveur de la décence naturelle aux hommes et aux femmes, une présomption contre l'adultère dégoûtant et effréné. Puis, oserez-vous opposer la parole d'un valet à celle d'une lady Colin et d'un capitaine Shaw ? Monstrueux ! Monstrueux !

M. Murphy défend le général Butler ; il raconte que le brave officier connaissait depuis de longues années la famille Blood et avait fait sauter la jeune miss sur ses genoux. Comment, après une si longue intimité, aurait-il osé s'égarer dans les sentiers de l'adultère ? La moralité du général est du reste trop connue pour que l'on puisse prêter attention aux calomnies de domestiques chassés, base de toute l'accusation.

Le solicitor général parla pour le docteur Bird, dont le cas est plus sérieux : adultère doublé d'avortement. Lui aussi, comme le capitaine Shaw, comme le général Butler connaît

lady Colin depuis son enfance. Dans un concert charitable, la jeune dame, prise de malaise, avait dû interrompre une romance, et, la ramenant chez elle, comme l'exigeait son titre d'ami et de médecin, il eût été bien cruel à lui de ne pas laisser reposer sur son épaule la tête d'une cliente qu'il avait connue petite fille. « Vous voyez, messieurs les jurés, que l'accusation est scandaleuse, monstrueuse, sans fondement. »

Quant au duc de Marlborough, s'il n'est pas tout à fait un ami d'enfance, il est ami d'avant le mariage. Chez une des sœurs de miss Blood, où il dînait, la connaisssance avec lady Colin se fit. Il a continué à la voir après son mariage et, s'ils se sont trouvés à Paris en même temps, c'est un pur effet du hasard ; coïncidence fâcheuse, il est vrai, mais il en est tant dans la vie.

Voici enfin lady Colin Campbell. Type exquis de beauté anglaise. Très intelligente, parfaitement maîtresse d'elle-même, possédant son sujet, elle répond avec assurance, promptitude et clarté, sans avoir trop recours à son mémorandum.

— J'ai été élevée en Italie, dit-elle ; je parle français et italien, je connais la musique, la peinture et le chant. Je vais souvent travailler à l'atelier de miss Thompson. J'ai écrit des articles sur des sujets scientifiques et littérai-

res, spécialement dans la *Saturday Review*. J'ai publié quelques volumes. Un de mes livres a eu sept éditions. Lord Colin savait tout cela. De plus, je m'occupais d'œuvres charitables, je chantais dans des concerts de bienfaisance, je faisais des classes du soir aux filles de fabriques, à Nine Elms ; je servais des soupes aux pauvres à Stepney tous les mercredis, de midi à deux heures, et je visitais ceux du voisinage. Dans l'automne 1883 j'ai organisé à Saffron Hill, pour les enfants, des dîners quotidiens à deux sous. Je n'ai jamais mis mes domestiques dans ma confidence, et j'ai soigné de mon mieux mon mari.

Tout cela est très bien, mais on se demande comment, dans cette accumulation de travaux scientifiques, artistiques, littéraires et charitables, elle trouvait le temps de soigner ce mari.

Elle l'a aimé tendrement, d'après ce qu'elle raconte et prouve par une lettre écrite quelques mois avant ses noces et commençant par ces doux mots : *My own darling* (Mon chéri tout à moi). « Nous correspondions ainsi tous les jours, dit-elle. Une fois, il me télégraphia d'aller le voir ; je me rendis aussitôt chez lui avec ma mère, et nous le trouvâmes étendu sur un sopha, dans la salle à manger. La présence de ma mère sembla le contrarier vivement et il lui demanda de nous laisser un instant seuls. C'est alors qu'il me fit ses confi-

dences, m'avouant que, mariés, nous serions obligés d'occuper des chambres à part, ce à quoi je consentis. Il me pria de garder le secret; j'y consentis encore, en faisant une réserve pour ma mère, mais il objecta: « Si vous le dites à votre mère, elle le dira à votre père, votre père à ses amis, ceux-ci à tout le monde et le mariage sera rompu. » Je répondis de ma mère comme de moi. Bien qu'il ne fût pas entièrement rétabli, le mariage se célébra bientôt après, en présence des deux familles. Ma mère n'aime pas les cours de longue durée.

« En avril 1883, je tombai à mon tour sérieusement malade; le docteur Bird me soigna et je gardai la chambre jusqu'en mai. En octobre, j'eus une rechute. Le docteur Braxton Hills me fit subir une opération qui m'obligea à garder le lit un mois, puis je revins à la santé. Je n'ai jamais su de quoi je souffrais. Je n'ai jamais eu avec le duc de Marlborough et les autres que des relations amicales. Je suis entrée, il est vrai, en deux occasions chez le duc, mais chaque fois en compagnie de ma sœur: la première, parce qu'il nous avait rencontrées et engagées à voir sa maison; la deuxième, pour assister de ses fenêtres au défilé des troupes revenant d'Egypte. C'est tout à fait par hasard que nous nous sommes rencontrés à Paris. »

— Et votre promenade au Jardin des Plantes, qui dura environ une heure ?

— Nous avons parlé tout le temps de la collection d'animaux, que nous trouvions très pauvre, comparée à celle du Jardin zoologique de Londres.

Quant à ma correspondance avec lord Blandford, c'était au sujet des livres qu'il me prêtait : les *Essais* de Bacon, le *Traité philosophique* de Baîne, l'*Histoire intellectuelle de l'Europe* par Draper, le *Génie héréditaire* de Galton, l'*Histoire du peuple anglais* de Green, et celle de la *République hollandaise* de Motley.

Voilà qui est complet. On ne dira plus après cela que lady Colin est une femme légère.

— Enfin, avez-vous commis l'adultère avec lord Blandford ?

— Certainement non, répond-elle indignée.

— Avec le capitaine Shaw ?

— Certainement non.

— Avec le docteur Bird ?

— Certainement non.

— Avec le général Butler ?

— Certainement non. Il n'y a pas dans toutes ces accusations ombre de fondement. C'étaient, je le répète, des amis d'avant mon mariage. Et ils ont toujours été pour moi ce qu'ils étaient autrefois, dévoués et respectueux.

— Pouvez-vous me jurer que vous m'ayez toujours été fidèle ? avait déjà demandé à sa

femme lord Colin Campbell après la longue série de ses infortunes.

Elle le regarda fièrement de la tête aux pieds, le visage empreint de la dignité outragée :

— Vous voulez m'insulter ! dit-elle.

Toute l'Anglaise est peinte là.



Le 21 décembre, à huit heures et demie du soir, les jurés qui délibéraient depuis près de deux heures demandèrent à manger.

— Je ne puis vous octroyer que du thé ou du café, leur fit répondre le juge.

Lestés d'une tasse de la fade tisane ils reparurent vers 9 heures 1/2 après avoir prévenu le tribunal qu'ils n'avaient pas réussi à s'accorder.

— Nous sommes divisés, dit le président du jury, sur cette seule question : « Lady Colin Campbell a-t-elle oui ou non commis l'adultère? » Et il ne me paraît guère probable que nous puissions jamais nous entendre.

*Le juge.* — On va vous poser diverses questions. La première est de savoir si lord Colin Campbell a commis l'adultère avec Amélia ou Mary Watson, cas qui constitue le droit de lady Colin pour demander le divorce. Quant à cela je suppose que vous êtes tous d'accord. La question suivante sera de savoir si vous

reconnaissez lady Colin coupable d'adultère avec le premier *co-respondent*, le duc de Malborough, et si le duc de Malborough a commis l'adultère avec lady Colin Campbell. A chacun des *co-respondents* on vous posera des questions analogues. Ne vous accordez-vous sur aucune ?

*Le président du jury.* — Nous ne nous accordons pas sur le cas d'adultère avec aucun des corespondants.

*Le juge.* — Alors vous ne pouvez donner aucune réponse ?

*Le président.* — Non, mylord, je ne sais pas s'il ne vaudrait pas mieux dire où nous en sommes.

*Le juge.* — Mieux vaut ne pas le savoir. Si vous êtes également divisés sur tous les points, nous déciderons si cela vaut la peine de vous retenir plus longtemps.

*Un juré bas au président.* — Nous allons essayer de nouveau, si vous le voulez.

*Un autre juré.* — Ne pouvons-nous avoir quelque chose à manger ?

*Le président.* — Impossible. A en juger, mylord, par certaines observations de quelques membres du jury, il me paraît évident qu'aucun d'eux ne changera son opinion.

*Le juge.* — Voilà une réponse peu satisfaisante.

Les jurés cependant se consultent de nou-

veau sur leurs bancs pendant quelques minutes, et l'un d'eux suggère la proposition, d'essayer une nouvelle épreuve, ajoutant à haute voix, « si nous pouvons toutefois avoir quelque chose à manger ».

*Le juge.* — Voici un sage avis. Car se serait un énorme dommage pour tous ceux que cette affaire concerne, si vous vous sépariez sans verdict. J'espère que vous allez décider de vous entendre, je vous donne jusqu'à 10 heures. Et je vais vous faire envoyer une collation.

*Le président du jury.* — Supposons qu'il n'y ait pas une grande majorité d'un côté ou de l'autre (rires).

*Le juge.* — Il faudrait essayer encore, et si c'est sans succès j'autoriserai votre remplacement.

Le jury se retira donc une seconde fois et reparut à 10 heures et demie pour reprendre aux questions que lui posa le greffier, le juge s'étant retiré depuis quelques minutes.

— Lord Colin Campbell a-t-il commis l'adultère avec Mary Watson ?

— Non.

— Lady Colin Campbell a-t-elle commis l'adultère avec le duc de Marlborough ?

— Non.

— Le duc de Marlborough a-t-il commis l'adultère avec lady Colin Campbell ?

— Non.

— Lady Colin Campbell a-t-elle commis l'adultère avec le capitaine Shaw ?

— Non.

— Le capitaine Shaw a-t-il commis l'adultère avec lady Colin Campbell ?

— Non.

— Lady Colin Campbell a-t-elle commis l'adultère avec le général Butler ?

— Non.

— Le général Butler a-t-il commis l'adultère avec lady Colin Campbell ?

— Non.

— Lady Colin Campbell a-t-elle commis l'adultère avec M. Thomas Bird ?

— Non.

— M. Thomas Bird a-t-il commis l'adultère avec lady Colin Campbell ?

— Non.

— Lady Colin Campbell a-t-elle commis l'adultère avec une ou plusieurs personnes inconnues.

— Non.

Eh bien voilà qui est clair, et l'on voit que MM. les jurés ont fini par s'entendre. Tous de petits saints d'après ce verdict accueilli par de chaleureux applaudissements. Un grand nombre d'amis de lady Colin l'entourent et la félicitent. Aussitôt que le silence est rétabli le président du jury dit d'une voix grave :

— Le jury désire déclarer hautement qu'en

ne se rendant pas aux appels qui lui ont été faits dans l'intérêt de la justice, le général Butler a tenu une conduite indigne d'un officier anglais et d'un gentleman, et qu'il est responsable des difficultés qu'a éprouvées le Jury pour arriver à une conclusion.

De nouveaux applaudissements suivent cette déclaration, et les parties renvoyées dos à dos quittent le tribunal par une porte de sortie privée, désapointant ainsi la foule qui se presse à l'entrée principale du Strand.

L'affaire Colin Campbell a pendant plus d'un mois occupé quotidiennement la cour de justice. Que de paroles dépensées ! Interrogatoires, contre-interrogatoires, questions présentées sous vingt aspects, réponses épluchées, détaillées, analysées, conscience des témoins et des parties retournées comme un sac. On ne peut pas dire : *des mots, des mots,* et rien après, car tous ces mots rapportent gros à messieurs de la chicane, qui s'entendent comme larrons en foire à faire le procès aussi *juteux* que possible.

Jugez donc : seize barristers (avocats) chacun flanqué de son *solicitor* (avoué) et recevant vingt livres sterling par séance, ce qui représente pour eux seuls huit mille francs par audience. Dans cette somme ne sont pas compris les honoraires des avoués, dont les exigences ne sont pas moindres. N'est pas compris dans

ce chiffre de vingt livres le *premium* exigé par chaque avocat pour se charger de l'affaire, prix net de la consultation qui, pour certains personnages tels que les attorneys et les solicitors généraux, membres du Parlement ne peut être moindre de *vingt-cinq mille* francs. Puis voici les jurés qui réclament une augmentation pour le temps qu'on leur fait perdre !

C'est le cas de répéter avec Charles de Mery :

« Ils ne finissent les procès que quand les parties n'ont plus d'argent pour les continuer, et lorsque les plaideurs sont jugés il ne leur reste qu'un amas de papiers barbouillés, remplis d'une espèce de termes magiques que personne ne peut comprendre. Celui qui gagne son procès a à peine de quoi s'habiller et celui qui le perd n'a pas de quoi se couvrir. »

On disait que les deux parties mécontentes de la décision du jury voulaient reprendre l'affaire ; lady Colin surtout exigeait absolument le divorce.

Cela est bien possible, mais les deux parties pressurées, triturées et vidées par les gens de justice, comme oranges sucées par un fiévreux, n'ont plus d'haleine pour se poursuivre. Faute du nerf des procès comme des batailles la lutte s'arrête fatalement. Tout, en effet, a été englouti. Avocats, conseillers, avoués, greffiers, huissiers, et la horde famélique des

aides et sous-aides griffonneurs et paperassiers ont dévoré en une dizaine de bouchées, c'est-à-dire de séances, le douaire de mylord et la dot de mylady. Ils en ont mangé et en mangeront bien d'autres. Dans le célèdre procès Tichborne qu'ils firent durer près de deux ans, ils se partageaient quotidiennement un gâteau de 25.000 fr.

Dans ce cas la bouchée est moindre, quoique fort honnête déjà. Le chiffre dépasse 15,000 livres sterling, plus de 375,000 fr.

Lady Colin, on l'a vu, n'a reçu en dot que 150,000 fr., c'est-à-dire zéro pour des gens de ce monde. Quant à lord Colin en sa qualité de cadet, pourvu d'un douaire minime, il fût réduit dans le cours du procès à vendre aux enchères sa riche et précieuse bibliothèque pour faire face aux dépenses immédiates.

Mais toute la gent chicannière savait bien qu'elle pouvait aller de l'avant, et que ni le duc d'Argyll ni le marquis de Lorne ne laisseraient déclarer leur fils et leur frère en banqueroute.

# CHAPITRE IX

## LE VICAIRE DE CRETINGHAM

Londres, 9 octobre 1887.

Après un long séjour sous l'azur de la côte ligurienne, je laisse tomber la huppe d'oiseau du Paradis que j'agitais dans mes rêves pour reprendre la noire plume, détachée de l'aile d'une mouette de la mer d'Irlande, ce coin gros de futures tempêtes.

Avec un serrement de cœur j'ai revu, succédant aux splendeurs des grands horizons méditerranéens, les coins rétrécis et houilleux de la Tamise ; au doux oranger qui parfume l'air diaphane, les sombres et puantes usines qui tachent et salissent, et où s'engouffrent condamnées à l'éternelle misère et la fatigue sans espoir les tristes et silencieuses générations de parias ; à l'olivier, au feuillage transparent qui pousse et croît sans la sueur de l'homme ; au citronnier, qui donne chaque mois sa féconde récolte, et sous lequel le gai travailleur provençal va s'étendre paresseusement, coupant par un somme le labeur du jour, le lugubre manœuvre Saxon qui accom-

plit lourdement sa tâche sans jamais l'égayer d'un rire, ni d'un chant. Après le pays ensoleillé de Mignon, la terre pleine d'ombres de Macbeth et de Bill Sikes.

Et, tenez, c'est encore par un drame qu'il me faut débuter, un drame qui horrifie la haute et la basse Eglise, et où, comme presque toujours dans les mœurs de John Bull, le cynisme se mêle au grotesque : Religion et paillardise, respectabilité et adultère, sainteté et pédérastie.

Le héros est un pieux homme, curé du joli village de Cretingham, dont on aperçoit de loin les toits de briques à moitié enfouis dans les verts bosquets du Suffock.

Quand je dis curé, c'est *vicaire* qu'il faut entendre, car tout ici est la contre partie de chez nous, les règles y sont rondes, les bonnets carrés, les fenêtres en tabatière, les hypocrites respectés ; on laisse sa droite au passant ; l'amant appuie son bras sur celui de l'amante, le cocher est assis derrière sa voiture, et au lieu de jouer aux *dames*, l'on joue aux *messieurs ;*

Si l'on a besoin d'argent c'est chez son *oncle* qu'on porte sa montre ; on siffle pour applaudir ; on estime Malthus sans suivre ses conseils, ce qui est le contraire à Paris ; prêtres et soldats se marient, et sous peine de perdre de forts émoluments, les professeurs des universités doivent rester célibataires, enfin comme disait

Voltaire, Londres a cent religions et une seule sauce, Paris a cent sauces et pas de religion.

Donc le *vicaire* est le chef de la paroisse et le curé son assesseur.

Le jeune et révérend Arthur Gilbert était depuis une année le curé du vieux et révérend William Mamott, et selon l'usage immémorial des vicairages paternels aux célibataires, il vivait en famille chez son supérieur. Il partageait la table, le logis, le feu et la chandelle; les débats des assises diront s'il partageait le reste; non pas que mistress Mamott soit jolie, jolie, mais elle est femme, son mari impotent, le jeune Arthur ardent, le diable malin et la chair faible.

Toutefois, s'il faut s'en rapporter aux dires du révérend Dodd, vicaire de Milton-Evnest, le bel Arthur ne serait ni difficile ni scrupuleux dans le choix de ses conquêtes. Comme il débutait dans la carrière ecclésiastique il entra en qualité d'*assistant master* (traduisez *pion*) dans une école que lui, Dodd, tenait à Godalming, et il s'était vu dans la triste nécessité de renvoyer sur l'heure son jeune sous-maître surpris se livrant à une attaque passionnée (passionate attack) sur un élève confié à ses soins.

Vous voici déjà fixé sur la moralité du sujet.

Il est vrai que nos voisins mettent ces petits

vices *germiniaques* sur le compte de l'insanité, et que deux docteurs entre les mains desquels le révérend successivement passa, le déclarèrent privé de bon sens, très rageur et de plus atteint de manie homicide.

A cet aimable apôtre l'imprudent Mamott, sentant venir les infirmités avec l'âge et incapable désormais d'administrer sa paroisse, remit les soins, ainsi que celui des âmes de ses ouailles. Le tout, on le voit, était entre bonnes mains.

Jeune et joli garçon, le beau vicaire devint aussitôt la coqueluche des filles. On ne se doute pas de l'engouement qu'excite dans le monde désœuvré des petites bourgeoises anglaises la longue redingote noire et le faux-col carcan, surtout quand le porteur de cet uniforme, cependant peu réjouissant, est célibataire. La vie est courte, jouissons-en. La fraîcheur des petites *misses* est aussi de peu de durée, il faut la humer au passage ; il faut enfin user comme on peut des grâces qu'offre le célibat. J'aime à croire qu'Arthur s'en donna à gogo, et je l'en félicite.

Mais la révérende Mamott, qui ne partage sans doute pas ma manière de voir, arrêta brusquement cette brûlante ardeur, et força le Lovelace à passer ses loisirs au logis. Est-ce le sempiternel ennui des soirées du presbytère qui rendit Arthur irascible et grincheux et fit

jaillir l'étincelle cachée de l'homicide somnolent ?

Hélas ! nous sommes tous plus ou moins fous, et il n'est besoin que d'une chiquenaude pour mettre le branle-bas dans notre pauvre cervelle.

Quoi qu'il en soit, un soir d'octobre, Arthur soupa paisiblement en tête-à-tête avec la révérende Mamott, le digne Mamott dûment couché, toussant, crachant et geignant ; après quoi, suivant l'habitude, il fit la prière aux gens de la maison, et chacun gagna sa chambre dans la paix du Seigneur.

Il y avait à peu près deux heures qu'on était au lit, c'est-à-dire que onze heures sonnaient à la vieille église, et tous dormaient du sommeil du juste, ainsi qu'il sied aux hôtes d'un vicairage, lorsque le diable, qui seul veillait en la personne du révérend Arthur, alla frapper à la porte des époux.

— Qui est là ? dit Mistress Mamott.

— C'est moi ! répondit Arthur.

— Que voulez-vous ? demanda mistress Mamott.

— Parler à Mamott, riposta Arthur.

Et sans plus de pourparlers, il entre.

Horreur ! le vicaire en simple gilet de flanelle ! Mistress Mamott, dans un costume presqu'aussi rudimentaire se précipite hors du lit.

— Polisson ! dit-elle, voulez-vous cacher ça !

Et le saisissant par les épaules elle le pousse dehors.

Le papa Mamott, qui outre sa paralysie des jambes, semble un peu ramolli du cerveau, rit aux éclats de cette intrusion singulière.

— Pauvre diable, s'exclama-t-il, qu'est-ce qui lui prend? Vous êtes sévère pour lui, ma chère, laissez-le donc entrer.

Une bonne pâte, ce papa Mamott.

Madame rouvre la porte, puis court se réfugier dans son lit, et voilà Arthur dans la chambre.

A quel excès s'y livra-t-il? La justice n'a pas éclairé ce point important. Ce qui est certain, c'est qu'on le voit d'abord aux prises avec mistress Mamott, tous deux luttant dans le simple appareil, tandis que le vieux révérend, qui décidément était tout à fait ramolli, riait aux éclats.

Enfin madame s'échappe toute palpitante des mains du satyre, mais à peine réfugiée derrière les rideaux elle entend un horrible cri : « Il m'a coupé la gorge ! » C'est le pauvre Mamott qui exhale son dernier soupir.

Elle s'approche affolée et voit, en effet, le sang jaillir à gros bouillons d'une monstrueuse entaille qui a presque tranché le cou, tandis qu'Arthur se retire en sa chambre, brandissant un rasoir ouvert.

Quelque temps, c'est elle qui le relate, elle

écouta machinalement ses sanglots ; puis, revenue de sa stupeur première, elle court à la chambre du meurtrier et le conjure de venir au secours de l'assassiné.

— Ne voyez-vous pas que vous êtes en chemise ? répond le décent vicaire. On peut entrer. Allez vous habiller.

Là-dessus, il s'habille lui-même et, pendant qu'on court chercher le médecin, il sort de la maison.

Une promenade nocturne ayant calmé ses nerfs, il revint frapper à la porte vers cinq heures pour chercher, dit-il, son livre de psaumes qu'il avait oublié.

A la *Police Court*, mistress Mamott déclare qu'il n'y avait aucune cause de dissentiment entre l'assassin et son regretté défunt, bien que ce dernier appartint à l'église évangélique, tandis que l'autre se piquait d'être de la Haute Église.

Elle avait passé une partie de la soirée à faire la lecture à son mari, qui ne pouvait s'endormir, complaisance qui, paraît-il, gênait le vicaire couché dans la chambre voisine, et qui, le révérend assoupi, réclama une petite lecture à son tour.

— Je dois vous demander, mistress Mamott, interroge l'avocat, mais seulement pour la forme, s'il n'a jamais existé quelque privauté entre vous et l'accusé ?

Le témoin va répondre, le président s'y oppose.

— Vous n'avez pas, s'empresse-t-il de dire, à répondre à cette question.

C'est aux assises où fut renvoyée l'affaire que ce point délicat fut élucidé. Mistress Mamott dut reconnaître la rougeur au front que ses entretiens avec le beau et pétulant curé ne s'étaient pas bornés à la lecture des psaumes et, que l'on avait mimé celui de la *sulamite.*

Cependant comme il fut prouvé que le bel Arthur était atteint de détraquement cérébral on l'envoya dans un *asylum* pour y demeurer au bon plaisir de Sa Majesté.

---

# CHAPITRE X

## LA JOLIE FILLE DE ROYAL MAIL HOTEL.

Connaissez-vous miss Élisabeth Aspey, que les habitués appellent la jolie Lizzie ? Si je vous pose cette question, c'est qu'il eût pu se faire que vous la connaissiez, étant toujours visible de midi à minuit, au *Royal Mail Hotel* de Douvres, tenu par sa maman, l'aimable mistresse Wyatt ; et si vous y étiez descendu une fois, mon cher monsieur, vous y seriez retourné plutôt trois fois que deux, séduit par les beaux yeux de la petite Lizzie.

C'est justement ce qui arriva au pauvre lieutenant Colin Wagram Young, et le voilà assis sur le banc d'infamie.

Le lieutenant Young, quartier-maître au régiment de East Surrey, garnisonné à Douvres, entra un soir d'hiver sans songer à mal, vu qu'il est marié et père de famille, à *Royal Mail Hotel*, dans le but innocent de prendre un *soda water* en compagnie de son ami le capitaine Jones, quartier-maître au train des équipages. Il vit les yeux de Lizzie, ses seize printemps, son teint de lis, rose et lait, sa bouche

mignonne et sa blonde chevelure, et ce fut lui qui fut pris.

— Friand morceau ! dit-il au capitaine Jones.

— Ah ! polisson, riposta l'honnête John, un plat de célibataire. Homme marié, n'y touchez pas. Vous n'avez rien à *fricotter* ici.

Sage conseil que Young eût dû suivre ; mais, comme vous le pensez, il s'en garda bien. Au contraire, il voulut toucher et *fricotter*, et revint le lendemain et les jours suivants, pendant des semaines et des mois, et tant et si bien que lorsque les buissons verdirent il enlevait la petite Lizzie.

Elle avait juste dix-sept ans.

La nuit de noce, on la passa dans un hôtel de Londres ; pour être illégitime elle n'en fut pas moins délicieusement goûtée ; puis, désormais mari et femme sous l'œil placide du Père Eternel, ils filèrent pour Liverpool où, sous la forme d'un brutal détective, la morale outragée termina la fête en appréhendant le séducteur au moment où il prenait avec sa *victime* le paquebot de New-York.

Young fut non pas réintégré aux bras de sa légitime impatiente, mais déposé en bonne et solide geôle sous le coup du *Criminal Law Admendment Bill*, qui ne badine pas sur les enlèvements de mineures.

A tout cela rien d'étonnant. Il se rencontre

chaque jour chez Jean *Grenouillard*, aussi bien que chez John *Bull*, des gens à tempérament qui n'aspirent qu'à passer la jambe aux bonnes mœurs avec de petites pensionnaires curieuses de nouveauté, mais l'amusant et le côté bien britannique de l'affaire, c'est que la jeune miss Elisabeth Aspey se porte partie civile.

Ecoutons sa déposition faite froidement avec un front de dix-sept ans qui déjà ne sait plus rougir.

Comme son amant est entre deux *policemen*, il a perdu toute respectabilité. Aussi le regarde-t-elle avec un souverain mépris et ne l'appelle-t-elle autrement que « le prisonnier ».

— Il y a environ un an, dit-elle, le prisonnier entra pour la première fois à *Royal Mail Hotel*. Il devint aussitôt très assidu, et je n'eus pas de peine à m'apercevoir que c'était moi qui l'attirait ; cependant, il ne m'embrassa pas avant un bal qui eut lieu à Canterbury, où mon beau-père m'avait menée. Sachant le prisonnier marié, cette façon d'agir me blessa ; toutefois, je n'en dis rien à ma mère.

— Ne vous avait-il pas déclaré auparavant qu'il vous aimait ?

— Oui. A un bal donné par les officiers de son régiment. Je lui démontrai l'absurdité de sa conduite. « Je n'aime pas ma femme, me dit alors le prisonnier, elle est acariâtre et jalouse, je ne l'ai jamais aimée et ne l'ai épou-

sée que pour son argent. » Et il m'embrassa à plusieurs reprises.

— Vous venez de dire qu'il ne vous avait embrassée qu'à Canterbury.

— C'est bien possible. J'ai pu me tromper. Je n'ai pas inscrit ses baisers sur mon mémorandum. Après cela, il vint régulièrement à la maison et m'embrassait chaque jour, souvent deux fois par jour. A plusieurs occasions, ma mère lui dit : « Amenez-nous donc votre femme. » Mais il ne l'amena jamais.

— N'êtes-vous pas allée dans son propre logement, à la caserne?

— Oui, avec M. Wyatt, mon beau-père, en l'absence de sa femme, pour prendre le thé.

— Et vous êtes entrée dans sa chambre à coucher?

— Certainement.... pour me laver les mains. M. Wyatt était dans la pièce voisine. Le prisonnier l'y laissa pour venir me rejoindre. Je fus fort indignée, et je lui dis : « Que venez-vous faire ici ? — Rien, répondit-il, vous embrasser seulement. » Il le fit cinq ou six fois: J'avais les mains pleines de savon ; je ne pouvais me défendre.

— Quand vous engagea-t-il à fuir avec lui?

— Au commencement d'avril. Je refusais. Il me dit alors qu'il se ferait sauter la cervelle et m'accuserait de sa mort, puis me donna deux livres sterling et une bague. La veille du

départ je sortis avec ma mère pour faire quelques emplettes ; le prisonnier m'avait dit de tâcher de m'habiller à neuf et d'emporter le plus possible de mes effets ; j'en aurais besoin en Amérique ; lui-même emporterait tout ce qu'il pourrait de bijoux de sa femme, et il en prendrait à crédit chez un bijoutier de Douvres.

— N'aviez-vous pas honte de vous enfuir avec un homme marié ?

— Il m'avait promis qu'il m'épouserait après le divorce, m'affirmant qu'il avait un petit revenu de 60 livres sterling, et qu'un de ses oncles lui procurerait, en Amérique, une place de 400 à 600 livres. A la station de Douvres, il me fit prendre mon billet moi-même, sous prétexte que deux officiers de son régiment se trouvaient là. Mais arrivés à Liverpool il m'avoua qu'il n'avait rien, qu'il serait obligé de travailler pour vivre et moi aussi, et me demanda si je consentirais à être employée comme *barmaid* (fille de comptoir de public house).

— Vous aviez déjà passé la nuit ensemble, à Londres, dans un hôtel.

— Certainement.

— Comme mari et femme ?

— Puisqu'il m'a dit qu'il m'épouserait.

La déposition de la maman est aussi extraordinaire :

— Je connais depuis plus d'un an M. Young,

et, le sachant marié, je n'aurais jamais supposé qu'il eût des intentions déshonnêtes sur ma fille. Il venait, il est vrai, deux fois par jour, mais d'autres clients viennent plus souvent encore. Il arrivait vers sept heures et demie et ne s'en allait qu'à la fermeture. Nous étions dans le petit salon de derrière. Ma fille jouait du piano et chantait.

— Cela ne vous semblait-il pas suspect de voir un homme marié passer ses soirées chez vous au lieu de les passer dans son intérieur?

— Il nous avait dit que sa femme était méchante et acariâtre; d'ailleurs ce n'est pas notre affaire, à nous autres hôteliers, de renvoyer nos clients.

— Est-ce à votre insu que votre fille est allée avec son beau-père dans le logement du lieutenant en l'absence de sa femme ?

— Il nous avait si souvent pressés de venir que je n'ai pas voulu être impolie, et, dans l'impossibilité d'y aller moi-même, j'ai prié M. Wyatt de conduire Lizzie.

Rose Read, une des servantes de l'hôtel, déclare que l'officier était reçu de telle façon par M. et Mme Wyatt qu'elle le crut longtemps le fiancé de la demoiselle. Quand elle le sut marié, elle en fit part à sa jeune maîtresse, qui répondit: « Je le sais bien, mais c'est un si joli et si charmant petit homme et je l'aime tant. »

Le lieutenant Colin Wagram Young est, en effet, *un joli et charmant petit homme,* et, il allait passer capitaine. A vingt-sept ans, c'est un bel avancement, d'autant plus qu'il appartient à la classe des officiers sortis des rangs.

Il a eu tort, sans doute, d'enlever la petite Lizzie, mais elle l'avait ensorcelé, affirme-t-il et s'il faut en croire les dires des témoins, c'est bien elle qui s'est jetée à sa tête.

Les sages objecteront qu'il devait se défendre, ainsi que c'est la coutume dans la pudique Albion, où ce sont les jeunes misses qui courent vaillamment à l'assaut dans les champs clos de Cythère ; mais les sages, en ces matières, raisonnent toujours comme des sots : c'est à l'action qu'il les faut voir.

En attendant, le pauvre Young est contraint d'expliquer de nouveau son cas aux prochaines assises, et le brave capitaine Jones, qui avait prédit tout le mal, répond des 200 livres sterling exigées par les sévères juges pour éviter à son ami d'attendre les assises sous clef.

Eh bien, à voir les yeux flamboyants de la terrible mistress Young, je ne sais si je n'eus pas préféré la quiétude de la cellule aux tempêtes du toit conjugal !

---

## CHAPITRE XI

### LE CAS DE FLORY ET DE ROSIE.

Quand mistress Louisa Hart vint habiter *Fulham-Place, Paddington*, ce fut presque un événement. Grande blonde, jolie et gracieuse, ornée de grands yeux couleur de bluets et de vingt-deux printemps à peine éclos, elle décrocha du premier coup les cœurs des messieurs du voisinage pour les accrocher à son pouf coquettement retroussé, et surtout à sa robe collante d'amazone ; car, une fois ou deux par semaine, sur un alezan, il est vrai de louage, et suivie d'un groom attaché au loueur, elle partait au petit trot pour la fameuse allée de *Rotten-Row*, où s'assemblent, distributeurs d'œillades, tous les *mashers* d'*Hyde-Park.*

Elle vivait retirée, du reste, réservée et prudente comme il sied à une jeune femme mariée qui n'a pas de mari et qui n'est pas veuve. Depuis deux ans, Arthur Hart, parti pour l'Amérique recueillir l'héritage d'un oncle millionnaire, n'avait pas reparu. Sans doute il reviendrait, mais les semaines et les mois s'écoulaient sans nouvelles. Elle avait de quoi

vivre, Dieu merci ! La petite maison qu'elle meublait à Paddington étalait tout le confort d'une maison riche.

Une cuisinière et une *house maid* en composaient le personnel, bien suffisant car elle recevait peu ; deux ou trois *gentlemen* d'un âge mûr, de vieux amis de famille, sans doute, un petit garçon son neveu, et des cousines ou nièces.

Elle sortait chaque jour comme toute Anglaise, pour qui l'hygiène est le premier des devoirs, soit à pied, soit à cheval, observait rigoureusement le sabbat, se levait et se couchait tôt et payait régulièrement ses *bills*.

— *What a nice and respectable lady !* disaient les gens de Fulham-Place. Quelle aimable et respectable dame !



Or, un beau matin comme elle revenait en trottinant d'*Hyde-Park*, elle vit un gentleman arrêté sur le seuil de sa porte, et quand elle mit le pied à terre, il la pria poliment de le recevoir

— Qu'est-ce ? s'écria l'amazone avec hauteur.

L'autre passa sa carte :

— Morgan, dit-il, John Morgan, inspecteur de la police secrète, du département des Investigations criminelles.

— Eh bien ? fit-elle en examinant de haut en bas et de bas en haut le *détective*.

— J'ai l'ordre de vous arrêter, répondit celui-ci.

— Moi ?

— Voici le *warrant*. Il porte, comme vous pouvez vous en assurer, le nom de Louisa Hart.

Les passants s'assemblaient curieux ; la belle amazone entra chez elle suivie de l'inspecteur.

— Il y a quelque méprise, fit-elle.

— Je l'espère, répliqua l'autre.

— Vous me permettrez bien de changer de vêtement.

— Tout ce que vous voudrez, répondit en souriant le galant policier.

Il était réellement ébloui de la fière beauté de la jeune femme, et, quand elle reparut en costume de ville, ses blonds cheveux frisotant sur le front, il le fut davantage encore.

En bas, stationnait un coupé.

Dix minutes après, on arrivait au poste de Paddington. Là, assise près du bureau d'un officier constable, une fort jolie fillette de treize à quatorze ans, élégamment mise et coiffée d'un grand chapeau à la Rubens, attendait très troublée. Elle se leva en voyant mistress Hart : C'est elle ! s'exclama-t-elle.

— C'est ce que je pensais, dit l'inspecteur.

Et c'est cette fillette du nom de Florence Richardson qui, devant le magistrat de *Police Court, Marylebone street*, a expliqué elle-même son cas.

— J'habite Finsbury-Park, chez mes parents, et j'aurai quatorze ans en avril prochain ; mon père est employé de banque et *churchwarden* (marguillier). Il y a environ six mois, je fis la connaissance d'une petite fille du voisinage, Rosie Saires, âgée de douze ans, et nous allions souvent jouer ensemble dans le parc. Un jour, elle me montra la carte d'une dame, me disant qu'elle allait quelquefois prendre le thé chez elle, qu'on y faisait de la musique, mangeait des gâteaux, enfin qu'on s'y amusait. « J'irai peut-être demain, voulez-vous m'y accompagner ? me dit-elle. — Mais je ne connais pas cette dame. — Je vous présenterai. Vous serez bien reçue ; elle aime beaucoup les petites filles. » C'était à *Chelsea*, et j'objectais que ma mère ne me permettrait pas d'aller si loin. Vous êtes simple ! répliqua Rosie, vous lui direz que vous prenez le thé chez moi. »

Ce qui fut dit fut fait. Voilà misses Florence et Rosie en route. Elles ont pris l'omnibus qui les dépose presque devant la porte. Ce n'est pas plus difficile que ça.

On sonne ; une servante ouvre et fait monter au salon les deux demoiselles.

— Comme nous arrivions, continue Floren-

ce, une dame descendait justement de cheval. « C'est elle », me dit Rosie, et en effet, au bout de quelques instants, mistress Hart vint nous rejoindre. Elle était encore en robe et en chapeau d'amazone, la cravache à la main. Un petit garçon de sept à huit ans la suivait.

« Allez-vous-en, Ginger (Gingenbre) dit-elle, vous n'avez rien à faire ici. » Ginger parti, Rosie me présenta : « C'est mon amie, Flory », dit-elle. Mistress Hart me tendit la main : « Vous êtes bien aimable d'être venue, et, de plus, vous êtes une jolie petite fille, et Rosie a bien fait de vous amener. »

Elle sortit avec Rosie, et quelque temps après on m'appela pour le thé. Nous primes le thé toutes trois, nous mangeâmes des gâteaux ; puis, mistress Hart nous conduisit dans une chambre à coucher où elle nous engagea à nous mettre à l'aise et à nous laver les mains ; ensuite, nous retournâmes au salon ou Rosie d'abord, puis moi, et enfin mistress Hart jouâmes du piano.

J'étais un peu anxieuse, car nous étions bien loin de notre quartier et j'avais peur que mes parents ne fussent inquiets. C'était l'heure où papa revient de la Cité, et il aime à me voir près de lui. J'en parlais à Rosie qui me rassura. « Nous prendrons un cab pour nous en retourner », dit-elle.

— Mais je n'ai pas d'argent ; en avez-vous ?

Elle haussa les épaules me faisant signe de ne pas me tourmenter.

Là-dessus, un vieux gentleman entre dans le salon.

— Ah ! voilà ce cher docteur s'écria mistress Hart, quittant le piano pour aller à sa rencontre ; venez, nous avons du nouveau ; regardez ce joli minois, et elle me présente au gentleman.

— Oui, oui, elle est jolie, fit-il ; mais un peu pâle. Des cheveux vénitiens, la couleur que j'aime. Est-ce que vous souffrez, ma petite demoiselle ?

— Non Monsieur, pas du tout.

— Vous devez souffrir quelque part ; n'avez-vous pas de maux d'estomac ?

— Quelquefois.

— Voyez, ce que je disais, voyez, continua le vieux monsieur en me tapotant les joues, il faut que j'examine cela.

— Allons, déshabillez-vous, mes chères petites, dit sans plus de façon mistress Hart.

J'étais stupéfaite et croyais avoir mal entendu, mais Rosie me dit de ne pas faire la sotte, que ce gentleman était un grand docteur, et qu'il voulait voir si nous étions bien constituées. Et pour me montrer l'exemple, elle se dépouilla de ses vêtements très vite. Je l'imitai alors, tandis que mistress Hart continuait à jouer du piano.

Quand celle-ci vit que les petites filles n'a-

vaient plus que leur chemise, elle se retira décemment, les laissant en compagnie du docteur.

On se doute comment le praticien dirigea ses investigations, et je ne pourrais répéter ce que miss Florence Richardson détailla devant le tribunal sans m'exposer à y comparaître à mon tour. En tout cas, l'Esculape se déclara fort satisfait, car aussitôt qu'il fut parti, mistress Hart reparut radieuse et, mettant dix shellings (12 fr. 50) dans la main de chacune des fillettes, plus trois shellings et six *pence* pour une voiture, elle dit : « Revenez une autre fois, ma belle petite Flory, et si Rosie ne pouvait vous accompagner, venez seule. »



Il paraît que l'aimable Flory n'était pas fort effarouchée des expériences médicales, car une semaine ne s'était pas écoulée qu'elle retournait de son propre mouvement se soumettre à une nouvelle inspection, bonne volonté qui lui rapporta encore dix shellings, plus le prix de son cab, aller et retour.

De crainte que leurs parents ne vinssent à trouver dans leur poche un argent dont elles eussent été bien embarrassées d'indiquer la provenance, les deux ingénues dépensaient en gâteaux, crêmes, chocolat, sucreries, leurs petits bénéfices.

— C'est singulier, observait le papa ; depuis

quelque temps Flory manque d'appétit, ses yeux se cernent et elle paraît souffrante.

Et la maman de répondre d'un air entendu : « C'est la croissance ; puis elle se forme, elle va sur ses quatorze ans ! »

***

Flory se formait en effet et son éducation n'eût pas tardé à être complète, sans la malencontreuse idée, ou peut-être la nécessité, qui poussa la jolie mistress Hart à changer de domicile, et à quitter Chelsea pour Paddington. Car un soir la maman de Rosine, qui avait l'indiscrète habitude de fouiller en cachette les poches de sa fille, y trouva un billet ainsi conçu :

« My darling (ma chérie),

« Voici ma nouvelle adresse, remettez-la de suite à Flory. »

— Qu'est cela ? dit la maman.

— Ce n'est rien, répondit Rosine.

Elle se troubla, pleura, mais persuadée que si la parole est d'argent, le silence est d'or, refusa de rien dire de plus.

Quoique plus âgée de près de deux ans, Florence fut moins discrète. Elle *mangea le morceau*, comme on dit chez le père Lunette. On sut qu'elle n'allait jamais prendre le thé chez sa petite amie. Où allait-elle donc pendant ces absences ? Pressée de questions captieuses, elle

avoua tout ; et c'est pourquoi elle était obligée de répéter ses aveux devant la cour de police.

La jolie mistress Hart est renvoyée devant les assises ; quant au vieux *docteur*, avide d'expériences, elle a refusé de donner son nom.

« Enfants, fuyez les bœufs qui passent. »

Fuyez aussi les vieux *docteurs*, qui sans l'avis de vos parents veulent examiner votre Constitution.

---

## CHAPITRE XII

### LA FAMILLE DE LOTH.

Les journaux londoniens relataient, il y a quelque temps, une monstrueuse affaire où un père trop imbu, sans nul doute, de bibliques lectures, jouait vis-à-vis de ses filles le même rôle que le bonhomme Loth. Un cas analogue nous est apporté encore de l'évangélique Albion ; c'est un papa, amant heureux de sa fille, qui la dispute au légitime époux.

La fréquence de ces aberrations sadiques démontre l'étendue du mal, car il est établi par les criminalistes qu'à peine un tiers de ces crimes tombe sous le coup de la loi.

Les révélations de la *Pall Mall Gazette* sont trop récentes pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici le souvenir, et s'il n'y est pas question du crime de Loth, ce n'est pas qu'il soit inconnu à nos voisins d'outre-Manche ; mais William Stead avait assez de besogne à nous étaler le trafic de certaines mères anglaises et le *Tribut des Vierges*.

Cependant à côté des scandales bruyants, combien d'obscurs et d'inédits, que les journaux

ne peuvent ou ne veulent pas relater, et qui se passent, c'est le cas de le dire, en famille!

Au delà de la maison, de la rue, du carrefour, ils n'ont aucun retentissement, tant dans le quartier et l'étrange monde qui l'habite, la chose paraît ordinaire et banale, et les reporters des *Police courts* ne se soucient pas de les mentionner, de crainte de s'attirer les colères du vertueux public qui se refuse à ce qu'on lui découvre ses secrètes gangrènes.

Aussi, ceux auxquels il ne répugne pas d'assister à ce lamentable défilé des laideurs humaines déroulé chaque jour en un incessant panorama devant les tribunaux de simple police, peuvent-ils puiser à pleines mains et expérimenter *in anima vili* dans les sombres dessous de la civilisation anglaise.

Oh! l'effroyable danse macabre! Ce n'est plus la Mort avec ses os de squelette qui entraîne dans le tourbillon fatal empereurs et prolétaires, prélats et laboureurs, traitants et meurt-de-faim, c'est le vice sous toutes ses formes, ivrognerie et crapuleuse débauche, non pas le vice triomphant et salué bas, mais le vice honteux et blafard, affamé, vêtu de loques et couvert de vermine qui se rue dans les bas-fonds, saisit pêle-mêle les damnés, fillettes et aïeules, pères et fils, matrones et enfants, pour les emporter dans la ronde infernale.

Et qu'ils sont reconnaissables les prédesti-

nés que sa griffe a saisis ! Ainsi que le Belzebuth des légendes, il les a marqués au front, et tous, grands et petits, voués aux Sabbats diurnes ou nocturnes, portent sur leur face, comme autrefois les sorcières, les stigmates de la bestialité.

Oui, il est des races maudites, où de père en fils, le sang vicié se perpétue et le crime est héréditaire. Quand on réfléchit au lot misérable échu à certains des enfants de cette famille d'Atrides qu'on appelle l'humanité, et que, le cœur dévoré et embrasé d'amour fraternel, on jure à part soi de se consacrer à soulager ces misères, et qu'on s'approche pour panser les plaies béantes, on recule épouvanté.

Cette plaie que l'on croyait cicatriser est une incurable lèpre, un ulcère où grouillent les vers. Que faire ? Comment ne pas détourner la face de ces puanteurs physiques et morales, comment soulever ces haillons, remuer ces boues ? Le cœur faiblit à cette tâche ; et puis, quelle ingrate et stérile besogne !

Le chirurgien est inutile là où il faut l'équarisseur ; ce n'est plus un malade à guérir, un membre à amputer, le corps entier tombe en pourriture.



A la cour de police de Marlborough street, une petite fille se tient debout dans la cage

destinée aux témoins. Elle est trop petite pour qu'on lui fasse prêter serment sur la Bible, et son témoignage est reçu à titre de simple renseignement.

Elle n'a guère que onze ans, mais si délicate et chétive, elle en paraît huit à peine : brune comme une Irlandaise, le teint mat, elle a des yeux noirs et vifs qui jettent un éclat singulier sur sa petite mine vicieuse et futée de furet.

Un grand bénet de dix-huit à vingt ans, aux cheveux couleur paille, à la figure niaise et vulgaire, est sur le banc des prévenus. Il sourit sans embarras aucun et secoue négativement la tête à la déposition de la petite.

— Reconnaissez-vous l'accusé? demande le magistrat à l'enfant.

— Oui, c'est Jack.

— Jack qui?

— Jack Hornson.

— C'est votre frère ?

— Non, c'est le fils de papa.

Le greffier explique que c'est le fils du beau-père de l'enfant, marié en secondes noces à la veuve Jelly.

— Eh bien ! Mary Jelly, racontez ce qui s'est passé.

La petite fille baisse la tête, promenant silencieusement ses doigts sur la tablette d'appui de la balustrade ; on est obligé de lui répéter plusieurs fois la question. Enfin, on lui

arrache les paroles une à une : « Elle se trouvait seule dans la chambre, sa mère était chez une voisine et sa sœur Siby sortie pour promener le baby. Alors Jack Hornson entra disant qu'il avait oublié son tranchet... »

Elle continue ainsi et raconte ce dont on se doute. Sa mère est entrée subitement et a injurié Jack.

— Mais, objecte le magistrat, pourquoi n'avez-vous pas crié, appelé, puisque vous saviez que votre mère était à côté chez une voisine?

Pas de réponse.

Le docteur Mac Carthy vient déposer : il a visité l'enfant et déclare qu'il n'y a aucun doute quant à la nature des outrages.

Pressée de questions, elle avoue qu'elle était consentante, et que Jack lui donnait chaque fois un penny (deux sous).

— Comment chaque fois? mais la première fois, pourquoi n'avez-vous rien dit à votre mère?

La petite hésite encore : « La première fois, c'était papa », dit-elle enfin.

— Quel papa ? Votre papa Jelly ou votre papa Hornson.

— Papa Hornson.

— Il y a longtemps?

— Deux ans!

— Vous aviez neuf ans alors?

— Voyons, répondez quand je vous interroge. Quel âge aviez-vous?

— S'il vous plaît, monsieur, murmure-t-elle d'une voix à peine audible, huit ans et demi.

Qu'on ne croie pas que je fasse de l'horreur à plaisir, l'affaire est inscrite tout au long sur le registre de police de *Marlborough-Street*, mais ce n'est pas tout.

Une femme de 30 à 35 ans, dans un état de grossesse avancée, est appelée à la barre. C'est mistress Hornson, veuve Jelly.

Elle pleure, le visage enfoui dans son mouchoir ; mais, quand elle le retire, elle découvre la hure avachie et les bajoues boursouflées d'une buveuse de gin.

— Où est votre mari? lui demande le magistrat.

— Je ne vis plus avec lui. Voici plus de dix-huit mois que je ne sais ce qu'il est devenu. Il s'est mis en ménage avec Bridget, ma fille aînée, qui a seize ans. Je les avais surpris ensemble.

— Quels sont vos moyens d'existence.

— Je suis femme de peine et blanchisseuse.

— Combien avez-vous d'enfants?

— Il me reste trois filles à la maison.

— Jack Hornson demeure avec vous ?

— Oui. C'est lui qui paye le loyer ; il est ouvrier cordonnier.

— Combien avez-vous de chambres?

— Une.

— Et vous l'avez réellement surpris avec Mary Jelly.

— Je me méfiais. Et comme ils avaient l'air embarrassé quand je suis rentrée, je me suis doutée de quelque chose. Alors, comme j'avais bu, je l'ai injurié et suivi dans la rue.

Un policeman déclare qu'il a mis le jeune cordonnier en état d'arrestation sur la plainte formelle de la femme Hornson qui, par ses cris, ameutait les voisins.

— Maintenez-vous votre accusation? demande le magistrat effrayé sans doute de l'abîme de monstruosités qui s'entr'ouve devant lui.

— S'il plaît à Votre Honneur, je demande à la retirer, répond en pleurant la femme. J'avais bu.

On la fait sortir et on rappelle Mary Jelly.

— Avec qui couchez-vous d'habitude?

— Avec ma grande sœur et le baby.

— Et votre frère Jack Hornson?

La petite fille hésite et ne répond qu'à la troisième sommation.

— Avec maman, dit-elle.

---

## CHAPITRE XIII

### THÉ MORALISATEUR

Le vent de vertu sorti des prétoires de *Bow-Street* et de *Old Bailey*, où se déroula le cas d'*Élisa Armstrong*, s'est rué, comme des outres d'Eole, dans toutes les directions. « Guerre au vice ! » c'est le cri de ralliement. Il éclate de toutes parts, dans le *Kent* et dans le pays de *Galles*, dans la *Cornouailles* et dans le *Yorkshire*, et, semblable à la trompette fatale que doit emboucher l'archange à la fin des générations, il réveille en sursaut les vivants et les morts, je veux dire les vertueux somnolents. Jamais, depuis deux mois, on ne fit tant de conférences sur la morale, tant de meetings sur la pureté, et c'est à peine si devant l'agitation électorale, les embarras politiques, la crise industrielle, la misère des ouvriers, les troubles de l'Irlande, on vit les puritains prendre quelque répit.

De mémoire d'homme et peut-être depuis le pieux scélérat Cromwell la Grande Bretagne ne fut témoin d'une pareille levée de saints.

L'antique lutte contre les effets *démoralisa-*

*teurs* de l'art ressuscite avec ses arguments byzantins, ses armes gothiques, et, on le croirait, ses champions de jadis, car ils semblent revenir de l'autre monde ; mais la stupide race des iconoclastes n'a jamais été éteinte. Démagogues destructeurs de monuments et puritains, briseurs d'images, éternels comme la bêtise humaine, pousseront toujours entre les pavés. A ceux qui veulent raser les vieilles cathédrales, répliquent ceux qui veulent briser les théâtres et les opéras. Les deux extrêmes se touchent et rien ne ressemble à un sectaire de club comme un sectaire de chapelle.

« Plus de nu, a crié le peintre Horsley, le nu est une abomination. » Sous l'ouragan de pureté qui souffle, on ne verra désormais dans les ateliers que des modèles boutonnés jusqu'aux oreilles. Montrer son cou, laisser peindre ses bras, est une grave indécence ; quant à ses jambes surtout si elles sont belles c'est digne du dernier châtiment.

Si l'on écoutait ces pudibonds vandales, il faudrait brûler tout l'Olympe ou l'habiller de robes ou de *waterproofs.*

Le christ même sur sa croix ne trouvera pas grâce. On lui passera une chemise en détournant la vue.

On comprend que de telles gens aient crié « A bas le théâtre » ! Mais leurs voix de crécelle n'ont pas eu d'écho. . . . . . . .

Alors, au nom de la morale, ils s'efforcent d'amener la suppression des ballets ou tout au moins d'allonger les jupes des ballerines.



En attendant ce résultat, d'actives propagandes essayent d'arracher aux perditions de la scène les jeunes filles auxquelles les prochaines féeries de décembre et de janvier offrent une chance d'augmenter leur salaire.

On sait que les théâtres de Londres ont besoin d'un surcroît considérable de figurantes pour les merveilleux ballets de *Christmas*, et petites ouvrières, *bar maids*, apprenties, filles de fabrique, toutes celles qui n'ont d'autre capital que jolies jambes et joli minois, trouvent ainsi pendant sept ou huit semaines un appoint hebdomadaire de vingt à trente schellings suivant l'âge, ce qui, au prix qu'est le beurre, n'est pas à dédaigner.

Une des nombreuses Sociétés pour la propagation de la pureté et de la tempérance dans le Royaume-Uni s'est imposé la tâche de détourner ces jeunes âmes des dangers du ballet, acte louable s'il en fut, et d'énormes souscriptions ont répondu, comme toujours, à l'appel des sociétaires.

C'est ainsi que, lundi dernier, je reçus d'un des promoteurs de l'œuvre, le Révérend Davis, d'Hammersmith Bridge, une carte d'invitation

personnelle avec laquelle, moyennant le versement préalable d'une guinée, j'étais convié à un *thé moralisateur* offert à un certain nombre de demoiselles de ballet.

Une guinée pour un simple thé ; je trouvai d'abord le prix exagéré, mais réfléchissant à l'aimable compagnie où j'allais déguster ma tasse, je reconnus que c'était pour rien.

Je n'aurais pas voulu, du reste, désappointer le Révérend Davis qui m'avait déjà introduit dans nombre de Sociétés moralisatrices où j'avais été témoin de faits aussi extraordinaires qu'inattendus, et refuser par une lésinerie indigne ma contribution à une œuvre pie ; aussi, à huit heures précises, pénétrais-je dans la salle, introduit par un vieux gentleman chauve et décoré... de l'ordre du ruban bleu (*Blue ribbon army.*)



Quand je dis salle, je me trompe, car c'était l'enceinte même d'une chapelle méthodiste louée pour cette occasion. Deux longues tables disposées en fer à cheval en occupaient le centre et les côtés étaient garnis chacun également d'une table, faite de planches juxtaposées. Ce n'était pas un simple thé, mais un souper complet, et la modeste annonce au rebours des annonces en général, cachaït une surprise agréable.

Le Révérend Davis, à qui j'allai serrer la main et porter ma guinée, me confia qu'en ce temps de grande misère, le comité avait réfléchi que ces pauvres filles ne mangeaient pas de viande tous les jours, ni même de hareng à leur faim, qu'un estomac criant famine conseille des choses déshonnêtes, qu'on n'attrapait pas les mouches avec du vinaigre, et que rien ne disposait mieux un cœur à écouter les maximes évangéliques que lorsqu'il avait pour voisin un estomac occupé à une douce digestion.

Aussi, des pyramides de tartines de beurre, d'oranges et de gâteaux aux raisins flanquaient d'énormes tranches de jambon et de bœuf salé disposées de distance en distance sur les tables autour desquelles se pressèrent bientôt une centaine de jolies filles de quatorze à vingt ans.

Banquet vraiment divin, car indépendamment des plaisirs célestes que semblaient promettre ces aimables convives le nom de Dieu était accroché partout le long des murailles : *God! Jesus only! Christ for ever, Holy lamb! Jehovah!* Toutes les étiquettes de l'éternelle Trinité. Et aussi dans le courant du festin, il emplit la bouche des orateurs qui sans nul doute s'étaient mis au préalable sous la dent quelque morceau plus substantiel.

Quand toutes les places furent prises, le Ré-

offert par une Société de tempérance on ne pouvait leur donner de boisson fermentée.

— Allons donc ! c'est pour mieux boire du *chèmepègne*, entre eux, à notre santé ! les sales filous !

Cependant le tumulte allait *crescendo* et les demoiselles s'interpellaient d'une table à l'autre, se lançant des pelures d'oranges au nez.

Deux ou trois projectiles avaient même pris irrévérencieusement la direction des membres du comité, qui, debout, s'efforçaient de faire circuler de petits livres d'hymnes, en criant à tue-tête :

— Voyons, *young ladies*, un peu de silence. L'hymne 220. Nous allons chanter l'hymne 220. Revenez à la décence. Nous voulons votre bien. l'hymne 220 ! Souvenez-vous du temps où vous étiez de chrétiennes petites filles, sages et pures !

— Je ne m'en souviens pas ! cria une impudente.

Des *shocking !* et des *shame !* mêlés à des cris divers répondirent à cette boutade indécente, tandis que la voix du vieux monsieur continuait à retentir :

— L'hymne 220 ! l'hymne 220 !

— Oh ! me dit ma belle voisine, est-il possible qu'on ait permis l'entrée à de telles créatures !

Elle paraissait fort respectable, cette jolie rousse, malgré ses cheveux en broussaille, la

soie éraillée de sa robe, et l'estime qu'elle semblait professer pour le *chèmepègne*, d'autant plus qu'elle me confiait que ce n'était qu'accidentellement, et poussée par le besoin qu'elle s'était décidée, l'hiver précédent, à figurer en maillot dans les chœurs de l'Alhambra, mais que d'ordinaire elle nourrissait sa vieille mère et sa jeune sœur avec sa seule aiguille. Je songeais à la romance de Marguerite :

Vous gagnez avec peine un pain trempé de larmes

et j'allais m'attendrir lorsqu'une gamine de quatorze ans au plus, à mine futée et à grands yeux noirs, assise en face de nous, et qui, jalouse sans doute de l'attention que je prêtais aux confidences de « Marguerite », leva tout à coup sa main gauche en repliant les doigts à l'exception de l'index et du médium, et la désignant de la droite de façon à ce qu'il n'y eût pas d'erreur, m'indiqua ainsi le tarif de sa vertu.

— Voyez cette petite pourriture! me dit mon interlocutrice qui saisit l'allusion au passage. Comment me suis-je fourvoyée dans un endroit soi-disant respectable où l'on reçoit des ordures pareilles.

— Ordure vous-même, riposta l'autre. Les ordures sont dans vos sales jupons, déposées par tous les passants.

vérend Davis adressa une petite allocution paternelle et morale, et le festin commença.

Le sexe mâle était représenté par le comité d'abord, composé d'une demi-douzaine de personnages, plus autant de députés envoyés par différentes Sociétés de tempérance, et sept ou huit journalistes ou invités comme moi à une guinée par tête ; vingt-cinq hommes en tout. Contre cent filles fort émancipées, c'était peu ; cependant, dès le début, leur tenue fut décente et correcte ; à part des corsages un peu éraillés, le linge douteux et les jupes effrangées par le bas, on eût pu se croire au milieu d'un pensionnat de jeunes demoiselles. Mais à mesure que disparaissaient les tranches de jambon et de bœuf, et les gâteaux et les tartines, la rectitude de la tenue se relâcha considérablement.

Ces pauvres filles, dont la plupart étaient peut-être à jeun depuis la veille, se trouvèrent bientôt grisées par la mangeaille. Des tasses de thé à discrétion et de l'eau à volonté composaient la seule boisson, mais comme me le fit observer une de mes voisines, ingénue de dix-huit ans, à la chevelure rutilante, on eût de beaucoup préféré le *chèmepègne*.

Au lieu de *chèmepègne* ce fut une succession de *speeches* qu'on leur versa avec une prodigalité inépuisable. On leur représentait toutes les horreurs auxquelles étaient fatalement

vouées les femmes de théâtre en général et les filles de ballet en particulier. On leur démontra, par contre, les bienfaits multiples du travail saint et fortifiant dans les fabriques et les ateliers.

Dès le quatrième *speech* il y eut des signes d'impatience, au sixième commencèrent les murmures, mais au dixième le désordre éclata.

— On devrait plutôt faire un peu de musique et danser, grogna une jeune miss à mine tapageuse ornée de grands yeux noirs, de cheveux touffus et de quinze printemps.

— Oui, appuya une autre, ce serait plus amusant que d'écouter ce vieux fou.

De nombreux éclats de rire accueillirent cette impertinente saillie et l'orateur, un vieux monsieur à lunettes vertes, voyant qu'on ne l'écoutait pas, proposa comme diversion et pour reposer l'auditoire, d'entonner une des plus belles hynmes de son recueil, l'hymne 220, *Thirsting for God* (la soif de Dieu).

— C'est de bière que nous avons soif, s'exclama une voix effrontée.

— Oui, oui ! crièrent cinquante autres.

— La vérité est, me dit confidentiellement ma voisine, qu'ils auraient bien pu, sans se ruiner, nous gratifier d'un peu de bière. Si vous saviez tout l'argent qu'ils ont reçu pour nous ! Mais Dieu sait où il passe.

J'objectai timidement que le souper étant

A ces mots, la belle rousse s'élança par dessus la table en renversant tasses et carafes et administra une vigoureuse paire de gifles à la dénonciatrice, qui se mit à pousser des cris de paon et à lâcher tout un vocabulaire d'injures récoltées dans les carrefours de *Soho Square* ou de *Seven dials*.

On eût dit qu'on attendait que ce signal. Un indescriptible branlebas s'ensuivit. Des amies de la gamine accoururent à la rescousse, arrachant d'un revers de main le chapeau à plume de l'assaillante et lui saisissant son chignon rutilant.

Bientôt, à la grande joie d'une partie de l'assemblée, on ne vit plus qu'un tas informe de corps, de jambes, de bras et de têtes se roulant sur les bancs, renversant les chaises, bousculant les tables, tandis que les membres du comité couraient éperdus, çà et là les bras levés au ciel, et que le vieux gentleman, auquel cet abominable scandale faisait sans doute perdre la tête, continuait à crier en brandissant son recueil: L'hymne 220 ! L'hymne 220 ! Nous allons chanter l'hymne 220 !

## CHAPITRE XIV

### ÉMILE ZOLA DEVANT LA « COUR CRIMINELLE. »

*L'association de la Vigilance Nationale pour la répression des vices et de l'immoralité* ne perd aucune occasion de signaler notre littérature à l'indignation publique. Déjà, il y a quelques années, sur la dénonciation d'une revue hebdomadaire portant le singulier titre de : *The Bat* (La Chauve-souris) la police procédait au nom de la dite association à une rafle de livres français.

L'éditeur était un allemand secondé par les libraires allemands de Londres, très envieux des nôtres et très irrités de l'énorme concurrence qu'ils leur font. Depuis quelque quinze ans, l'étude du français s'est en effet très développée dans la Grande Bretagne, et en comparaison des livres allemands, la vente de nos nouveautés littéraires est de cinquante à un.

On peut juger de la façon intelligente dont le pudique rédacteur de La Chauve-souris procéda dans ses critiques et son œuvre d'épuration, car dans la liste des ouvrages qu'il

signale à l'indignation nationale, liste composée d'œuvres sortant pour la plupart de l'officine Kistemackers, on trouvait : *Sapho* de Daudet, *Une page d'Amour* de Zola, *N'a qu'un œil* de Léon Cladel, *Un pensionnat de Demoiselles* par Albert Cim, *Gennara* de Jérome Monti, *L'Hystérique* de Lemonnier, *L'Amour au Pays Bleu*, le livre le plus certainement moral de l'auteur de ces chapitres. Le dénonciateur obtus avait jugé sur les titres, et ce qui le prouve surabondamment c'est la présence sur sa liste d'un petit livre intitulé : « *Les Secrets du Boudoir* ». Quand on ouvrit ce dernier volume au tribunal on s'aperçut que c'était un exposé de l'Hygiène à la toilette. Le plus amusant dans cette campagne de puritains pudibonds contre *l'immoralité française*, c'est que la *Pall Mall Gazette* qui on l'a vu, édifia le monde sur la moralité de ces compatriotes, était un des organes les plus acharnés.

A côté de l'Association de la Vigilance Nationale vinrent à la rescousse le *Comité de protection des mineures*, la *Société pour la suppression du vice*, le *Comité contre le trafic belge* (trafic des blanches) et les autres sociétés pour la propagation de la Vertu et de la Foi évangélique. Elles ont toutes leur siége dans le Strand au centre même du monde où l'on s'amuse, et de là leur vertueuse rage s'ébat sur le Royaume-Uni.

Comment après tout cela la Grande-Bretagne n'est-elle pas une terre de saints ?

Ces farouches moralistes posés de leur propre autorité en gardiens de la vertu publique ne sont pas d'ailleurs une spécialité de l'Angleterre. Elle partage avec l'Amérique le triste privilège de les voir se syndiquer et s'organiser en groupes assez puissants pour influencer les tribunaux et l'opinion.

A l'instar des sectaires, qui selon l'heureuse définition de Thomas Hood mettent trop de sabbat dans le dimanche, — *putting too much Sabbah into Sunday* — ils veulent trop engluer la vie des vertus (1).

Et quelles négatives vertus !



Ceci me remet en mémoire le singulier procès que des puritains du New Jersey intentèrent à un libraire de Monmouth il y a deux ou trois ans. Ce brave homme ayant reçu un stock de France étala à sa devanture ses *nouveautés* parmi lesquelles se trouvait *l'Heptameron.*

Ce titre intrigua un membre de la Société de Vigilance qui passait. Il flaira quelqu'incongruité, acheta le volume et le porta à un

(1) Répétons à ce sujet ce que Herbert Spencer, le célèbre auteur de *Descriptive Sociology* disait dans un banquet à New-York : « Les américains doivent prendre plus de distractions. On nous a assez rabaché l'*Evangile du Travail*, il est grand temps de prêcher l'*Evangile du Plaisir.*

sien ami qui avait appris le français, dans le temps au collège. Celui-ci parvint à déchiffrer quelques phrases qui firent bondir d'horreur le *Vigilant* et au nom de la *Société* il court déposer une plainte contre le malheureux libraire que l'on traduit aussitôt devant la cour criminelle de Monmouth.

Le jury était composé de neuf fermiers, un marchand de flanelle, un cordonnier et un meunier, tous gens compétents, comme on le voit, pour juger une œuvre littéraire!

Après la lecture de deux ou trois passages qui horripilèrent juges et jurés, le président du jury se leva et demanda l'arrestation immédiate de l'auteur.

— Mais c'est la reine de Navarre, dit l'avocat du libraire.

— Navarre? Quel pays est cela?

— Un petit état jadis annexé à la France.

— C'est heureux pour cette reine, car si elle était dans celui de New Jersey, je demanderais sa pendaison.



C'est sur la dénonciation d'un de ces comités que les œuvres de Zola furent signalées au *dégoût général* (général disgust)! Depuis plusieurs années un nommé Vizetelly, libraire de Londres, avait fait traduire *Nana* et *Pot-Bouille*,

et en vendait mensuellement des milliers d'exemplaires. La *Terre* traduite également se trouvait depuis plus d'un an dans toutes les vitrines lorsqu'on s'avisa de la poursuite. Il n'est pas inutile de dire, et c'est Zola qui l'aurait raconté lui-même à un reporter de la *Pall Mall Gazette* que des deux premières traductions il n'a jamais touché un rouge liard. Quant à La Terre, Vizetelly, eut l'amabilité de lui offrir 2000 francs.

Fin octobre 1888 Vizetelly paraissait donc devant la cour centrale criminelle sous l'accusation *d'avoir publié sous forme de livres certains écrits obscènes* intitulés : *The Soil* (La Terre), *Nana*, *Piping Hot* (Pot-Bouille).

L'éditeur plaida d'abord « non coupable », et sur la demande des Sherifs fut dispensé de s'asseoir sur les bancs des accusés. Sir Edward Clarke, solicitor général, prit la parole au nom de la Couronne :

— « Le cas n'est pas nouveau, dit-il, le dernier chef Justice Cockburn eût à juger une Société protestante qui avait extrait quelques passages d'un ouvrage catholique, *Le Manuel des confesseurs*, pour les signaler à l'indignation publique. L'intention quoique louable et pure n'en constituait pas moins le fait de publication obscène. La Société fut condamnée et aussi les journaux qui avaient reproduits les passages. Un libraire anglais a

été également condamné pour la publication d'une édition des œuvres de Shelley contenant des lignes blasphématoires ; mais tout cela n'a rien de commun avec le dégoûtant livre que je tiens. Nous avons noté 21 passages dont quelques-uns de plusieurs pages, et je ne crois pas qu'il se soit jamais trouvé entre deux couvertures de livre un tel amas de bestiales immondices. Pas une scène exempte d'excitation à la débauche en des termes impudiques et révoltants. Pas un caractère de fille, de mère, d'épouse, qui ne soit empreint de la plus vulgaire indécence. Tout du commencement à la fin est ignoble et inspire le dégoût ».

Pour édifier le jury, le solicitor général explique le plan de *La Terre* et commence la lecture de quelques extraits. Rien de plus comique alors que les têtes des jurés ; les uns prennent la pose contrite et cafarde d'enfants que l'on admoneste, les autres couvrent leur visage de leurs mains comme pour cacher leur rougeur, d'autres enfin donnent des signes du plus profond écœurement. Tout à coup un des jurés se lève avec indignation et demande au *Recorder* s'il est absolument nécessaire de se souiller les oreilles de ces abominations.

— C'est révoltant, sans doute, dit le solicitor jubilant *in petto*, mais les passages incriminés doivent cependant être connus.

— Est-il donc indispensable de nous abreuver ainsi ? demande en gémissant un second juré.

— Certes, vous pouvez croire qu'il est aussi désagréable pour moi de lire ces ordures que pour vous de les entendre. Cependant puisque vous protestez je veux bien passer outre pour arriver à la scène la plus scandaleuse du volume.

— Non, non, protesta le jury, nous ne voulons plus rien entendre, nous sommes édifiés.

Et il s'éleva une grande rumeur sur les bancs et dans la salle. Tous les regards se tournaient vers l'accusé déconfit. Sans doute il pensa qu'on allait l'écharper sur place, car il cria d'un air suppliant à son avocat :

— Je plaide « coupable ».

Celui-ci se leva.

— Mon client plaide coupable, dit-il.

Et il en fit le panégyrique obligé ; l'excusant, ajoutant qu'après tout, ces livres si conspués étaient l'œuvre d'un grand écrivain français.

— Non, non, s'écrie avec véhémence Sir Edward Clarke, n'insultez pas la littérature française, ne confondons pas, s'il vous plaît ; dites l'œuvre d'un *volumineux écrivain.*

— Un écrivain populaire, rectifia le Juge.

— Un puissant, mais repoussant romancier, cria une voix dans la foule.

— Le *zolaïsme* est le dernier outrage à la décence et au bon goût.

— Gentlemen, silence, vocifère l'huissier.

— Il ne faut pas confondre littérature et vidange, continue Sir Edward Clarke.

— Mais objecte, l'avocat, voilà quatre ans et plus que les livres de mon client se vendent partout.

— La poursuite tardive, répond le *Solicitor General,* est dû à quantité de considérations dont la première est notre hésitation à donner de la publicité à ces ordures. Quant à la peine à infliger je la laisse à la discrétion de la Cour. Je ne demande pas qu'on mette ce libraire en prison, bien que le mal qu'il ait occasionné soit aussi considérable que les profits qu'il a réalisé, dans cette vilaine industrie.

Là-dessus Vizetelly demande la permission de parler pour qu'on entende des témoins qui viennent déposer sur sa moralité.

— A quoi bon, dit le *Recorder*, je n'ai que faire de votre moralité ici. Ce n'est pas votre moralité que j'incrimine, mais l'acte d'avoir vendu et propagé des livres répugnants, obscènes, repoussants, révoltants.

Après délibération, Vizetelly est condamné à cent livres sterling d'amende pour l'hésitation apportée par lui à se déclarer coupable. De plus il doit retirer *La Terre*, *Nana* et *Pot-Bouille* de la circulation, et déposer deux cents livres en

garantie de sa promesse d'être bien sage, et de ne plus commettre de polissonneries littéraires ou autres pendant douze mois consécutifs.



Cette épidémie de vertu furibonde ne fond heureusement qu'à certains intervalles sur la métropole. Il est des temps d'accalmie, puis recommence le pieux branlebas. Cela suit les lunes comme l'hystérie des vieilles filles. Alors tous semblent pris de folie. Les uns demandent la fermeture des cafés-concerts, d'autres celle des théâtres, d'autres s'en prennent aux affiches illustrées. *Mistress Grundy*, secondée du peintre Hornsley, reprend sa terrible campagne contre le *nu* en art, dénonçant la forme humaine comme honteuse, vile, choquante et immorale, faisant ainsi un procès indirect au « mauvais goût » du créateur ; et un *pietiste* révolté écrit au Standard en sortant de l'exposition de Burlington House : « J'ai demandé à un policeman de service ce qu'il ferait si je crevais de mon parapluie certaines toiles que je lui montrais et qui sont un outrage public à la morale. Le policeman effrayé, voyant que je parlais sérieusement, m'engagea à m'abstenir à moins d'avoir une liste de souscriptions suffisante pour compenser le dommage. Ne l'ayant pas je quittai la salle en faisant claquer la porte. »

O sottise humaine composée de sept cuirs plus épais que le bouclier d'Ajax, quel engin te crèvera !

Mais je me défie terriblement de ces étalages de morale et de cette vertu criée à grands coups de trompette. Ce ne sont guère que les coquins qui s'enveloppent ainsi du manteau de Tartufe, et je suis pleinement de l'avis de Fourrier qui écrivait il y a quelques lustres :

« *Plus un peuple accumule de théories morales, moins il a de mœurs.* »

---

# CHAPITRE XV

## MENUS FAITS

### I

« Des goûts ni des couleurs il ne faut discuter, dit la sagesse des nations, et le sage ne doit s'étonner de rien, surtout en Angleterre, le pays des excentriques. C'est ainsi que, dans une *Auction Room* de *Euston Road* j'assistais, il y a quelques années, à une vente aux enchères de cordes de pendus.

A chaque bout de corde une étiquette dûment signée par Marwood, portait la nature du crime, la date de l'exécution et le nom du supplicié. On pouvait ainsi se procurer suivant ses goûts, et à des prix relativement minimes, un souvenir d'une empoisonneuse, d'un étrangleur, d'un parricide. Quelques maris meurtriers de leur femme se trouvaient dans le tas. Leur cravate de chanvre fut des plus disputées. Nombre de *gentlemen*, de jeunes et poétiques *misses*, s'offrirent de cette sorte des *porte-bonheur*.

Une vieille demoiselle se composa à bon mar-

ché une petite collection macabre que l'ancien chef du service de sûreté, M. Macé, eût certainement enviée pour son musée d'horreurs. Il est inutile de dire que les bouts de corde ayant tout spécialement serré le cou du pendu étaient les plus chaudement surenchéris.

Un baronnet qui ne sait comment employer ses rentes, après avoir collectionné ainsi, pendant plusieurs années, couteaux d'assassins et cordes de pendus, a cherché des émotions plus vives. Par pur amour de l'art et dénué, bien entendu, de toute pensée de lucre, il s'est fait bourreau amateur.

*Amateur Hangman*, c'est sous ce nom qu'il est connu dans l'Essex. Un matin, à une exécution, le bourreau se trouve empêché ; le baronnet aussitôt s'offrit pour la besogne. Il y prit goût, car depuis ce temps, à chaque condamnation à mort, il sollicite des sherifs du comté la faveur de remplacer le successeur de Marwood.

Il ne demande rien, opère proprement, avec une élégance tout aristocratique, et cela lui fait tant de plaisir que les sherifs ne crurent pas devoir refuser des demandes, qui somme toute, allégeaient, en ces temps difficiles, les charges du budget local. Le titulaire, largement dédommagé par l'amateur du travail que celui-ci lui enlève, n'a pas à se plaindre. On le vit donc successivement pendre avec une

rare habileté et une extrême douceur : trois assassins fieffés, deux parricides, deux maris qui avaient tué leurs femmes à coup de tisonnier, quatre infanticides et deux empoisonneuses. Pour le cas des femmes surtout il paraît éprouver un plaisir singulier. Il leur sourie avec des yeux féroces en les cravatant du chanvre fatal, et, lorsqu'il leur couvre la face du bonnet sinistre et fait d'un coup de pouce jouer la trappe qui les lance dans l'éternité, on dirait, à l'éclat de sa prunelle, d'un mari cent fois trompé savourant enfin la vengeance cent fois attendue. Des plaintes furent adressées au Parlement, — il est des envieux partout, — mais le *Home secretary* a répondu que le Parlement n'avait rien à voir en cette affaire et que les sherifs des comtés étaient parfaitement en droit de désigner qui bon leur semblait pour exécuter les hautes œuvres de la justice.

Ce gentleman, porte un très beau nom français, sir Claude de Crespigny. Le *Royal Army and Navy Club*, dont il fait partie, bien qu'habitué aux excentricités de toute nature, s'effaroucha de celle ci et fit savoir au baronnet que, s'il honorait la profession où s'illustrèrent Calcraft et Marwood, il déconsidérait d'autant le club. On convoqua un tribunal d'honneur devant lequel se présenta hardiment

ce fils d'un des anciens preux de Guillaume le Bâtard.

— Niez-vous que vous ayez aidé et suppléé le bourreau? lui demanda-t-on.

— Pourquoi nierais-je mes actes? répondit fièrement le baronnet. Es-ce l'habitude d'un gentleman de nier les siens?

— Est-ce le fait d'un gentleman de remplir, sans y être forcé, l'office de bourreau?

— Oui, quand il agit, comme moi, par pur sentiment de ses devoirs. Il se peut que quelque jour je sois nommé shérif de mon comté, et comment pourrais-je alors présider à une pendaison si je suis incapable de me rendre compte de la façon dont le bourreau procède. Et si le bourreau vient à manquer et qu'en ma qualité de shérif je sois contraint de le remplacer, comment procéderai-je, si je ne me suis pas essayé à l'avance?

Devant cette explication, donnée en toute franchise, le tribunal d'honneur se déclara satisfait, et le club maintint l'excentrique baronnet au nombre de ses membres.

## II

Une douce chose, dit un proverbe anglais, que voler un baiser à une vierge rougissante,

surtout si la vierge est jolie et si les lèvres sont charmantes ; mais encore ne faut-il pas que le prix élevé du baiser en gâte le plaisir. C'est la réflexion qu'a dû, sans doute, se faire un jeune gentleman qui, à la suite d'une violente discussion avec la meilleure moitié de lui-même, lui appliqua un si violent soufflet, en la menaçant d'une succession d'autres, qu'elle jugea prudent de se réfugier chez sa mère. Resté seul à la maison, le mari réfléchit sur sa conduite, maudit son emportement et résolut de courir chez sa belle maman implorer le pardon de la chère moitié. Plein de cette excellente idée, il monte rapidement dans sa chambre pour s'orner d'un faux-col propre et réparer le désordre où sa colère avait mis sa toilette. Mais voilà que juste en face de la porte il voit celle de la chambre de sa servante ouverte et aperçoit celle-ci en un déshabillé galant, occupée à faire ondoyer du bout de ses doigts quelques mèches rebelles de ses blonds cheveux.

Devenu tendre par l'anticipation du plaisir de sa prochaine réconciliation avec son épouse légitime, il se prit à considérer avec complaisance les bras blancs et potelés de la chambrière, sa nuque soyeuse et de grasses épaules qui, pour appartenir à une petite rustique, n'en n'étaient pas moins appétissantes. S'avançant sournoisement sur la pointe du pied, il dépose

tout à coup un baiser brûlant sur les lèvres de l'ingénue, juste au moment où elle se tournait pour admirer dans son miroir l'effet de la nouvelle boucle frisée. Il coupa ainsi l'exclamation qui allait s'échapper de cette jolie bouche, mais il ne pût en arrêter une seconde qui le souffletait du nom de l'animal de saint Antoine. La farouche demoiselle ne se contenta pas de cette riposte ; sur les conseils d'un policeman du voisinage, à qui elle accordait sans doute gratis le doux fruit de ses lèvres, elle résolut de se faire payer ce baiser volé et porta sans plus tarder l'affaire devant le juge de paix, demandant de forts dommages pour cette tentative d'assaut.

Le magistrat, homme sévère, moral, mais juste, pensa qu'avec deux livres sterling elle était amplement dédommagée.

En ce temps de *Pall Mall Gazette* et de recrudescence de vertu, le mari infidèle fut heureux d'en être quitte à si bon compte et paya séance tenante.

Cinquante francs pour un seul baiser ! Comme toute chose se tarifie suivant la position sociale, l'on se demande ce qu'il eût dû payer si, au lieu des lèvres d'une servante, il eût baisé celles d'une duchesse !

## III

Un savetier de Farfar est poursuivi, non pour outrage à la morale, mais pour simple ivrognerie. Le magistrat paterne lui infligea une peine légère : vingt-quatre heures de prison ou une amende d'une demi-couronne (3 fr.) au choix.

— J'aime mieux la prison, répondit le savetier en Écossais économe.

Comme il n'y avait pas de prison à Farfar — heureux pays ! — le magistrat le prévint qu'on allait le conduire à celle du comté, à Perth.

— Ça m'est égal, répliqua le savetier ; j'y ai justement des affaires ; je les ferai à ma sortie.

Il part par le premier train, sous l'égide d'un policeman, mais, arrivé dans la geôle, il réfléchit et déclare qu'il est prêt à payer l'amende. Il tire deux *shillings et six pence* d'une vieille bourse de cuir et les offre au directeur. C'était son droit, d'après la législation écossaise, et le directeur dut accepter l'argent ; il l'inscrivit sur un registre *ad hoc*, et dit à l'homme qu'il était libre.

— Je le sais bien, répliqua le savetier, mais me faut mes frais de retour.

Le fonctionnaire voulut l'envoyer promener, mais il insista, déclarant qu'il ne quitterait la prison que quand on lui aurait remboursé l'argent de son voyage : « On m'a amené de Farfar à Perth, il faut qu'on me remmène de Perth à Farfar. » Il ne sortait pas de là. On consulta les règlements et l'on reconnut qu'en effet le savetier était encore dans son droit. S'étant acquitté de son amende et ayant été voituré aux frais de l'État, c'était l'État qui devait se charger de la dépense du retour. Coût : une demi-couronne, plus deux pence et demi, qu'on lui compta séance tenante. Le rusé compère put donc s'occuper de ses affaires dans la ville, où il était venu gratis, et s'en retourner chez lui triomphant, voyage et amende payés, avec cinq sous de bénéfice.

Le magistrat a ri jaune ; mais gare désormais aux ivrognes de Farfar !

## IV

Dans ses *Lettres parisiennes*, Mme de Girardin raconte l'histoire d'un courrier bigame, marié à la fois à Paris et à Strasbourg. Ses femmes l'aimaient avec une égale ardeur, il passait légitimement de la brune à la blonde et se trouvait le plus heureux des maris. Une impru-

dence découvrit tout, et le courrier mourut à temps pour ne pas être pendu.

A son lit de mort, il appela Caroline et Toinette, qui s'embrassèrent en sanglotant et ne se quittèrent plus.

Comme il n'y a rien d'unique sous le soleil, un fait identique vient de se passer ici, avec cette différence que les épouses trompées et veuves ont montré moins de douceur. Le héros n'est pas un courrier, mais un courtier de commerce. Ayant deux cordes à son cœur, il avait jugé bon d'en avoir deux à son arc. A Londres, il plaçait des denrées coloniales et s'appelait Jackson. A Glascow, il était marchand de grains et se nommait Pound. Fort honnête homme du reste, bon père de famille et aimable compagnon, il rendait heureuses, séparément, mesdames Pound et Jackson.

En homme prudent, il avait fait son testament, et, comme sa vie, il le fit double. A sa ménagère londonienne il laissait l'argent des épices, à l'Écossaise celui gagné sur les grains. Rien de plus juste, mais les femmes ont une façon d'interpréter la justice qui n'a rien de commun avec l'équité.

Jackson Pound mourut comme un simple monogame et le secret de sa double existence fut alors dévoilé ; les épouses bien-aimées le traitèrent de scélérat, puis chacune voulut s'emparer de tout l'héritage. Mistress Jackson,

la première en date, fut naturellement la plus exigeante et la plus féroce. Elle courut à Glascow défigurer sa rivale et l'aurait mise en pièces sans l'intervention de plusieurs petits Pound. Mais elle jura qu'elle mettrait tous les Pound sur la paille. Heureusement qu'il y a des juges à Glascow. Le tribunal reconnut les droits de la seconde épouse et valable le testament de Pound-Jackson. Ce n'est pas moi qui lui donne tort.

## V

Une petite fille de douze ans, Élisabeth Swan est arrêtée pour avoir fouillé dans la poche d'une vieille dame. Mise d'abord en cellule en attendant sa comparution le lendemain devant la cour de police, elle poussa de tels cris de terreur qu'elle réveilla tout le poste de *policemen*. Après maintes remontrances et des menaces absolument stériles, le sergent constable finit, pour avoir la paix, par l'autoriser à passer le reste de la nuit dans le corridor de la prison, fermé à l'une de ses extrémités par la porte du poste et à l'autre par une fenêtre barrelée de fer. Laissée seule, la jeune Elisabeth ne perdit pas de temps ; elle parvint à introduire sa tête au travers des barreaux et pensa

que, puisque la tête entrait, le corps irait de reste. Tout alla, en effet, jusqu'à la ceinture ; mais impossible de continuer. Ses jupes, ajoutées à ses protubérances naturelles, formaient un terrible obstacle. Mais elle n'était pas fille à s'arrêter à de telles bagatelles. Se dégageant doucement, elle se dépouilla en un clin d'œil de tout attirail gênant et, nue comme une petite Ève, passa cette fois tête, buste et tout, sauta dans une cour, escalada un mur, tourna le poste et gagna la rue. Le policeman de ronde vit tout à coup quelque chose de blanc qui fuyait dans l'ombre. Le spectacle lui parut si choquant et si insolite qu'il crut rêver et se frotta les yeux. Quand il sortit de sa stupéfaction, l'idée lui vint que ce pouvait bien être sa petite prisonnière ; il voulut s'en assurer et revint se mettre en chasse, mais l'évadée était d'autant plus loin que rien ne l'empêchait de courir. On ne trouva d'elle qu'un petit tas de loques et du sang après les barreaux. Il était heureusement trois heures du matin. Le quartier dormait. La pudeur britannique fut sauve.

## VI

Les dames ou demoiselles qui se consacrent au bonheur de messieurs du clergé catholique

ou protestant forment une catégorie très nombreuse, et il n'est guère de ministre de l'Évangile qui ne compte un cénacle d'adoratrices pour lesquelles sa personne est l'objet d'un culte et sa parole une loi. Je ne parle pas des petites pensionnaires du Sacré-Cœur, mais de dames d'un âge mûr, de personnes de poids, qui, en cherchant à prévenir les moindres désirs de l'idole, croient faire œuvre pie et agissent par pur désintéressement. Les services rendus à l'apôtre ne se payent en effet sur aucune banque, si ce n'est celle du Père Éternel. Tel n'est pas cependant le cas de la dévote dont je veux parler et qui, après avoir rendu de nombreux services à un ministre anglican, refuse de se contenter de sa bénédiction apostolique et préfère aux promesses des élus de beaux écus sonnants. *Écus sonnants* est une périphrase, car c'est des guinées qu'elle réclame.

L'apôtre étant mort, elle a présenté aux héritiers une note de 1,700 livres sterling. A bien considérer, ses exigences sont modestes, car depuis dix-sept ans, elle écrivait les sermons du pasteur, compilait des textes, commentait les évangiles, annotait le vieux et le nouveau Testament, le tout pour la plus grande gloire du recteur de la paroisse, qui, se reposant sur la collaboration de son amie, passait son temps dans une aimable oisiveté.

Mais le bon Dieu le prit tout à coup, et il n'eut pas le temps de coucher sur son testament le nom de celle dont la congrégation avait, dans sa bouche, admiré les prêches et qui comptait fermement qu'il se rappellerait de ses services à l'heure de la mort.

Elle ne demande que cent livres sterling par an, et, si l'on réfléchit qu'elle fabriqua annuellement cinquante-deux sermons non compris ceux de la semaine pascale et des fêtes extraordinaires, l'on verra que c'est pour rien. Les héritiers cependant ne l'ont pas jugé ainsi et, avec leur ingratitude et leur rapacité habituelle, ont repoussé, en les raillant, les prétentions de l'amie du défunt. Le tribunal leur a donné gain de cause, et la bonne dame n'a plus qu'à attendre les récompenses promises là-haut.

La leçon ne sera pas perdue pour les autres, et les collaboratrices des révérends se feront désormais régulièrement payer.

## VII

Ce n'est pas du travail d'autrui dont s'est emparé un brave clergyman qui vient de passer devant la cour d'assises de Plymouth, mais de la femme de son prochain. Il est vrai qu'elle

est jeune et jolie, ce qui est une circonstance atténuante, et les choses auraient pu s'arranger à l'amiable, c'est-à-dire au moyen d'une somme raisonnable donnée au mari, comme cela se pratique entre gens de bien, mais il y eut scandale dans la maison du Seigneur.

En effet, tandis que le révérend Ross récitait pieusement l'office divin dans l'église de la Trinité et faisait justement un sermon sur la fidélité entre époux, un monsieur mal élevé l'interrompit brusquement au moment le plus pathétique, l'accusant publiquement, lui Ross, de lui avoir volé sa légitime compagne, à lui Foy. Précisément madame assise au bas de la chaire, recueillait, bouche béante, les paroles de son pieux amant.

— La voici, la coquine, dit le mari la désignant du doigt, la perverse qui se fait appeler mistress Ross.

— Hors d'ici, profanateur ! cria le révérend.

Ce fut, je le répète, un scandale affreux ; la congrégation entière se leva horrifiée et la fausse mistress Ross s'évanouit.

On a beau être clergyman, on n'en est pas moins homme. Le pasteur en colère se précipita de sa chaire et, en dépit des fidèles, qui essayaient de le retenir, empoigna la gorge du scandaleux Foy.

Deux amis de celui-ci, indignes du nom de chrétiens, n'eurent pas honte de prendre la

défense de ce fauteur de troubles en la maison du Seigneur, et repoussèrent le saint homme à coups de poing. Mal leur en prit. On ne porte pas ainsi la main sur un oint de Dieu. Le révérend Foy le leur fit bien voir. Il ne dit ni une ni deux, mais tirant un couteau de sa poche, une bonne lame de Birmingham qui ne le quitte jamais, il la plongea sans retard dans les côtes, les cuisses et l'estomac des deux malencontreux amis du minotaurisé.

Les braves gens du jury de Plymouth, après une longue délibération, se sont décidés à regret à reconnaître coupable le vicaire de la Sainte-Trinité. Il faut dire que ses victimes ne sont pas mortes ; encore toutes pâles de l'aventure, on les vit déposer à l'audience ; on vit aussi déposer le mari, qui chargea vainement le pasteur. Il demandait la pendaison, on ne lui accorda que 50 livres de dommages, que M. Ross a payées sur-le-champ. — Je vous rendrai votre femme, a-t-il dit.

— Non, non répondit Foy, je vous prie de la garder.

## VIII

Un vieillard très modestement vêtu, mais d'une physionomie sympathique, s'est présenté à la cour de police de *Bow street,* demandant à

retourner en prison. C'est un ancien médecin, condamné pour je ne sais quelle offense, et à qui, en raison de sa bonne conduite, on a fait remise d'une partie de sa peine. Il est dans la catégorie de libérés connus sous le nom de *ticket of leave men* et peut, s'il ne justifie pas de ses moyens d'existence et s'il donne lieu à des plaintes, être réintégré en prison pour y finir son temps. Or, depuis son élargissement, le pauvre diable n'a pu trouver de travail. Il a essayé de s'établir en différents endroits pour exercer la médecine, mais aussitôt un confrère le dénonçait comme *ticket of leave man,* et les clients de fuir. Il s'est adressé partout : à ses anciens amis, à des membres de sa famille, et n'a reçu que de méprisants refus. Il a écrit un livre qui pourrait lui rapporter, dit-il, quelque argent, mais ne trouve pas d'éditeur. « Je n'ai pas mangé depuis avant hier, ajoute-t-il, et je supplie Votre Honneur de me renvoyer en prison finir les six années qui me restent. »

— Ne vaudrait-il pas mieux pour vous entrer au *workhouse?*

— Au *workhouse,* s'écrie le vieillard ; oh ! je vous en supplie, ne m'envoyez pas au *workhouse*. Je sais ce que c'est. J'y ai passé 11 mois. Je me suiciderais plutôt que d'y retourner. Non, j'aime mieux achever mon temps de prison.

Des larmes glissent le long des joues émaciées du pauvre vieux, et le magistrat paraît s'attendrir. Il regarde avec compassion cet homme qui a joui autrefois d'une position honorable, et qui maintenant, épave de geôle, implore comme suprême faveur d'y retourner.

— Voulez-vous aller aux colonies? demande-t-il.

— Oh! oui, certainement oui, monsieur, à la colonie où il vous plaira de m'envoyer; je vous remercie du fond du cœur.

Et le vieillard quitte la cour de justice tout tremblant de joie.

Soixante-dix ans et aller chercher aux colonies une position sociale! Voilà qui peut servir d'exemple aux jeunes gens qui, désœuvrés et inutiles, arpentent le boulevard désespérant de la vie!

## IX

Les deux extrêmes se touchent, et la misère et l'infortune frappent comme la mort les têtes blondes et les chauves. Une histoire aussi triste que celle du vieux docteur est l'épopée du petit George Stratford. Il a douze ans, mais il en paraît dix à peine, tant il est malingre et chétif. Un policeman l'a ramassé la nuit dormant sous une porte, avec un pantalon en loques et des souliers sans semelle.

Conduit au poste, il déclara en pleurant qu'il venait d'arriver à Londres, ayant fait la route à pied depuis Portsmouth.

— Et que faisais-tu à Portsmouth ? lui demanda le lendemain l'alderman de service à Guildhall.

— Je venais des Indes, répondit le petit.

Il raconta que son père, soldat au 22e régiment, l'avait emmené avec sa mère à Calcutta. Là, sa mère était morte. Puis son père tomba malade à son tour et fut réexpédié en Angleterre. Il se glissa dans le bateau, car on ne voulait pas l'y recevoir, et il arriva à Portsmouth, où son père mourut à l'hôpital. Alors, seul au monde, sans parent, sans ami, il se mit en route pour Londres.

— J'ai pensé que je pourrais y trouver à manger, dit-il.

— Qui t'a indiqué le chemin?

— On m'a dit : Suis les poteaux télégraphiques, ça t'y mènera. J'ai marché pendant une semaine. Quelquefois, sur la route, on me donnait un morceau de pain ; d'autres fois, on me chassait. Enfin, je suis arrivé.

Sur l'ordre du magistrat, le pauvre petit diable, nouvel *Olivier Twist,* a été envoyé, en sa qualité de fils de soldat, à bord d'une école de mousses, en Cornouailles.

## X

Une bonne femme est traduite devant la cour de police de Bow street pour y être contrainte au paiement de huit shillings de charbon. On ne discute pas sur la dette, mais sur le mode de paiement.

— Comment comptez-vous vous acquitter ? demande le magistrat.

— Je ne puis donner beaucoup, sir.

— Etes-vous l'épouse légitime du débiteur ?

— Oui, il m'a épousée. Mais le charbon est devenu bien mauvais.

— Que faisiez-vous avant votre mariage ?

— J'étais célibataire.

— Je n'en doute pas. Mais dites-moi, combien votre mari peut-il donner par mois ?

— Il ne peut rien donner, sir.

— Quelle est sa profession ?

— Il est malade.

— Mais quand il se porte bien ?

— Il n'a pas d'ouvrage.

— Ma bonne femme, vous ne me comprenez pas. Que fait ordinairement votre mari ? Quel est son métier ?

— Il cherche de l'ouvrage, sir.

— Et vous ?

— J'attends qu'il en trouve.

— Voulez-vous être assez bonne pour me dire comment vous vivez ?

— Nous vivons comme nous pouvons, sir.

— Sans doute. Mais enfin, comment ?

— De privations.

— Çà ne nourrit guère. Avez-vous de la famille ?

— Oui, sir, six enfants.

— Sont-ils tous à votre charge ?

— Non, sir ; ils sont enterrés.

## XI

Il vient de se fonder dans l'Etat de New-York un journal de voleurs. Le lecteur va certainement s'écrier qu'il n'y a rien là de nouveau ni d'original, et qu'à Paris comme en province, à Londres aussi bien qu'à Berlin, il ne manque pas de feuilles publiques soutenues par des forbans de la haute et basse pègre ; mais il s'agit ici du véritable escarpe, de celui qui *a rossignolé ou joué de la bince*, du *ferlampier* qui a *lardé le pante*, *barbotté la profonde* ou la caisse, et qui n'ayant pu se *cavaler* à temps a été pincé en demi-cercle et *mis sous le gobelet* du *haricot vert;* du maladroit, enfin, qui s'est laissé prendre ; car, comme dit cet autre, si l'on arrêtait tous les filous, les pro-

priétaires se plaindraient : ça ferait trop baisser les loyers... Qu'est-ce que je dis là, mon Dieu ! il n'y aurait alors peut-être plus de propriétaires !

Pour en revenir à notre *journal de voleurs*, il est hebdomadaire, les autres occupations de ses rédacteurs ne permettant pas de le faire quotidien. A la fois littéraire, politique, satirique, humorique et naturellement financier, il porte le titre singulier de *Summary* (Sommaire), rédigé, imprimé, publié et vendu à la prison d'Elmira.

Typographes, correcteur, directeur, rédacteurs, annonciers, tous convicts. Composé avec autant de soin que la plupart des feuilles ordinaires, il contient 8 pages de texte sur 3 colonnes de différents types, avec un *premier-prison*, une ou deux chroniques, des échos, des faits divers, des nouvelles à la main et le mot de la fin. A l'inverse des feuilles anglaises on y trouve un roman-feuilleton. Le coin des poètes n'est pas oublié : les Lacenaires du crû y exhalent, en attendant leur pendaison, les soupirs de leur âme incomprise, et chacun y peut à son aise idéaliser sa *marmite :*

Etre divin, beauté touchante et pure,
Que je rêvais dès mes plus jeunes ans,
Qui que tu sois, esprit ou créature,
Prête l'oreille à mes derniers accens.

Sur les récifs d'une mer agitée
Tu m'as guidé, phare mystérieux ;
Je vois le port, et mon âme enchantée
Ira bientôt te chercher dans les cieux.

Le censeur, car, hélas ! il y a des censeurs, même dans les prisons de la libre Amérique, le censeur ne regarde qu'à la décence et pas au nombre de pieds. Les questions religieuses, on le pense bien, ne sont pas oubliées. Mais les 792 sectes qui se partagent la foi des pieux yankees comptent souvent d'ardents champions qui, par leurs furieuses polémiques sur la meilleure manière de recevoir l'eucharistie ou d'interpréter les psaumes de David, troubleraient la paix indispensable aux geôles, si le cachot, le pain à l'eau et surtout la menace de ne plus collaborer au *Summary* ne faisaient rentrer les missionnaires-convicts dans le calme et le respect de soi et d'autrui.

Un fait digne de remarque, c'est que ces messieurs dans leur organe ne s'appellent pas entre eux « convicts » mais *locataires*, et la geôle d'Elmira n'est jamais désignée que sous le nom de pension bourgeoise (Boarding House). N'est-ce pas là une leçon de bienséance et de bonne tenue donnée à certains de nos journalistes qui se traitent mutuellement de brigands, de souteneurs, de tripoteurs et de vendus, même quand ils ne le sont pas ?

Le prix d'abonnement est à la portée de toutes les bourses : 2 shillings (2 fr. 50) par an, et un shilling pour six mois. On reçoit les timbres-poste.

## XII

La législation anglaise fut, pendant des siècles, draconienne, terrible aux faibles et aux déshérités. Au moyen-âge on punissait la femme adultère en lui arrachant les yeux, le nez, les oreilles, et en lui coupant la lèvre supérieure. On sait que pendant les innombrables procès de sorcellerie, des centaines d'enfants furent brûlés vifs.

Tout cela est bien changé, mais il n'y a pas plus de vingt ans que les enfants coupables de délits étaient encore enfermés, non dans des maisons de correction comme les nôtres, mais dans les prisons ordinaires, confondus avec les adultes, soumis au régime des criminels du droit commun.

En 1850, Hepworth Dixon écrit dans *The London Prisons :* J'ai souvent vu enfermés dans les geoles de Londres de petits malheureux de six à dix ans.

En 1877, dans un rapport aux magistrats de Middlessex, le chapelain d'une maison de détention constate que *cent quatre-vingt-dix*

prisonniers sont des enfants de douze ans dont quatre petites filles de sept à dix ans, et six cent quatre-vingt-dix-sept au-dessous de seize.

On comptait en 1868 dans les prisons de l'Angleterre et du pays de Galles plus de dix mille enfants de sept à seize ans.

Dix ans plus tard, grâce au développement des maisons de réforme et des écoles industrielles qui recueillaient les petits vagabonds, ce chiffre descendait à sept mille. Néanmoins, malgré ces refuges il y avait encore en 1886 quelques centaines de petits garçons et de petites filles au-dessous de douze ans, dans les prisons des comtés.

*
* *

J'ai parlé de loi draconienne. Comme dans notre code militaire, c'était la peine de mort appliquée à presque tous les méfaits. Le Révérend J. W. Horsley, dernier chapelain de la geôle de Clerkenwell, a dressé un *calendrier des prisons* des plus curieux à consulter.

On voit qu'en 1820 un enfant de 15 ans fut pendu à Newgate pour vol. L'année suivante huit jeunes gens de moins de 20 ans furent également pendus pour le même motif. Cette année fut célèbre dans les fastes criminels; on y prononce 1236 sentences de mort, 107 furent exécutées, dont 10 seulement pour meurtre.

En sept années, de 1814 à 1821, il y eut en Angleterre et en Galles 7683 condamnations à mort, dont 693 exécutions. Non seulement les voleurs, mais faussaires, sacrilèges, blasphémateurs, étaient pendus.

En 1833, un enfant de 9 ans fut condamné à la potence pour avoir brisé un carreau de fenêtre d'un coup de bâton et volé de la couleur pour la valeur de 2 pence et demi (5 sous). L'exécution n'eut pas lieu et de cette année, date l'abolition de la peine capitale pour vol avec effraction.

On jugera d'après les quelques éphémérides ci-dessous qu'il n'y a pas bien longtemps qu'en matière criminelle nos voisins sont affranchis des horreurs de l'ancienne législation.

1788. Dernière femme brûlée vive pour le meurtre de son mari.

1789. Dernière femme brûlée après pendaison, pour blasphème.

1810. Abolition de la peine de mort pour vol de calico écru commis sur les terrains de blanchissage.

1812. Abolition de la peine de mort pour les soldats et matelots qui voyagent sans permis.

1829. Dernière exécution capitale pour faux.

1830. Dernière exécution capitale pour piraterie sur la Tamise.

1831. Dernière exécution à Newgate pour vol de moutons.

1832. Dernière exécution à Newgate pour détournement de lettres.

Peine de mort abolie pour les crimes de vol de bestiaux et de vols dans les habitations.

1834. Peine capitale abolie pour le crime d'évasion des colonies pénitentiaires.

1835. Peine capitale abolie pour le crime de sacrilège et de vol de lettres.

1837. Abolition du pilori.

1840. — On commence à donner dans la plupart des geôles un autre régime que le pain et l'eau.

---

## CHAPITRE XVI

### LE CRIME DE MISÈRE.

Une femme sortie de Saint-Lazare s'est tuée, à coups de ciseaux, dans le bois de Vincennes. Sans ressource et sans gîte, elle avait été arrêtée comme vagabonde le jour même de sa mise en liberté, puis relaxée après un interrogatoire. Mais où aller ? Que faire, le ventre vide, de sa liberté provisoire ? Elle était bien certaine que, demain, elle serait, de même qu'aujourd'hui, en état de vagabondage, qu'on l'arrêterait encore, qu'on la condamnerait avec aggravation de peine puisqu'elle était récidiviste ; que, sa peine finie, elle se trouverait dans la même situation, sans pain et sans asile, vagabonde obstinée, arrêtée encore, et ainsi de suite, toujours emprisonnée et toujours récidiviste jusqu'à la fin finale.

La fin? Quelle fin? au coin d'une rue fangeuse ou dans le fossé d'un chemin désert, ou sur le grabat des geôles. Autant en terminer de suite ! Elle se tua et fit bien.

*
* *

Ce drame obscur de la mort d'une fille passa inaperçu devant l'indifférence publique comme tant d'autres de même nature, comme passent tous les drames de la misère, de l'abandon. Et cependant derrière ces suicides de meurt-de-faim, ces emprisonnements de pauvres, se dresse un point d'interrogation menaçant et fatidique, une question judiciaire qui est aussi une question sociale.

Nos pères ont aboli la torture, les lettres de cachet, le bon plaisir du maître, assaini les cachots et rasé les bastilles, mais ils ont laissé debout et florissante la scélératesse des lois.

Ce n'est pas seulement la révision de la Constitution qu'il faut exiger, c'est en même temps celle du Code, car aussi longtemps que dans les palais de justice la misère sera mise au rang des délits, et l'homme sans asile, parce qu'il est sans travail, puni comme le voleur, il n'y aura pas de justice.

Et, en attendant, il ne se passe pas un jour où ne se joue cette farce grotesque et abominable de pauvres diables condamnés à la prison et dont le seul crime est de n'avoir ni pain ni abri.

Aussi, lorsqu'ils sont libres, n'est-il pas naturel qu'ils aillent grossir la légion des révoltés et doit-on s'étonner des jacqueries qui menacent ?

*
* *

Par le fait, les reporters judiciaires la savent par cœur, cette histoire quotidienne des tribunaux correctionnels, le drame éternel du pauvre se débattant dans les tenailles de fer de la loi.

Et je veux citer à ce sujet un souvenir de fraîche date :

C'était au printemps dernier ; du banc des journalistes, j'assistais aux hideurs physiques et morales qui s'étalent et se succèdent sur le banc des prévenus. Faces grimaçantes de voleurs, visages de fouines, d'escrocs, têtes de brutes, d'ivrognes, boule-dogues, singes et chacals et moutons aussi ; rôdeurs de barrière, mangeurs de nez, souteneurs, ruffians, escarpes, voleuses et ribaudes, étaient expédiés lestement et en tas. Oh ! que de basses tragédies, d'actions honteuses et viles et de souffrances souvent, racontent ces faces vieilles, jeunes, rougeaudes, hâves, couturées, couperosées, ridées, mais toutes marquées du même stigmate, le vice, avant même que les bouches ne se soient ouvertes pour faire le récit de la comédie ou du drame ! Que de fanges amoncelées sur ces têtes, que de boues sur ces consciences ! Et, à côté d'honnêtes visages d'ouvriers, fronts baissés, joues maigries, yeux caves, honnêtes et bons malgré la misère qui creusa les traits et traça les sillons des désespérances au coin des lèvres.

Deux surtout me frappèrent. L'un accusé de vagabondage, l'autre de vol. « Sujets peu intéressants, déclare le substitut, tous deux repris de justice sortis de prison le matin et arrêtés le soir !

— Vous avez été surpris en état de vagabondage, dit le président à l'un. Les agents vous ont trouvé la nuit endormi sur un banc, c'est la seconde fois que cela vous arrive.

— Il faut bien dormir quelque part, répond l'homme ; on m'a arrêté déjà une fois parce que je dormais dans la rue n'ayant pas le sou pour louer un lit. Résultat, quinze jours de prison. Naturellement. Je tire mes quinze jours, j'en sors pas plus riche qu'avant, et ne sachant pas plus qu'avant où manger et où coucher. Qu'est-ce qu'il fallait que je fasse. Que je vole ?

— Il faut travailler, dit le président.

— C'est justement ce que je voudrais, mais je ne trouve pas de travail.

— Le Tribunal, continue d'un ton dégagé le président, après en avoir délibéré... considérant... vu les articles, etc., etc., condamne le prévenu à 2 mois d'emprisonnement et aux dépens.

Et aux dépens ! Ce malheureux qui couche dans la rue parce qu'il n'a pas deux sous pour aller coucher à la corde, condamné aux dépens !!!

A un autre !

L'autre, encore un repris de justice et de plus un voleur! Il a volé un pain le lendemain même du jour où il sortait de purger une condamnation de deux mois de prison pour vagabondage. Un récidiviste comme vous voyez. Aussi est-ce avec la dernière sévérité que M. le président l'interroge.

— J'avais faim, M. le président, je n'avais pas mangé depuis 24 heures. Je passe devant la boutique d'un boulanger, je me suis laissé tenter. J'ai pris un pain.

L'agent l'a arrêté au moment où il dévorait gloutonnement le produit de son vol.

— Pourquoi avez-vous volé ce pain ?

— Parce que j'avais faim.

— Ce n'est pas une raison. Le pain s'achète.

— Je n'avais pas d'argent, Je sortais de prison de la veille et j'avais battu tout le pavé pour trouver de l'ouvrage.

— Vous avez déjà subi deux condamnations pour vagabondage, reprend le président.

— Oui, monsieur, ça vient de ce que les affaires ne marchaient pas et qu'on a renvoyé une partie des ouvriers de l'atelier. Ce n'est pas ma faute, j'aimerais mieux coucher dans un bon lit que dans la rue, mais je ne gagne pas assez pour faire des économies. Quand je ne travaille pas, je ne mange pas. Pas d'argent, pas de lit. Alors... la rue. C'est logique. Que

faire ? Trois fois l'on a fermé l'atelier où je travaillais, trois fois je me suis trouvé sans pain et sans... coucher. Alors vagabondage... la prison. Le malheur est qu'on n'est pas plus riche en sortant.

Le président hausse les épaules. Cette logique du pauvre homme glisse par dessus le galon d'argent de sa toque sans pénétrer dans sa cervelle, et il continue avec calme :

— Et vous vous faites voleur.

— Dam ! semble penser l'autre, il me semble qu'il n'y a pas d'alternative ; mais il n'ose dire ce qu'il pense et se contente de murmurer qu'il avait faim et qu'il se recommande à l'indulgence du tribunal.

Autant se recommander à la générosité de Shylock, ou à l'image de pierre de N. D. de Lourdes, mieux même, car au moins dans ce dernier cas, le naïf peut conserver de l'espoir.

Si le pauvre diable en garde, il n'est pas de longue durée.

— Le Tribunal, marmotte le président d'un air profondément ennuyé et d'une voix inintelligible, à part toutefois le dernier morceau, après en avoir délibéré... considérant... vu les articles... etc., etc., condamne le prévenu à huit mois de prison, et aux dépens ! A un autre !

J'assistais à cette lugubre parodie de la Jus-

tice et je sentais gronder en moi une sourde colère et mon cœur battre d'indignation. Et examinant l'essaim des avocats indifférents et muets, qui voltigent dans le prétoire, je me disais :

« Eh quoi ! pas un de ces hommes qui sont intelligents et jeunes pourtant, et qui doivent sentir en leur poitrine les indignations et les enthousiasmes et les audaces des jeunes, pas un ne se lèvera et jetant sa toque à ce tribunal en signe de mépris, ne criera au juge :

— Mais ce n'est pas cet homme que l'on vient de condamner qui est le criminel, c'est toi ! Toi qui punis la misère comme un forfait, et qui châtie, et flétris la détresse. Ou alors, bœuf imbécile, tu vas sans songer, suivant passivement et bêtement le sillon boueux tracé dans ton Code, sous l'aiguillon de ta justice borgne !

« Criminel, si tu appliques aussi légèrement les peines sans interroger ta conscience d'homme ! Imbécile, si tu t'attaches à la lettre de ta loi scélérate, machine humaine fermée à tout sentiment humain.

« Et si la foule moutonnière qui t'écoute est assez abrutie pour ne pas te lapider de pommes cuites et te jeter en bas des tréteaux où tu bafoues la Sainte Equité, c'est que vraiment cette foule est digne de tels juges et de telles lois ! »

Car un peuple qui supporte que la pauvreté

et la faim soient considérées comme crimes, mérite tous les coups de trique de la police, tout l'arbitraire du despotisme et prépare son dos à toutes les humiliations.

*Dura lex! sed lex!* est une vieille faribole répétée par les gens que les coups de pied au derrière ne font jamais sourciller.

Le premier devoir d'un magistrat en face d'une loi inique est de la rayer lui-même de son code, comme le premier devoir d'une nation est de la démolir.

Ecoutez ce que fit il y a quelques mois l'un des juges les plus estimés de l'Angleterre et aussi l'un des plus renommés pour son implacable et sévère équité, le *chief justice Hawkins.*

Même histoire lamentable.

Un misérable a volé un pain, trouvant la boutique vide.

— J'avais faim, mylord, dit-il au président.

— La loi condamne ceux qui volent, dit le juge anglais, et ne fait nulle différence entre un pain et une chaîne de montre. Homme, si je n'écoutais que la loi qui est souvent inintelligente et brutale, je vous condamnerais ; mais j'écoute ma conscience de magistrat et je vous absous. Et maintenant voici ce que me dicte ma conscience de chrétien.

Et, séance tenante, parmi les juges, les avocats, les huissiers et le public présent, il fit faire une collecte qui permît au pauvre diable d'at-

tendre du travail et l'empêchât de commettre un nouveau vol.

Puis s'adressant au boulanger, le plaignant :

— Vous, dit-il, qui pour quelques *pence* de pain n'avez pas hésité à faire emprisonner un homme dont l'aspect pitoyable et le vol commis vous indiquaient assez l'état de détresse, je trouve une vieille loi de la reine Elisabeth qui condamne tout boutiquier qui s'absente de sa boutique à un jour d'emprisonnement et à l'amende, parce que, par ce fait de laisser sa boutique ouverte il excite les besoigneux à la tentation. Je vous applique cette loi, et je vous condamne en outre aux dépens. A un autre !

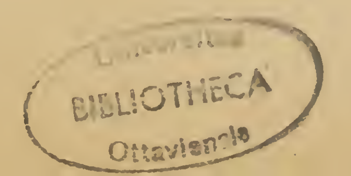
Et depuis ce temps les boulangers auxquels un affamé a soustrait par hasard un pain se gardent bien de se présenter devant le juge Hawkins.

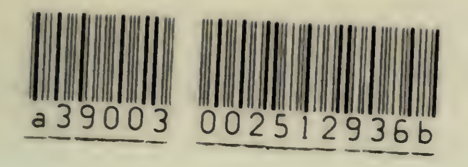
---

# TABLE DES MATIÈRES



Imprimerie de l'Ouest, A. NEZAN, Mayenne.





a39003 002512936b